

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du Secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro : 3.1

Assemblée du : 7 décembre 2016

Résolution numéro : CA-2016-355

Recommandation STM-4942-12-14-33

D'ADJUGER à l'entreprise « Vapor Rail, une compagnie Wabtec » un contrat de fourniture de pièces diverses pour le métro de Montréal, pour une période de vingt-quatre (24) mois, au montant de 1 203 493,91 \$, plus les taxes de 180 223,21 \$, pour un montant maximum de 1 383 717,12 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-4942-12-14-33 et à la soumission produite par l'Adjudicataire;

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: 1.383.717,12 \$ Toutes taxes incluses

DE responsable MÉTRO

Nom : Marie-Claude Léonard

Titre : Directrice exécutive

Date : 16-11-03

Signature: McLeonard

DE responsable : S.O.

Nom : S.O.

Titre : S.O.

Date : _____

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée: J. Dumais

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

Pour assurer la continuité de ses activités, la STM a besoin de pièces diverses pour l'entretien régulier de ses voitures de métro MR-73 ainsi que pour la prolongation de leur durée de vie utile. Il s'agit principalement des pièces d'origine de marque Vapor. Ces pièces sont nécessaires pour faire fonctionner le système d'opération de porte des voitures de métro.

Ces activités sont réalisées dans le but d'assurer un niveau de fiabilité du service de métro et par le fait même de contribuer à l'amélioration de l'expérience client.

Les prévisions ont été évaluées par la Division planification opérationnelle de la Direction entretien du matériel roulant, en collaboration avec la Division gestion des matières, entreposage et distribution de la Direction chaîne d'approvisionnement.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Appel d'offres STM-4942-12-14-33 (Adjudication)
Titre de l'appel d'offres : Fourniture de pièces diverses pour le métro de Montréal

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- | | | |
|---|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Nouveau contrat | <input type="checkbox"/> De gré à gré | <input type="checkbox"/> Levée d'options |
| <input type="checkbox"/> Renouvellement | <input type="checkbox"/> Sur invitation | <input type="checkbox"/> Autre |
| <input type="checkbox"/> Prolongation | <input checked="" type="checkbox"/> Public | |

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres : 4

Nombre de soumissions déposées : 1

Annexes jointes

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Analyse juridique | <input type="checkbox"/> Analyse technique |
| <input type="checkbox"/> Analyse des prix | <input type="checkbox"/> Analyse de qualité |
| <input type="checkbox"/> Rapport d'analyse des soumissions | <input type="checkbox"/> Liste des soumissionnaires |
| <input checked="" type="checkbox"/> Autres annexes Annexe photo | |

Cheminement décisionnel Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

Démarche et conclusion

La démarche de l'appel d'offres

Un avis a été publié dans le quotidien Le Journal de Montréal et sur le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec (SEAO), le 2 septembre 2016. Les soumissions ont été ouvertes publiquement le 21 septembre 2016.

Le marché

L'appel d'offres s'adressait aux manufacturiers et distributeurs de pièces d'origine de marque Vapor.

Analyse des soumissions et processus d'adjudication

Quatre (4) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres et une (1) d'entre elles a déposé une offre, laquelle a été déclarée conforme. Le plus bas soumissionnaire, soit « Vapor Rail, une compagnie Wabtec », est conforme. Les prix sont fermes pour toute la durée du contrat.

Voir suite de la rubrique Démarche et conclusion

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation
Optimiser la contribution économique et la performance de la STM

Réduire notre empreinte écologique

Ce contrat permet d'assurer la continuité des opérations du service de métro et ainsi maintenir la performance de la STM. Les pièces en fin de vie utile sont récupérées et recyclées, permettant ainsi de respecter le principe des 3RV-E (réduction, réutilisation, recyclage, valorisation et élimination) en gestion des matières résiduelles.

Voir suite de la rubrique Développement durable

Préparé par : DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

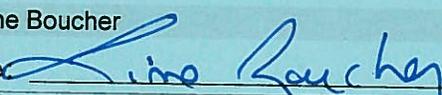
Nom : Chan-Thavy Hor

Titre : Administratrice de contrats

Service : CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

Signature: 

Date : 2 novembre 2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-4942-12-14-33 (Adjudication)
Titre de l'appel d'offres : Fourniture de pièces diverses pour le métro de Montréal

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre	00000	00000		
Compte	161001	161001		
Ordre interne	000000	000000		
Réseau activité				
Règlement d'emprunt		R-145-1		
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	383.981,50	999.735,62		1.383.717,12

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 01 01 2017 à 31 12 2018
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	0,00\$	601.746,96\$	601.746,96\$	1.203.493,91\$
(B) TPS	0,00\$	30.087,35\$	30.087,35\$	60.174,70\$
(C) TVQ	0,00\$	60.024,26\$	60.024,26\$	120.048,52\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	691.858,56\$	691.858,56\$	1.383.717,12\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	60.099,48\$	60.099,48\$	120.198,96\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	631.759,08\$	631.759,08\$	1.263.518,16\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2018, indiquer le total des années 2018 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

685060-Prolongation de durée de vie des voitures MR-73

Subvention: Suite à une évaluation du dossier, ce projet est admissible à une subvention selon les modalités du programme régulier. Une demande de subvention finale sera déposée sous peu au MTMDDET, qui confirmera cette qualification.

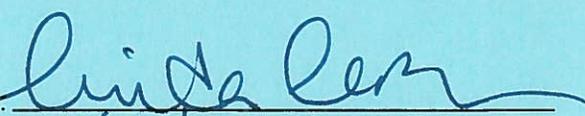
Financement: La présente recommandation sera financée par le règlement d'emprunt R-145-1 (Prolongation de durée de vie des voitures MR-73) qui a été approuvée par le conseil d'administration de la STM et cette somme s'inscrit à l'intérieur de la limite du dix (10 %) exigé par la loi.

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 
Date: 6/12/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-4942-12-14-33 (Adjudication)
Titre de l'appel d'offres : Fourniture de pièces diverses pour le métro de Montréal

Suite de la rubrique

- Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Option(s) de renouvellement

Le contrat ne prévoit aucune option de renouvellement.

Règle d'adjudication

Comme le prévoit la règle d'adjudication de l'appel d'offres, il est recommandé d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme en fonction du plus bas prix unitaire moyen par item sur les deux (2) années du contrat.

La règle d'adjudication prévoit également que, pour des fins d'adjudication, pour qu'un soumissionnaire soit considéré conforme, il doit avoir soumissionné le prix unitaire moyen le plus bas (incluant l'escompte de paiement) sur des items dont les montants totaux totalisent au moins vingt mille dollars (20 000,00 \$).

Estimation

L'estimation de contrôle pour ce contrat est de 1 343 026,37 \$ toutes taxes incluses, le prix soumis de 1 383 717,12 \$ toutes taxes incluses est donc supérieur de 40 690,75 \$ (3.03 % défavorable).

Les prix unitaires obtenus pour le présent contrat représentent un écart de 108 992,86 \$ (9.96 % défavorable) par rapport au dernier prix payé par la STM. Cet écart s'explique par la variation du taux de change du dollar américain ainsi que les prix fermes pour la durée du contrat de deux (2) ans.

Suite de la rubrique

- Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Historique d'adjudication

Il n'y a pas d'historique de contrat majeur pour la fourniture de pièces diverses pour le système d'opération de porte, puisque les besoins étaient auparavant comblés par des demandes ponctuelles.

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du Secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro : 3.2

Assemblée du : 7 décembre 2016

Résolution numéro : CA-2016-356

Recommandation STM-4587-08-13-54

D'AUTORISER simultanément l'exercice de deux options de renouvellement de douze (12) mois pour une durée total de vingt-quatre (24) mois, prévues au contrat pour la fourniture de pièces de roulement en béton précontraint, adjudgé à « Bétons Préfabriqués du Lac Inc. », du 7 mars 2017 au 6 mars 2019, au montant de 336 925,00 \$, plus les taxes de 50 454,52 \$, pour un montant maximum de 387 379,52 \$, le tout conformément aux termes et conditions de l'appel d'offres STM-4587-08-13-54 et de la soumission produite par l'Adjudicataire.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 387.379,52 \$ Toutes taxes incluses

DE responsable Métro

Nom : Marie-Claude Léonard

Titre : Directrice exécutif

Date : 2016-11-10

Signature :

DE responsable : S.O.

Nom : S.O.

Titre : S.O.

Date : _____

Signature : _____

Secrétaire de l'assemblée :

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

Les pièces de roulement sont des articles en inventaire utilisées pour l'entretien de la voie du métro. Il s'agit de poutres de béton sur lesquelles reposent les pneus du métro.

Les pièces doivent être changées durant la nuit, suite à des bris causés principalement par les infiltrations d'eau, le gonflement du béton par la corrosion des tiges d'armature internes de la pièce et le mouvement du sol sous celle-ci.

Les pièces de roulement sont changées dans le cadre d'entretien, pour éviter des crevaisons de pneus et des bris sur le matériel roulant, qui occasionnent des arrêts de service.

Dans le but de contribuer à l'amélioration de l'expérience client, l'achat de pièces de roulement contribue à la livraison du service planifié et à la réduction du déficit de maintien des actifs.

Les prévisions des besoins ont été évaluées par la Division entretien équipements fixes et en collaboration avec la Division gestion des matières, entreposage et distribution de la Direction de la Chaîne d'approvisionnement.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : STM-4587-08-13-54 (Renouvellement)
Fourniture de pièces de roulement en béton précontraint

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Nouveau contrat | <input type="checkbox"/> De gré à gré | <input checked="" type="checkbox"/> Levée d'options |
| <input type="checkbox"/> Renouvellement | <input type="checkbox"/> Sur invitation | <input type="checkbox"/> Autre |
| <input type="checkbox"/> Prolongation | <input type="checkbox"/> Public | |

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres: _____

Nombre de soumissions déposées : _____

Annexes jointes

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Analyse juridique | <input type="checkbox"/> Analyse technique |
| <input type="checkbox"/> Analyse des prix | <input type="checkbox"/> Analyse de qualité |
| <input type="checkbox"/> Rapport d'analyse des soumissions | <input type="checkbox"/> Liste des soumissionnaires |
| <input type="checkbox"/> Autres annexes | |

Cheminement décisionnel

 Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : S.O. _____

Date: (jj/mm/an) _____

Comité : S.O. _____

Date: (jj/mm/an) _____

Démarche et conclusion

Historique d'adjudication

Contrat : STM-4587-08-13-54

Résolution : CA-2014-043

Montant autorisé TTI : 1 133 371,26 \$

Période couverte par l'autorisation : 9 mars 2014 au 8 mars 2017

Nature de l'autorisation : Contrat de base

La présente recommandation vise à autoriser l'exercice deux option de renouvellement simultanément, soit d'une durée de vingt-quatre (24) mois, ce qui portera la valeur du contrat à 1 520 750,78 \$ incluant les taxes

Voir suite de la rubrique Démarche et conclusion

Développement durable

 S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation
S'approvisionner de façon responsable

Réduire notre empreinte écologique

L'entreprise Bétons Préfabriqués du Lac Inc. est une entreprise québécoise, située au Saguenay Lac-Saint-Jean. De plus, le béton est fabriqué également dans des usines aux Québec.

Voir suite de la rubrique Développement durable

Préparé par : DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

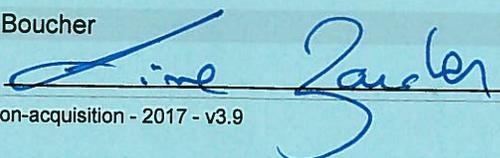
Nom : Nathalie Lessard

Titre : Administratrice de contrats

Service : CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

Signature: 

Date : 9/4/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-4587-08-13-54 (Renouvellement)
Fourniture de pièces de roulement en béton précontraint

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre	00000			
Compte	161001			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	387.379,52			387.379,52

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 07 03 2017 à 06 03 2019
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	140.385,42\$	156.539,58\$	40.000,00\$	336.925,00\$
(B) TPS	7.019,27\$	7.826,98\$	2.000,00\$	16.846,25\$
(C) TVQ	14.003,45\$	15.614,82\$	3.990,00\$	33.608,27\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	161.408,14\$	179.981,38\$	45.990,00\$	387.379,52\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	14.020,99\$	15.634,39\$	3.995,00\$	33.650,38\$
(F) Montant net (D - E)	147.387,15\$	164.346,99\$	41.995,00\$	353.729,14\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2018, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

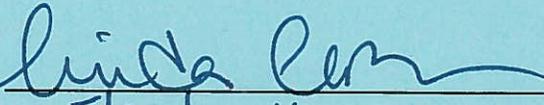
Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: 5/12/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-4587-08-13-54 (Renouvellement)
Fourniture de pièces de roulement en béton précontraint

Suite de la rubrique

- Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Justification de la levée d'option

Il est plus avantageux pour la STM d'exercer l'option de renouvellement plutôt que de procéder à un nouvel appel d'offres afin de maintenir des prix avantageux, considérant que les quantités requises pour les deux prochaines années sont inférieures aux années précédentes. De plus, l'augmentation permise tel que stipulé au contrat est limitée à l'indice des prix des produits de l'industrie pour le béton préparé, soit une augmentation maximale des prix unitaires de 0.3 %.

Suite de la rubrique

- Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Aucun critère de développement durable n'a été intégré dans l'appel d'offres de fourniture de pistes de roulement en béton précontraint. Toutefois, la STM est à considérer des projets pilotes afin d'utiliser des mélanges de bétons écologiques fabriqués à partir de poudre de verre, de fumées de silice, de cendres volantes.

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du Secrétariat général

Assemblée du: 7 décembre 2016

Article de l'ordre du jour numéro: 3.3

Résolution numéro: CA-2016-357

Recommandation STM-5409-05-16-81

D'ADJUGER, conditionnellement à l'obtention de l'autorisation des instances gouvernementales, à l'entreprise "Vossloh Cogifer", un contrat de fourniture d'appareils de voie pour métro sur pneumatiques pour un montant maximum de 8 061 010,0 \$, plus les taxes de 1 207 136,25 \$, pour un montant maximum de 9 268 146,25 \$ toutes taxes incluses le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-5409-05-16-81 et à la soumission produite par l'Adjudicataire.

D'AUTORISER l'exercice de l'option 1 pour l'acquisition de l'appareil de voie #9 au montant de 476 734,00 \$ plus les taxes applicables de 71 390,92 \$ pour un montant maximum de 548 124,92 \$ le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-5409-05-16-81 et à la soumission produite par l'Adjudicataire.

D'AUTORISER une réserve pour contingences, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: 9.816.271,16 \$ Toutes taxes incluses

DE responsable ING, INFRA ET PROJETS MAJEURS

DE responsable : S.O.

Nom : François Chamberland

Nom : S.O.

Titre : Directeur exécutif

Titre : S.O.

Date : 2016-11-18

Date : _____

Signature:

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client
- Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance
- Maîtriser les finances
- Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

Dans le cadre du projet de construction du garage Côte-Vertu, un faisceau de voies sera construit afin de garer les voitures de métro supplémentaires. Une voie de raccordement permettra également la circulation des trains entre le garage et la station. Les voies seront munies d'appareils de voie permettant le guidage des trains dans le garage, ainsi que dans la voie de raccordement liant le garage et la station. L'installation d'un appareil de voie en avant-gare de la station Côte-Vertu améliorera la flexibilité opérationnelle du métro. La construction du garage, ainsi que des voies supplémentaires permettront d'augmenter le nombre de trains en service sur la ligne orange, ce qui améliorera la fréquence de service.

Dans ce contexte, la STM cherche un manufacturier capable de fabriquer des appareils de voie pour métro sur pneumatiques, et ce, en ce conformant aux différentes exigences contractuelles.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Appel d'offres STM-5409-05-16-81

Titre de l'appel d'offres : Fourniture des appareils de voie pour métro sur pneumatiques (Adjudication)

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat De gré à gré Levée d'options
 Renouvellement Sur invitation Autre
 Prolongation Public

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres: 2

Nombre de soumissions déposées : 1

Annexes jointes

- Analyse juridique Analyse technique
 Analyse des prix Analyse de qualité
 Rapport d'analyse des soumissions Liste des soumissionnaires
 Autres annexes

Cheminement décisionnel

 Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets)

Date: (jj/mm/an) 13 04 2015

Comité :

Date: (jj/mm/an)

Démarche et conclusion

La démarche de l'appel d'offres

Un avis a été publié dans le quotidien Le Journal de Montréal et sur le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec (SEAO), le 9 août 2016. Les soumissions ont été ouvertes publiquement, le 28 octobre 2016.

Le marché

Les fournisseurs susceptibles de répondre aux exigences du document d'appel d'offres sont des manufacturiers capables de concevoir et de fabriquer des appareils de voie pour métro sur pneumatiques. Historiquement, une seule entreprise a participé à ce type d'appels d'offres car la majorité des manufacturiers sont spécialisés dans la fabrication d'équipements ferroviaires. Cinq (5) entreprises ont été contacté pendant l'étude de marché et de ce nombre deux (2) entreprises ont montré un intérêt à participer à un appel d'offres. Ces entreprises ont été sollicitées tout au long du processus d'appel d'offres.

Analyse des soumissions et processus d'adjudication

Deux (2) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres dont une (1) d'entre elles a déposé une offre conforme. La soumission du plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise "Vossloh Cogifer" est conforme. Les prix sont fermes pour toute la durée du contrat.

Voir suite de la rubrique Démarche et conclusion

Développement durable

 S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Réduire notre empreinte écologique

S'approvisionner de façon responsable

Conformément au chantier 5 "Réduire notre empreinte écologique" du Plan de développement durable 2020, les projets de construction doivent viser une certification en développement durable. Le projet de garage Côte-Vertu vise une certification Envision TM de l'ISI (Institute for Sustainable Infrastructure).

Voir suite de la rubrique Développement durable

Préparé par : APPROVISIONNEMENT PROJETS ET CONSTRUCTION

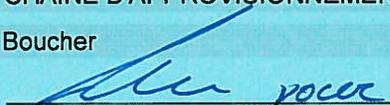
Nom : Philippe Gamelin

Titre : Administrateur de contrats

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 18/11/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5409-05-16-81
Titre de l'appel d'offres : Fourniture des appareils de voie pour métro sur pneumatiques (Adjudication)

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte	547150			
Ordre interne	156020			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-156-1			
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	9.816.271,16			9.816.271,16

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de 15 12 2016 à 31 07 2020
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	0,00\$	2.000.000,00\$	6.537.744,00\$	8.537.744,00\$
(B) TPS	0,00\$	100.000,00\$	326.887,20\$	426.887,20\$
(C) TVQ	0,00\$	199.500,00\$	652.139,96\$	851.639,96\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	2.299.500,00\$	7.516.771,16\$	9.816.271,16\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	199.750,00\$	652.957,18\$	852.707,18\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	2.099.750,00\$	6.863.813,98\$	8.963.563,98\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2018, indiquer le total des années 2018 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Subvention :

Suite à une évaluation du dossier, ce projet est admissible à une subvention selon les modalités du programme régulier. Une demande de subvention de principe sera déposée sous peu au MTMDET, qui confirmera cette qualification. De plus, une lettre d'octroi de contrat sera déposée auprès du MTMDET avant la date du CA.

Financement :

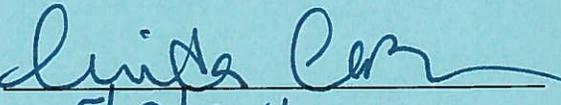
La présente recommandation sera financée par le règlement d'emprunt R-156-1 (Construction d'un garage et d'un quai à la station Côte-Vertu) qui a été dûment autorisé par l'ensemble des instances.

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: 5/12/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5409-05-16-81
Titre de l'appel d'offres : Fourniture des appareils de voie pour métro sur pneumatiques (Adjudication)

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Options

Le contrat prévoit une (1) option pour l'acquisition d'un appareil de voie supplémentaire. Cette option peut être exercée au plus tard avant la deuxième livraison prévue au contrat, selon les termes et conditions des documents d'appel d'offres.

Le contrat prévoit des options pour l'acquisition de pièces de rechange et d'outillage spécialisé nécessaires à l'entretien des appareils de voie.

Règle d'adjudication

Comme le prévoit la règle d'adjudication de l'appel d'offres, il est recommandé d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme.

Estimation

L'estimation de contrôle pour ce contrat est de 12 766 438,74 \$ avant taxes. Le prix du plus bas soumissionnaire conforme de 8 537 744,00 \$ est inférieur de 4 228 694,74 \$ ce qui représente un écart favorable de trente-trois pourcent (33 %) avec l'estimation de contrôle.

Cet écart est notamment attribuable au fait que l'estimation de contrôle tient compte d'un marché où il n'y a pas de concurrence et de prix obtenus par les entreprises contactées pour l'étude de marché.

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Dans le cadre de cet appel d'offres, compte tenu du marché restreint, des clauses spécifiques n'ont pu être intégrées. Toutefois, des informations sur l'empreinte environnementale de l'appareil de voie et sur la démarche de développement durable du fournisseur ont été collectées.

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du Secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro :

3.4

Assemblée du :

7 décembre 2016

Résolution numéro :

CA-2016-358

Recommandation STM-5503-08-16-16

D'ADJUGER trois (3) contrats, pour l'acquisition de fourniture de visseries diverses, pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2020, aux entreprises et selon les montants suivants :

- PR Distribution inc. Pour un montant maximum de 284 410,21 \$ toutes taxes incluses
- Le Groupe JSV inc. Pour un montant maximum de 141 523,65 \$ toutes taxes incluses
- Fabory Canada inc. Pour un montant maximum de 101 724,72 \$ toutes taxes incluses

Pour un montant de 458 933,32 \$, plus les taxes de 68 725,27 \$, pour un montant maximum de 527 658,59 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-5503-08-16-16, et aux soumissions produites par les Adjudicataires.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE :

527.658,59 \$ Toutes taxes incluses

DE responsable RESS. HUMAINES ET SERV. PART.

Nom : Alain Brière

Titre : Directeur exécutif

Date : 2.11.2011

Signature:

DE responsable : S.O.

Nom : S.O.

Titre : S.O.

Date : _____

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

Afin d'assurer la continuité de ses activités, la STM doit acquérir des visseries diverses. Ces produits sont nécessaires pour l'entretien et la réparation de la flotte de véhicules, du métro, des immeubles, des infrastructures et des équipements. Il s'agit de vis, de rondelles, d'écrous et de boulons.

Le maintien en bon état de fonctionnement du matériel roulant et des équipements contribue à l'amélioration de l'expérience client.

Ce dossier est lié au plan stratégique de l'approvisionnement qui lui est en lien avec l'excellence opérationnelle. Une des priorités du plan stratégique est d'accroître les connaissances du marché dans les différentes catégories de biens et services en vue d'établir les meilleures stratégies d'acquisition qui se traduisent en économies d'achat.

Les prévisions des besoins ont été évaluées par la Division gestion des matières, distribution et entreposage de la Chaîne d'approvisionnement.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Appel d'offres STM-5503-08-16-16 (Adjudication)
Titre de l'appel d'offres : Fourniture de visseries diverses

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat De gré à gré Levée d'options
 Renouvellement Sur invitation Autre
 Prolongation Public

Nombre d'entreprises ayant
obtenu les documents d'appel
d'offres: 7

Nombre de soumissions
déposées : 4

Annexes jointes

- Analyse juridique Analyse technique
 Analyse des prix Analyse de qualité
 Rapport d'analyse
des soumissions Liste des soumissionnaires
 Autres annexes

Cheminement décisionnel Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

Démarche et conclusion

La démarche de l'appel d'offres

Un avis a été publié dans le quotidien Le Journal de Montréal et sur le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec (SEAO), le 24 août 2016. Les soumissions ont été ouvertes publiquement, le 17 octobre 2016.

Le marché

L'appel d'offres s'adressait aux entreprises spécialisées dans la distribution de visseries diverses.

Analyse des soumissions et processus d'adjudication

Sept (7) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres et quatre (4) d'entre elles ont déposé une offre dont trois (3) sont conformes. Les prix sont fermes pour les vingt-quatre (24) premiers mois du contrat et peuvent être ajustés pour les vingt-quatre (24) mois suivants en fonction de la moyenne de l'indice des prix à la consommation (IPC) publié par Statistique Canada-Province de Québec, et ce, jusqu'à concurrence de 2%.

Voir suite de la rubrique Démarche et conclusion

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation
Réduire notre empreinte écologique

Les produits issus de l'appel d'offres, tels que les vis, rondelles, écrous et boulons sont des pièces fabriquées à partir d'alliage de métaux notamment l'acier, l'acier inoxydable, le laiton et le titane.

Ces métaux sont recyclables à l'infini et l'industrie du recyclage de ces métaux est très bien développée au Québec.

Voir suite de la rubrique Développement durable

Préparé par : DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

Nom : Gaétane Bélanger

Titre : Administrateur de contrats

Service : CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

Signature: 

Date : 14/11/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5503-08-16-16 (Adjudication)
Titre de l'appel d'offres : Fourniture de visseries diverses

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre	00000			
Compte	161001			
Ordre interne	000000			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	527.658,59			527.658,59

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 01 01 2017 à 31 12 2020
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes ³	Total
(A) Base ²		114.733,33\$	344.199,99\$	458.933,32\$
(B) TPS	0,00\$	5.736,67\$	17.210,00\$	22.946,67\$
(C) TVQ	0,00\$	11.444,65\$	34.333,95\$	45.778,60\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	131.914,65\$	395.743,94\$	527.658,59\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	11.458,99\$	34.376,97\$	45.835,96\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	120.455,66\$	361.366,97\$	481.822,63\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2018, indiquer le total des années 2018 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: 5/12/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5503-08-16-16 (Adjudication)
Titre de l'appel d'offres : Fourniture de visseries diverses

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Règle d'adjudication

Comme le prévoit la règle d'adjudication de l'appel d'offres, il est recommandé d'adjuger les contrats aux plus bas soumissionnaires conformes en fonction du plus bas prix unitaire par item.

La règle d'adjudication prévoit également que, pour des fins d'adjudication et d'efficacité administrative, pour qu'un soumissionnaire soit considéré conforme, il doit avoir soumissionné le prix unitaire le plus bas (incluant l'escompte de paiement) sur des items dont les montants totaux totalisent au moins 80 000,00 \$.

Option de renouvellement

Le contrat prévoit deux (2) options de renouvellement de douze (12) mois.

Estimation

L'estimation de contrôle pour ce contrat est de 974 738,17 \$ toutes taxes incluses. Toutefois, sur les mille sept cent trente-neuf (1739) articles indiqués au bordereau des prix, la STM a retiré vingt-neuf (29) articles afin d'actualiser les données techniques du revêtement de surface. Donc, l'estimation de contrôle, aux fins d'analyse d'écart, est de 963 747,94 \$ toutes taxes incluses.

Le prix soumis de 527 658,59 \$ toutes taxes incluses est donc inférieur de 447 079,58 \$ (45,25 % favorable) par rapport à l'estimé de contrôle. Cet écart est explicable par le fait que la normalisation de la description des produits a favorisé un marché plus concurrentiel.

Les prix unitaires obtenus pour le présent contrat représentent un écart de 310 154,98 \$ (40,33 % favorable) par rapport au dernier prix payé par la STM. Cet écart est explicable par le fait que la normalisation de la description des produits a favorisé un marché plus concurrentiel.

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Historique du contrat précédent

Contrat : STM-3747-12-09-46

Nature de l'autorisation : (Contrat de base), Résolution CA-2010-216

Montant autorisé TTI (sans contingence) : 1 400 000,00 \$

Période couverte par l'autorisation : du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2015

Adjudicataire : PR Distributions inc.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La récupération et le tri des métaux réduisent les effets des procédés de fabrication et des modes d'élimination. Par exemple, la fabrication de produits en acier recyclé permet une réduction de 80% de l'énergie utilisée et réduit de 70% l'émission des gaz à effet de serre (GES), sans compter que le recyclage restreint l'extraction de la matière première.

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du Secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro :

3.5

Assemblée du :

7 décembre 2016

Résolution numéro :

CA-2016-359

Recommandation STM-4491-03-13-16

D'ADJUGER trois (3) contrats pour la fourniture de sacs de plastique divers, pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 30 juin 2018, aux entreprises et selon les montants suivants :

- | | |
|---------------------------------|--|
| - Les emballages B&C limitée | Pour un montant maximum de 200 765,44 \$ toutes taxes incluses |
| - Produits chimiques Gilco inc. | Pour un montant maximum de 117 327,25 \$ toutes taxes incluses |
| - Emballages Carrousel inc. | Pour un montant maximum de 29 578,64 \$ toutes taxes incluses |

Pour montant total de 302 389,15 \$, plus les taxes de 45 282,78 \$, pour un montant maximum de 347 671,93 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-4491-03-13-16 et aux soumissions produites par les Adjudicataires.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE :

347.671,93 \$ Toutes taxes incluses

DE responsable RESS. HUMAINES ET SERV. PART.

Nom : Alain Brière

Titre : Directeur exécutif

Date : 21/11/2016

Signature:

DE responsable : S.O.

Nom : S.O.

Titre : S.O.

Date : _____

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

Il s'agit de sacs de plastique divers utilisés par tous les secteurs de l'entreprise. Ces produits sont utilisés pour le ramassage des matières résiduelles que ce soit dans le matériel roulant, les bâtiments et les infrastructures.

Leur utilisation permet le maintien d'un environnement propre contribuant ainsi à améliorer l'expérience client.

Les prévisions des besoins ont été évaluées par la Division gestion des matières, distribution et entreposage de la Chaîne d'approvisionnement en collaboration avec les secteurs opérationnels.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-4491-03-13-16 (Adjudication)
Titre de l'appel d'offres : Fourniture de sacs divers

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat De gré à gré Levée d'options
 Renouvellement Sur invitation Autre
 Prolongation Public

Nombre d'entreprises ayant
obtenu les documents d'appel
d'offres: 14

Nombre de soumissions
déposées : 5

Annexes jointes

- Analyse juridique Analyse technique
 Analyse des prix Analyse de qualité
 Rapport d'analyse
des soumissions Liste des soumissionnaires
 Autres annexes

Cheminement décisionnel Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

Démarche et conclusion

La démarche de l'appel d'offres

Un avis a été publié dans le quotidien Le Journal de Montréal et sur le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec (SEAO), le 16 septembre 2016. Les soumissions ont été ouvertes publiquement, le 14 octobre 2016.

Le marché

L'appel d'offres s'adressait aux manufacturiers et aux distributeurs de sacs de plastique.

Analyse des soumissions et processus d'adjudication

Dix (10) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres et cinq (5) d'entre elles ont déposé une offre dont cinq (5) sont conformes. À la suite de l'analyse commerciale, deux (2) soumissionnaires ne rencontrent pas le minimum d'adjudication puisque le total de leurs prix les plus bas n'atteint pas 25 000,00 \$. Les prix sont fermes pour la durée du contrat.

Voir suite de la rubrique Démarche et conclusion

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

S'approvisionner de façon responsable

Réduire notre empreinte écologique

Cet appel d'offres permet d'assurer la disponibilité des sacs servant à récupérer les diverses matières résiduelles du programme de collecte sélective des matières résiduelles à la STM. Par ailleurs, plusieurs sacs font l'objet d'une certification environnementale reconnue, UL-126-2012 : «Standard for sustainability for plastic film product». Leur contenu recyclé après consommation est de 10%.

Voir suite de la rubrique Développement durable

Préparé par: DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

Nom: Gaétane Bélanger

Titre: Administrateur de contrats

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 10/11/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-4491-03-13-16 (Adjudication)
Titre de l'appel d'offres : Fourniture de sacs divers

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre	00000			
Compte	161001			
Ordre interne	000000			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	347.671,63			347.671,63

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 01 01 2017 à 30 06 2018
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes ³	Total
(A) Base ²		201.592,77\$	100.796,38\$	302.389,15\$
(B) TPS	0,00\$	10.079,64\$	5.039,82\$	15.119,46\$
(C) TVQ	0,00\$	20.108,88\$	10.054,44\$	30.163,32\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	231.781,29\$	115.890,64\$	347.671,93\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	20.134,08\$	10.067,04\$	30.201,12\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	211.647,21\$	105.823,60\$	317.470,81\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2018, indiquer le total des années 2018 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

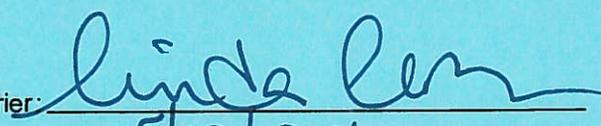
Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: 5/12/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-4491-03-13-16 (Adjudication)
Titre de l'appel d'offres : Fourniture de sacs divers

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Règle d'adjudication

Comme le prévoit la règle d'adjudication de l'appel d'offres, il est recommandé d'adjuger les contrats aux plus bas soumissionnaires conformes en fonction du plus bas prix unitaire par item.

La règle d'adjudication prévoit également que, pour des fins d'adjudication et d'efficacité administrative, pour qu'un soumissionnaire soit considéré conforme, il doit avoir soumissionné le prix unitaire le plus bas (incluant l'escompte de paiement) sur des items dont les montants totaux totalisent au moins vingt-cinq mille dollars (25 000,00 \$).

Option de renouvellement

Le contrat ne prévoit aucune option de renouvellement.

Estimation

L'estimation de contrôle pour ce contrat est de 446 215,78 \$ toutes taxes incluses.

Toutefois, sur les trente-cinq (35) items inscrits au bordereau de prix, la STM a retiré trois (3) items puisqu'aucun soumissionnaire n'a déposé d'offre. Donc, l'estimation de contrôle, aux fins de l'analyse de l'écart, pour les items à adjuger uniquement, est de 435 507,93 \$ (toutes taxes incluses). Le prix soumis est donc inférieur de 87 836,00 \$ (20,17 % favorable). Cet écart s'explique par les économies d'échelle réalisées étant donné les quantités estimées.

Les prix unitaires obtenus pour le présent contrat représentent un écart de 25 125,34 \$ (18,89 % favorable) par rapport au dernier prix payé par la STM. Cet écart s'explique par les économies d'échelles réalisées en raison des quantités estimées.

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Historique des contrats précédents

Contrats : STM-4132-10-12-16 - Bloc 16 et 17

Contrat de base : Résolution CA-2012-146

Période couverte par l'autorisation : du 11 juin 2012 au 10 décembre 2013

Adjudicataires :	Emballages B&C ltée	Produits chimiques Gilco inc.	Produits chimiques Sany inc.
Montants autorisés TTI (sans contingence)	198 300,20 \$	26 622,46 \$	33 716,42 \$

Première option de renouvellement : Résolution CA-2013-304

Période couverte par l'autorisation : du 11 décembre 2013 au 10 décembre 2014

Adjudicataires :	Emballages B&C ltée	Produits chimiques Gilco inc.	Produits chimiques Sany inc.
Montants autorisés TTI (sans contingence)	166 827,07 \$	24 153,48 \$	21 533,90 \$

Deuxième option de renouvellement : Résolution CA-2014-247

Période couverte par l'autorisation : du 11 décembre 2014 au 10 décembre 2015

Adjudicataires :	Emballages B&C ltée	Produits chimiques Gilco inc.	Produits chimiques Sany inc.
Montants autorisés TTI (sans contingence)	107 060,08 \$	14 889,22 \$	20 087,26 \$

Montants totaux autorisés :	Emballages B&C ltée	Produits chimiques Gilco inc.	Produits chimiques Sany inc.
	490 966,64 \$	65 665,16 \$	75 337,58 \$

N.B. Le Bloc 17 comprenait également des accessoires de nettoyage.

Depuis la fin du contrat et afin d'automatiser les commandes, des ententes contractuelles d'une durée de six (6) mois ont été effectués.

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du Secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro :

3.6

Assemblée du :

7 décembre 2016

Résolution numéro :

CA-2016-360

Recommandation STM-5507-08-16-16

D'ADJUGER trois (3) contrats pour la fourniture de chiffons, linges et papiers pour le nettoyage, pour la période du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2019, aux entreprises mentionnés plus bas et selon les montants suivants :

- Prescott SM - Division de Bunzl Canada inc. Pour un montant maximum de 960 466,56 \$ toutes taxes incluses
- Emballages Jean Cartier inc. Pour un montant maximum de 318 661,72 \$ toutes taxes incluses
- Fonora textiles inc. Pour un montant maximum de 166 888,51 \$ toutes taxes incluses

Pour montant total de 1 257 679,31 \$, plus les taxes de 188 337,48 \$, pour un montant maximum de 1 446 016,79 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-5507-08-16-16 et aux soumissions produites par les Adjudicataires.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 1.446.016,79 \$ Toutes taxes incluses

DE responsable RESS. HUMAINES ET SERV. PART.

Nom : Alain Brière

Titre : Directeur exécutif

Date : 2.11.2017

Signature:

DE responsable : S.O.

Nom : S.O.

Titre : S.O.

Date : _____

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée :

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

Il s'agit de chiffons, de linges et de papier utilisés pour l'entretien et la conciergerie. Ces produits sont utilisés dans tous les secteurs de l'entreprise pour le nettoyage du matériel roulant, des équipements et des immeubles.

Ces produits permettent le maintien d'un environnement propre et sécuritaire contribuant ainsi à l'amélioration de l'expérience client.

Les prévisions des besoins ont été évaluées par la Division gestion des matières, distribution et entreposage de la Chaîne d'approvisionnement en collaboration avec les secteurs opérationnels.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Appel d'offres STM-5507-08-16-16 (Adjudication)
Titre de l'appel d'offres : Fourniture de chiffons, linges et papiers pour le nettoyage

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat De gré à gré Levée d'options
 Renouvellement Sur invitation Autre
 Prolongation Public

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres: 14

Nombre de soumissions déposées : 7

Annexes jointes

- Analyse juridique Analyse technique
 Analyse des prix Analyse de qualité
 Rapport d'analyse des soumissions Liste des soumissionnaires
 Autres annexes

Cheminement décisionnel

 Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

Démarche et conclusion

La démarche de l'appel d'offres

Un avis a été publié dans le quotidien Le Journal de Montréal et sur le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec (SEAO), le 1^{er} septembre 2016. Les soumissions ont été ouvertes publiquement, le 12 octobre 2016.

Le marché

L'appel d'offres s'adressait aux entreprises spécialisées dans la distribution de chiffons, linges et papiers pour le nettoyage.

Analyse des soumissions et processus d'adjudication

Quatorze (14) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres et sept (7) d'entre elles ont déposé une offre dont sept (7) sont conformes. À la suite de l'analyse commerciale, trois (3) soumissionnaires ne rencontrent pas le minimum d'adjudication puisque le total de leurs prix les plus bas n'atteint pas 50 000,00 \$. Les prix sont fermes et peuvent être ajustés après l'écoulement des dix-huit (18) premiers mois en fonction de la moyenne de l'indice des prix à la consommation (IPC) publié par Statistique Canada-Province de Québec, et ce, jusqu'à concurrence de 2%.

Voir suite de la rubrique Démarche et conclusion

Développement durable

 S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation
Optimiser la contribution économique et la performance de la STM

Quotidiennement, ces produits sont utilisés pour faciliter les activités de nettoyage et de conciergerie.

Voir suite de la rubrique Développement durable

Préparé par : DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

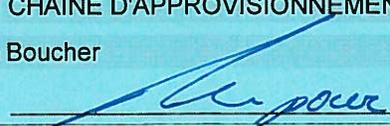
Nom: Gaétane Bélanger

Titre : Administrateur de contrats

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date : 14/11/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Appel d'offres STM-5507-08-16-16 (Adjudication)
Titre de l'appel d'offres : Fourniture de chiffons, linges et papiers pour le nettoyage

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre	00000			
Compte	161001			
Ordre interne	000000			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	1.446.016,79			1.446.016,79

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 01 01 2017 à 31 12 2019
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes ³	Total
(A) Base ²		419.226,44\$	838.452,88\$	1.257.679,32\$
(B) TPS	0,00\$	20.961,32\$	41.922,64\$	62.883,96\$
(C) TVQ	0,00\$	41.817,84\$	83.635,67\$	125.453,51\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	482.005,60\$	964.011,19\$	1.446.016,79\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	41.870,24\$	83.740,48\$	125.610,72\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	440.135,36\$	880.270,71\$	1.320.406,07\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2018, indiquer le total des années 2018 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?
Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Linda Lem
Date: 5/12/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5507-08-16-16 (Adjudication)
Titre de l'appel d'offres : Fourniture de chiffons, linges et papiers pour le nettoyage

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Règle d'adjudication

Comme le prévoit la règle d'adjudication de l'appel d'offres, il est recommandé d'adjuger les contrats aux plus bas soumissionnaires conformes en fonction du plus bas prix unitaire par item.

La règle d'adjudication prévoit également que, pour des fins d'adjudication et d'efficacité administrative, pour qu'un soumissionnaire soit considéré conforme, il doit avoir soumissionné le prix unitaire le plus bas (incluant l'escompte de paiement) sur des items dont les montants totaux totalisent au moins cinquante mille dollars (50 000,00 \$).

Option de renouvellement

Le contrat prévoit une option de renouvellement de 24 mois.

Estimation

L'estimation de contrôle pour ce contrat est de 1 409 002,12 \$ toutes taxes incluses.

Toutefois, sur les dix-huit (18) items inscrits au bordereau de prix, la STM a retiré deux (2) items puisqu'aucun soumissionnaire conforme n'a déposé d'offre. Donc, l'estimation de contrôle, aux fins de l'analyse de l'écart, pour les items à adjuger uniquement, est de 1 406 142,29 \$ (toutes taxes incluses). Le prix soumis est donc supérieur de 39 874,50 \$ (2,83 % défavorable).

Les prix unitaires obtenus pour le présent contrat représentent un écart de 126 358,51 \$ (4,72 % favorable) par rapport au dernier prix payé par la STM.

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Historique du contrat

Contrats : STM-4132-10-12-16 - Blocs 14 et 22

Type	Résolution	Périodes couvertes	Adjudicataires	
			Bloc 14*	Bloc 22**
Contrat de base	CA-2012-146	11/06/2012 au 10/12/2013	Emballage Jean-Cartier inc. 646 145,36 \$	Industries Wipeco inc. 97 728,75 \$
Première option de renouvellement	CA-2013-304	11/12/2013 au 10/12/2014	626 785,27 \$	58 637,25 \$
Deuxième option de renouvellement	CA-2014-247	11/12/2014 au 10/12/2015	619 244,79 \$	73 172,25 \$
Montants totaux autorisés (sans contingence)			1 892 175,42 \$	229 538,25 \$

* Le Bloc 14 comprenait les papiers d'hygiène qui ont fait l'objet d'un appel d'offres distinct.

** Le Bloc 22 comprenait différents accessoires de nettoyage qui feront l'objet d'un appel d'offres distinct.

Depuis la fin du contrat et afin de répondre aux besoins opérationnels, les acquisitions étaient faites sous formes d'achats ponctuels.

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du Secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro :

3.7

Assemblée du :

7 décembre 2016

Résolution numéro :

CA-2016-361

Recommandation STM-5259-01-16-25

D'ADJUGER aux entreprises mentionnées plus bas, et selon les montants maximums ci-après, quatorze (14) contrats pour la fourniture de souliers, bottes et bottines pour les employés de la STM, pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2018 comme suit:

Six (6) contrats à «Magasin Latulippe Inc.» visant les Blocs 3, 5, 7, 11, 12 et 14 au montant de 354 455,36 \$ taxes non incluses;
Cinq (5) contrats à «Chaussures Belmont Inc.» visant les Blocs 4, 6, 8, 9 et 10 au montant de 431 799,62 \$ taxes non incluses;
Deux (2) contrats à «Équipement de sécurité Universel Inc.» visant les Blocs 1 et 13 au montant de 190 621,00 \$ taxes non incluses;

Un (1) contrat à «Antonio Moreau (1984) Ltée» visant le Bloc 2 au montant de 94 144,08 \$ taxes non incluses.

Les quatorze (14) contrats totalisant un montant de 1 071 020,06 \$ plus les taxes de 160 385,25 \$, pour un montant maximum de 1 231 405,31 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-5259-01-16-25 et aux soumissions produites par les adjudicataires.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE :

1.231.405,31 \$ Toutes taxes incluses

DE responsable RESS. HUM. ET SERV. PARTAGÉS

Nom : Alain Brière

Titre : Directeur exécutif

Date : 2.11.2016

Signature:

DE responsable : S.O.

Nom : S.O.

Titre : S.O.

Date : _____

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

En vertu des différentes conventions collectives, la STM s'est engagée à fournir les souliers et bottines de travail, lorsque requis. La direction Chaîne d'approvisionnement doit rendre disponible des souliers et bottines de travail à environ 3 300 employé(e)s par année.

Les prévisions des besoins ont été évaluées par la Division soutien chaîne d'approvisionnement de la Direction chaîne d'approvisionnement.

Le choix des modèles et des marques a été fait par la Direction chaîne d'approvisionnement et approuvé par la Division santé et sécurité du travail, en conformité avec la *Loi sur la Santé et la Sécurité au travail (RLRQ c. S-2.1)*.

Dans ses efforts pour trouver plusieurs modèles de souliers, bottes et bottines répondant aux normes de sécurité et aux besoins de ses employés, la STM contribue à l'amélioration de la productivité de ses employés dans un environnement et un contexte sécuritaire.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5259-01-16-25 (Adjudications)
Titre de l'appel d'offres : Fourniture de souliers, bottes et bottines pour les employés de la STM

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat De gré à gré Levée d'options
 Renouvellement Sur invitation Autre
 Prolongation Public

Nombre d'entreprises ayant
obtenu les documents d'appel
d'offres: 12

Nombre de soumissions
déposées : 9

Annexes jointes

- Analyse juridique Analyse technique
 Analyse des prix Analyse de qualité
 Rapport d'analyse
des soumissions Liste des soumissionnaires
 Autres annexes (Documents publics seulement)

Cheminement décisionnel Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

Démarche et conclusion

La démarche de l'appel d'offres

Un avis a été publié dans le quotidien Le Journal de Montréal et sur le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec (SEAO), le 16 septembre 2016. Les soumissions ont été ouvertes publiquement, le 7 octobre 2016.

Le marché

Le marché des entreprises spécialisées en souliers bottes et bottines de travail est assez ouvert. La grande majorité des firmes opèrent en fonction de leurs alliances avec les manufacturiers. Les fournisseurs performants dans ce domaine sont ceux combinant les aspects suivants: un bon crédit et de bonnes relations auprès des manufacturiers, une bonne capacité d'investissement en inventaire afin de subvenir à nos besoins rapidement et un bon bassin de manufacturiers afin de nous proposer des alternatives viables en cas de disparition de modèles choisis par la STM.

Analyse des soumissions et processus d'adjudication

Douze (12) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres et neuf (9) d'entre elles ont déposé des offres sur un ou plusieurs bloc(s). Suite à l'analyse de conformité, il s'est avéré que le plus bas soumissionnaire pour le bloc 1, soit «Magasin Latulippe Inc.», a été déclaré non-conforme. Le deuxième plus bas soumissionnaire conforme pour le bloc 1, est «Équipement de sécurité Universel Inc.»

Voir suite de la rubrique Démarche et conclusion

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Agir en employeur responsable

La STM agit en employeur responsable. En offrant des vêtements, souliers, bottes et bottines de travail sécuritaires, la STM s'assure du respect des normes de santé et sécurité au travail par ses travailleurs.

Voir suite de la rubrique Développement durable

Préparé par: DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

Nom: Éline Thibodeau

Titre: Administrateur de contrats

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: _____

Date: _____

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Appel d'offres STM-5259-01-16-25 (Adjudications)
 Titre de l'appel d'offres : Fourniture de souliers, bottes et bottines pour les employés de la STM

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre	00000			
Compte	161001			
Ordre interne	000000			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	1.231.405,31			1.231.405,31

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 01 01 2017 à 31 12 2018
 JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	0,00\$	535.510,03\$	535.510,03\$	1.071.020,06\$
(B) TPS	0,00\$	26.775,50\$	26.775,50\$	53.551,00\$
(C) TVQ	0,00\$	53.417,13\$	53.417,13\$	106.834,25\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	615.702,65\$	615.702,66\$	1.231.405,31\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	53.484,06\$	53.484,06\$	106.968,12\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	562.218,59\$	562.218,60\$	1.124.437,19\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2018, indiquer le total des années 2018 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

(indiquer ici le texte fourni par un conseiller gestion financière si le projet est admissible à une subvention ou cocher la case S.O. le cas échéant)

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?
 Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Linda Lem
 Date: 5/12/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5259-01-16-25 (Adjudications)
Titre de l'appel d'offres : Fourniture de souliers, bottes et bottines pour les employés de la STM

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Analyse des soumissions et processus d'adjudication (suite)

Les prix sont fermes pour toute la durée du contrat. Les plus bas soumissionnaires conformes, par bloc, sont les suivants :

- Blocs 1 et 13 : Équipement de sécurité Universel Inc.
- Bloc 2 : Antonio Moreau (1984) Ltée
- Blocs 3, 5, 7, 11, 12 et 14 : Magasin Latulippe Inc.
- Blocs 4, 6, 8, 9 et 10 : Chaussures Belmont Inc.

Règle d'adjudication

Comme le prévoit la règle d'adjudication de l'appel d'offres, il est recommandé d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, sur le prix total offert par bloc, incluant l'escompte de paiement.

Option(s) de renouvellement - (justifications en notes complémentaires)

Le contrat prévoit une option de renouvellement de douze (12) mois.

L'estimation

L'estimation de contrôle pour ce contrat est de 1 422 462,78 \$ toutes taxes incluses, le prix soumis de 1 231 405,31 \$ toutes taxes incluses est donc inférieur de 191 057,46 \$ (13,43 % favorable). Cet écart s'explique par le fait que l'appel d'offres comporte 18 nouveaux modèles sur un total de 40. Ces modèles sont souvent aussi nouveaux sur le marché et les distributeurs consultés lors de l'étude de marché n'avaient pas encore statué sur les prix vendeurs. Nous avons donc dû nous référer à notre expérience pour en estimer les prix. Pour les modèles sélectionnés dans le contrat précédent et de nouveau dans le présent contrat, les prix obtenus pour le présent contrat représentent un écart de 46 666,25 \$ (11,7 % défavorable) par rapport au dernier prix payé par la STM.

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

L'estimation (suite)

Cet écart s'explique par la fluctuation du dollar canadien par rapport à la devise américaine de 2013 à maintenant. Pour les nouveaux modèles, aucune comparaison n'est possible entre les prix soumis au présent contrat et des prix payés pour des contrats antérieurs puisqu'il n'existe aucun historique pour ce type d'acquisition.

Historique du/des contrat(s) précédent(s)

Contrat : STM-4508-04-13-25
Résolution : CA-2013-303
Montant autorisé TTI (sans contingence) : 1 462 025,09 \$
Période couverte par l'autorisation : 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2015
Nature de l'autorisation : Contrat de base

Contrat : STM-4508-04-13-25
Résolution : CA-2015-038
Montant autorisé TTI (sans contingence) : 18 000,00 \$
Période couverte par l'autorisation : 4 mars 2015 au 31 décembre 2015
Nature de l'autorisation : Augmentation de l'enveloppe du BLOC 10 du contrat

Contrat : STM-4508-04-13-25
Résolution : CA-2015-300
Montant autorisé TTI (sans contingence) : 521 877,86 \$
Période couverte par l'autorisation : du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016
Nature de l'autorisation : Premier et dernier renouvellement

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du Secrétariat général

Assemblée du: 7 décembre 2016

Article de l'ordre du jour numéro: 3.8

Résolution numéro: CA-2016-362

Recommandation STM-3722-10-09-39

1- D'accepter les mandats reçus ou à recevoir, pour l'acquisition additionnelle d'autobus urbains 40' hybride diesel-électrique à plancher surbaissé tel que prévu au contrat STM-3722-10-09-39, de la Société de transport de Lévis (STLévis), de la Société de transport de Laval (STL), de la Société de transport de l'Outaouais, de la Société de transport de Trois-Rivières et du Réseau de transport de Longueuil (RTL) (ci-après Sociétés);

2- d'acquérir pour et au nom des Sociétés, et sous réserve de la confirmation de la part du ministère des Transports, d'une subvention à verser en vertu du Programme d'aide aux immobilisations en transport en commun de la Société de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL), ou de tout autre programme d'aide en vigueur, une quantité additionnelle maximum de cent vingt et un (121) autobus pour la période 2017-2018, selon ce qui suit :

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: 58.576.162,70 \$ Toutes taxes incluses

DE responsable BUS

Nom : Renée Amilcar

Titre : Directeur exécutif

Date : 28 nov. 2016

Signature:

DE responsable :

Nom :

Titre :

Date : _____

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée :

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client
- Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance
- Maîtriser les finances
- Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

La STM et les sociétés de transport du Québec ont besoin d'acquérir des autobus visant le remplacement des autobus ayant atteint leur vie utile ou pour l'ajout de nouveaux autobus.

Le 4 juillet 2012, la STM a adjugé un contrat qui a pour objet l'acquisition d'autobus urbains 40' hybride diesel-électrique à plancher surbaissé pour la période 2013-2016 pour les neuf (9) sociétés de transport du Québec (Résolution CA-2012-189).

Le 2 décembre 2015, la STM a autorisé l'exercice de levée des options pour la période 2017-2018 pour les neuf (9) sociétés de transport du Québec (Résolution CA-2015-327).

La présente vise :

- à acquérir, tel que prévu au contrat STM-3722-10-09-39, cent vingt et un (121) autobus additionnels pour les Sociétés de transport du Québec devant être livrés en 2018 et 2019, dont cinquante et un (51) pour la STM, ce qui contribuera à l'amélioration expérience client.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-3722-10-09-39 (Modification au contrat)
Acquisition d'autobus 40' hybride diesel-électrique à plancher surbaissé

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat De gré à gré Levée d'options
 Renouvellement Sur invitation Autre
 Prolongation Public

Nombre d'entreprises ayant
obtenu les documents d'appel
d'offres:

Nombre de soumissions
déposées :

Annexes jointes

- Analyse juridique Analyse technique
 Analyse des prix Analyse de qualité
 Rapport d'analyse
des soumissions Liste des soumissionnaires
 Autres annexes

Cheminement décisionnel

 Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : SO

Date: (jj/mm/an)

Comité : SO

Date: (jj/mm/an)

Démarche et conclusion

La STM, autant personnellement qu'à titre de mandataire des huit (8) autres sociétés de transport du Québec, a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de fournisseurs d'autobus hybride 40' hybride diesel-électrique à plancher surbaissé, conformément à l'autorisation du ministre des Transports du Québec obtenu le 15 août 2011. Les mandats avaient été entérinés par le conseil d'administration de la STM du 2 novembre 2011 (CA-2011-358).

Suite à cet appel d'offres sur invitation, un contrat pour l'acquisition d'autobus hybride 40' hybride diesel-électrique a été adjugé à Nova Bus, une division du groupe Volvo Canada « Nova Bus » par le conseil d'administration de la STM lors d'une séance tenue le 4 juillet 2012 (Résolution CA-2012-189).

Une option de renouvellement a été autorisée par le conseil d'administration de la STM lors d'une séance tenue le 2 décembre 2015 (Résolution CA-2015-327) pour trois cent soixante-dix-neuf (379) autobus. Le contrat prévoit un maximum de deux cent cinquante autobus par année d'option pour un total de cinq cents (500).

Les Sociétés ont besoin d'acquérir les cent vingt et un (121) véhicules restants du contrat pour des livraisons en 2018 et 2019. La STM confirmera à Nova Bus la quantité additionnelle selon les modalités prévues au contrat.

Voir suite de la rubrique Démarche et conclusion

Développement durable

 S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Limiter nos émissions atmosphériques

Réduire notre empreinte écologique

Le système hybride permet la récupération de l'énergie cinétique et peut générer une économie de carburant de vingt-cinq pour cent (25 %) comparativement à un véhicule diesel avec un moteur de 2010 ayant des équipements équivalents. Par ailleurs, cela contribue à une réduction d'émission de gaz à effet de serre (GES) de l'ordre de 20 % environ.

Voir suite de la rubrique Développement durable

Préparé par : DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

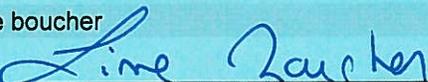
Nom: Julie Gallant

Titre : Administrateur de contrats

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 28/11/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : STM-3722-10-09-39 (Modification au contrat)
Acquisition d'autobus 40' hybride diesel-électrique à plancher surbaissé

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte	547150			
Ordre interne	270120			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-120			
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	58.576.162,70			58.576.162,70

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 01 01 2018 à 31 12 2019
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes ³	Total
(A) Base ²			50.946.869,06\$	50.946.869,06\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	2.547.343,45\$	2.547.343,45\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	5.081.950,19\$	5.081.950,19\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	58.576.162,70\$	58.576.162,70\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	5.088.318,55\$	5.088.318,55\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	53.487.844,15\$	53.487.844,15\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2018, indiquer le total des années 2018 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

La présente recommandation sera financée par le règlement d'emprunt R-120 (acquisition de bus hybrides 12 mètres (40 pieds)) qui a été dûment autorisé par l'ensemble des instances.

Financement : Suite à une évaluation du dossier par le MTMDET, une subvention de 100 % des dépenses admissibles selon les modalités du programme SOFIL a été allouée pour ce projet. Le MTMDET financera 85 % des dépenses admissibles et la ville de Montréal financera le 15 % additionnel.

La Direction budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 29/07/2016.

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Linda Lem

Date: 5/12/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-3722-10-09-39 (Modification au contrat)
Acquisition d'autobus 40' hybride diesel-électrique à plancher surbaissé

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

a) Un maximum de cinquante et un (51) autobus pour la STM, selon les montants répartis comme suit:

- i) Un montant maximum hors taxes de 39 265 308,00\$ pour les autobus de base (coût unitaire 769 908,92\$);
- ii) Un montant maximum hors taxes de 1 177 959,24\$ pour les options prévues au bordereau des prix;
- iii) Un montant maximum hors taxes de 10 503 601,82\$ pour la variation du taux de change et inflation;
- iv) Un montant maximum pour les taxes de 7 629 293,64\$;

b) un maximum de treize (13) autobus pour la Société de transport de l'Outaouais;

c) un maximum de trois (3) autobus pour la Société de transport de Trois-Rivières;

d) un maximum de cinq (5) autobus pour la Société de transport de Laval;

e) un maximum de quatre (4) autobus pour la Société de transport de Lévis; ET

f) un maximum de quarante-cinq (45) autobus pour le Réseau de transport de Longueuil.

Les acquisitions pour et au nom des autres Sociétés de transport étant faites selon les conditions contenues dans les résolutions devant être adoptées par chacune de ces Sociétés de transport, et le cas échéant, sous réserve de l'approbation d'un règlement d'emprunt ou d'une modification d'un règlement d'emprunt par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

3- D'autoriser la Directrice exécutive Bus à retenir pour la STM l'une ou plusieurs des options prévues au bordereau de prix joint à la soumission produite par NOVA BUS et la dépense y étant associée, pourvu que le montant total alloué ci-haut, sous paragraphe ii), soit respecté;

4- d'autoriser une réserve pour contingences, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

SUITE DE LA RUBRIQUE INTITULÉE :

« Démarche et conclusion »

Historique d'adjudication

Contrat : 3722-10-09-39

Résolution : CA-2011-358

Nature de l'autorisation : Critères d'évaluation et de pondération et acceptation des mandats des sociétés de transport.

Contrat : 3722-10-09-39

Résolution : CA-2012-189

Montant maximum autorisé TTI pour la STM : 190 770 410,08 \$

Période couverture par l'autorisation : Septembre 2013 à décembre 2016

Nature de l'autorisation : Adjudication de contrat.

Contrat : 3722-10-09-39

Résolution : CA-2015-155

Montant maximum autorisé TTI pour la STM : Pas de montant supplémentaire

Nature de la recommandation : Modification de résolution et modification de contrat.

L'ajout de ces modifications a été nécessaire afin de répondre à l'amélioration et à l'évolution technologique du véhicule ainsi qu'aux ajustements technologiques qu'exigent les normes applicables.

Contrat : 3722-10-09-39

Résolution : CA-2015-238

Montant maximum autorisé TTI pour la STM : Pas de montant supplémentaire

Nature de la recommandation : Accepter le mandat de la Société de transport de Lévis pour l'acquisition d'autobus.

Contrat : 3722-10-09-39

Résolution : CA-2015-327

Montant maximum autorisé TTI pour la STM : 223 561 617,96 \$

Nature de la recommandation : Autoriser l'exercice des options 2017-2018 pour l'acquisition d'autobus.

Contrat : 3722-10-09-39

Résolution : CA-2016-074

Montant maximum autorisé TTI pour la STM : Pas de montant supplémentaire

Nature de la recommandation : Modification de contrat sur un lot de 23 autobus

L'ajout de ces modifications a été nécessaire afin de répondre à l'amélioration et à l'évolution technologique du véhicule ainsi qu'aux ajustements technologiques qu'exigent les normes applicables.

Contrat : 3722-10-09-39

Résolution : CA-2016-146

Montant maximum autorisé TTI pour la STM : Pas de montant supplémentaire

Nature de la recommandation : Modification de contrat sur un lot de 51 autobus

L'ajout de ces modifications a été nécessaire afin de répondre à l'amélioration et à l'évolution technologique du véhicule ainsi qu'aux ajustements technologiques qu'exigent les normes applicables.

Contrat : 3722-10-09-39

Résolution : CA-2016-319

Montant maximum autorisé TTI pour la STM : Pas de montant supplémentaire

Nature de la recommandation : Modification de contrat sur un lot de 84 autobus

L'ajout de ces modifications a été nécessaire afin de répondre à l'amélioration et à l'évolution technologique du véhicule ainsi qu'aux ajustements technologiques qu'exigent les normes applicables.

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du Secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro :

4.1

Assemblée du :

7 décembre 2016

Résolution numéro :

CA-2016-363

Recommandation STM-4187-01-12-68

D'AUTORISER l'exercice de l'option de renouvellement du contrat d'acquisition de services de téléphonie filaire et frais de millage, adjugé à l'entreprise « Bell Canada », à compter du 1^{er} janvier 2017 jusqu'au 31 décembre 2017, au montant de 1 582 702,20 \$, plus les taxes de 237 009,66 \$, pour un montant maximum de 1 819 711,86 \$, le tout conformément aux termes et conditions de l'appel d'offres STM-4187-01-12-68 et de la soumission produite par l'Adjudicataire.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE :

1.819.711,86 \$ Toutes taxes incluses

DE responsable Ressources humaines et serv. partagés

Nom : Alain Brière

Titre : Directeur Exécutif

Date : _____

Signature: _____

DE responsable : S/O

Nom : S/O

Titre : S/O

Date : _____

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée: _____

[Signature]

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

Le contrat actuel venant à terme le 31 décembre 2016, la STM doit retenir les services d'une firme pouvant offrir des services de téléphonie filaire de type Centrex ou équivalent, ainsi que des circuits spéciaux pour la radiocommunication et les téléphones hors lieu du métro, afin d'assurer la disponibilité des moyens de communication à ses employés. Tous ces services seront retenus selon la croissance ou la décroissance des besoins de la STM.

La levée de la dernière option de renouvellement du contrat STM-4187-01-12-68 permettra d'assurer la transition graduelle vers la technologie IP Alcatel qui permettra des économies substantielles.

Les prévisions des besoins ont été évaluées par la Division exploitation des systèmes et livraison des SAU de la Direction technologies de l'information, en collaboration avec la Chaîne d'approvisionnement.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : STM-4187-01-12-68 (Dernière option de renouvellement)
Titre de l'appel d'offres : Acquisition de services de téléphonie filaire et frais de millage

Processus d'adjudication de contrat

Informations sur les soumissions

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Nouveau contrat | <input type="checkbox"/> De gré à gré | <input type="checkbox"/> Levée d'options |
| <input checked="" type="checkbox"/> Renouvellement | <input type="checkbox"/> Sur invitation | <input type="checkbox"/> Autre |
| <input type="checkbox"/> Prolongation | <input type="checkbox"/> Public | |

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres : S/O

Nombre de soumissions déposées : S/O

Annexes jointes

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Analyse juridique | <input type="checkbox"/> Analyse technique |
| <input type="checkbox"/> Analyse des prix | <input type="checkbox"/> Analyse de qualité |
| <input type="checkbox"/> Rapport d'analyse des soumissions | <input type="checkbox"/> Liste des soumissionnaires |
| <input type="checkbox"/> Autres annexes | |

Cheminement décisionnel Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : S/O

Date: (jj/mm/an)

Comité : S/O

Date: (jj/mm/an)

Démarche et conclusion

Historique d'adjudication

Contrat : STM-4187-01-12-68

Résolution : CA-2012-265

Montant autorisé TTI (sans contingence) : 3 835 612,53 \$

Période couverte par l'autorisation : 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2014

Nature de l'autorisation : Contrat de base

Contrat : STM-4187-01-12-68

Résolution : CA-2014-223

Montant autorisé TTI (sans contingence) : 2 108 986,43 \$

Période couverte par l'autorisation : 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015

Nature de l'autorisation : Première option de renouvellement

Voir suite de la rubrique Démarche et conclusion

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation
S'approvisionner de façon responsable

Bell Canada a été reconnue pour son engagement envers la santé mentale, le développement durable et la protection de l'environnement en étant nommée parmi les 50 entreprises les plus socialement responsables au Canada dans les magazines Maclean's et Affaires, et en figurant au classement des 50 meilleures entreprises de 2013 de Corporate Knights.

Voir suite de la rubrique Développement durable

Préparé par : DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

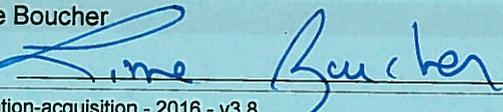
Nom : Carmen Descôteaux

Titre : Administrateur de Contrats

Service : CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

Signature : 

Date : 2 novembre 2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : STM-4187-01-12-68 (Dernière option de renouvellement)
Titre de l'appel d'offres : Acquisition de services de téléphonie filaire et frais de millage

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre	39200	U	Multiples	
Compte	595130	595130	595130	
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt			Multiples	
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	1.430.302,01	236.959,45	152.450,40	1.819.711,86

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 01 01 2017 à 31 12 2017
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	0,00\$	1.582.702,20\$	0,00\$	1.582.702,20\$
(B) TPS	0,00\$	79.135,11\$	0,00\$	79.135,11\$
(C) TVQ	0,00\$	157.874,54\$	0,00\$	157.874,54\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	1.819.711,86\$	0,00\$	1.819.711,86\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	158.072,38\$	0,00\$	158.072,38\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	1.661.639,48\$	0,00\$	1.661.639,48\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2018, indiquer le total des années 2018 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

SUBVENTIONS:

Imputation 3 : R-042-4 (Acquisition des nouvelles voitures de métro et la modification des ateliers et des équipements reliés aux nouvelles voitures de métro)

Suite à une évaluation du dossier par le MTQ, une subvention de 75 % des dépenses admissibles selon les modalités du programme régulier a été allouée pour ce projet. La direction Budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 15 novembre 2010 pour le projet " Acquisition du matériel roulant".

Imputation 4 : R-121 (Programme Réno-Infrastructures - phase 1)

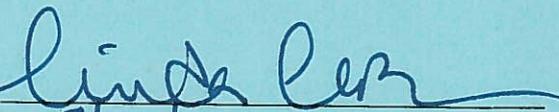
Suite à une évaluation du dossier par le MTQ, une subvention de 75 % des dépenses admissibles selon les modalités du programme régulier a été allouée pour ce projet. La direction Budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 25 novembre 2013.

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: 5/12/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-4187-01-12-68 (Dernière option de renouvellement)
Titre de l'appel d'offres : Acquisition de services de téléphonie filaire et frais de millage

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Historique d'adjudication (suite)

Contrat : STM-4187-01-12-68
Résolution : CA-2015-329
Montant autorisé TTI (sans contingence) : 2 295 775,04 \$
Période couverte par l'autorisation : 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016
Nature de l'autorisation : Deuxième option de renouvellement

La présente recommandation vise à autoriser l'exercice de la dernière option de renouvellement.

Justification de la levée d'option

La levée d'option est requise pour permettre d'effectuer le projet de remplacement de la téléphonie corporative de façon graduelle.

Le montant, pour la présente option de renouvellement est de 1 819 711,85 \$ toutes taxes incluses, portant ainsi la valeur du contrat à un total de 10 060 085,85 \$ toutes taxes incluses.

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Imputation 5 : R-114 (Système d'aide à l'exploitation et d'information aux voyageurs - SAEIV)

Suite à une évaluation du dossier par le MTQ, une subvention de 100 % des dépenses admissibles selon les modalités du programme SOFIL a été allouée pour ce projet. Le MTQ financera 85 % des dépenses admissibles et la ville de Montréal financera le 15 % additionnel. La direction Budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 8 novembre 2012.

Imputation 6 : R-156-1 (Construction d'un garage et d'un quai à la station Côte Vertu)

Suite à une évaluation du dossier, ce projet est admissible à une subvention selon les modalités du programme régulier. Une demande de subvention de principe sera déposée sous peu au MTMDET, qui confirmera cette qualification.

Imputation 8 : R-163 (Construction d'un édicule de métro et d'un corridor piétonnier pour raccorder le Centre universitaire de santé McGill au pôle multimodal Vendôme)

Suite à une évaluation du dossier par le Gouvernement du Québec, une subvention de 100 % a été allouée pour ce projet selon le décret no 1182-2015. La direction Budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 16 décembre 2015.

FINANCEMENT

La présente recommandation sera en partie financée par les règlements d'emprunt R-042-4, R-121, R-114, R-156-1 et R-163, qui ont tous été dûment autorisés par l'ensemble des instances.

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du Secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro :

4.2

Assemblée du :

7 décembre 2016

Résolution numéro :

CA-2016-364

Recommandation STM-4954-12-14-25

D'ADJUGER à l'entreprise «Metropolitan Media Distribution», un contrat de service de distribution des planibus, pour la période du 27 décembre 2016 au 26 décembre 2018, au montant de 189 600,00 \$, plus les taxes de 28 392,60 \$, pour un montant maximum de 217 992,60 \$ toutes taxes incluses le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-4954-12-14-25 et à la soumission produite par l'Adjudicataire.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE :

217.992,60 \$ Toutes taxes incluses

DE responsable EXP. CLIENT ET ACT. COMM.

Nom : Michel Lafrance

Titre : Directeur exécutif

Date : 15 NOVEMBRE 2016

Signature :

DE responsable : S.O.

Nom : S.O.

Titre : S.O.

Date :

Signature :

Secrétaire de l'assemblée :

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

Le « planibus » est un outil de planification des déplacements offert à notre clientèle. Il améliore l'expérience client car il permet de connaître à l'avance l'horaire et la fréquence de passage des autobus à divers arrêts. Cet outil vient en complément d'autres outils comme l'infobus, la carte du réseau, etc. La distribution des « planibus » dans les autobus est donnée contractuellement à une entreprise externe qui s'occupe de toutes les étapes de la distribution (la planification, la supervision, la distribution, la prise d'inventaire, l'évaluation des quantités et la préparation de divers documents reliés à cette activité).

Les prévisions des besoins ont été évaluées par la division Information et communications électroniques de la direction Marketing, Communications et Affaires publiques.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-4954-12-14-25 (Adjudication)
Titre de l'appel d'offres : Service de distribution des planibus

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat De gré à gré Levée d'options
 Renouvellement Sur invitation Autre
 Prolongation Public

Nombre d'entreprises ayant
obtenu les documents d'appel
d'offres: 6

Nombre de soumissions
déposées : 5

Annexes jointes

- Analyse juridique Analyse technique
 Analyse des prix Analyse de qualité
 Rapport d'analyse
des soumissions Liste des soumissionnaires
 Autres annexes (Documents publics seulement)

Cheminement décisionnel Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : Comité Service à la clientèle

Date: (jj/mm/an) 21 10 2016

Comité :

Date: (jj/mm/an)

Démarche et conclusion

La démarche de l'appel d'offres

Un avis a été publié dans le quotidien Le Journal de Montréal et sur le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec (SEAO), le 9 septembre 2016. Les soumissions ont été ouvertes publiquement, le 7 octobre 2016.

Le marché

Les résultats d'appels d'offres des dernières années ont fait ressortir l'absence de concurrence dans ce domaine et le désintérêt des fournisseurs potentiels. Ainsi, la meilleure stratégie d'approvisionnement a longtemps consisté à augmenter autant que possible la durée du contrat afin d'éviter les hausses qui avaient lieu à chaque nouvel appel d'offres. Toutefois, suite à une diminution naturelle du nombre de planibus distribués et à des tests effectués dernièrement avec notre clientèle, la STM croit maintenant qu'une partie de la clientèle utilise présentement les nouvelles technologies pour aller chercher l'information, d'où une durée de contrat réduite à 2 ans, nous permettant ainsi de vérifier si notre hypothèse s'avère exacte et ainsi nous ajuster plus rapidement.

Voir suite de la rubrique Démarche et conclusion

Développement durable SIO (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation
Bonifier l'offre de service pour maximiser les bénéfices du transport collectif

La distribution des planibus est une mesure pour informer et planifier les déplacements de la clientèle qui n'ont pas accès aux nouvelles technologies sur le marché. Les planibus sont imprimés sur du papier fabriqué à partir de fibres recyclées post-consommation, réduisant de ce fait les impacts de sa publication sur l'environnement.

Voir suite de la rubrique Développement durable

Préparé par : DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

Nom : Élane Thibodeau

Titre : Administrateur de contrats

Service : CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

Signature: 

Date : 11/11/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-4954-12-14-25 (Adjudication)
Titre de l'appel d'offres : Service de distribution des planibus

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre	33200			
Compte	552290			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	217.992,60			217.992,60

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 27 12 2016 à 26 12 2018
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	0,00\$	94.800,00\$	94.800,00\$	189.600,00\$
(B) TPS	0,00\$	4.740,00\$	4.740,00\$	9.480,00\$
(C) TVQ	0,00\$	9.456,30\$	9.456,30\$	18.912,60\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	108.996,30\$	108.996,30\$	217.992,60\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	9.468,15\$	9.468,15\$	18.936,30\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	99.528,15\$	99.528,15\$	199.056,30\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2018, indiquer le total des années 2018 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

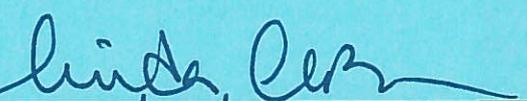
Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: 5/12/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-4954-12-14-25 (Adjudication)
Titre de l'appel d'offres : Service de distribution des planibus

Suite de la rubrique

- Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Analyse des soumissions et processus d'adjudication

Six (6) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres et cinq (5) d'entre elles ont déposé une offre dont quatre (4) sont conformes. Suite à l'analyse de conformité, il s'est avéré que le plus bas soumissionnaire, incluant l'escompte de paiement, soit la firme Le Marketing BUZZZ! Inc. a été déclaré non-conforme. Le deuxième plus bas soumissionnaire, déclaré conforme, est la firme Metropolitan Media Distribution. Les prix sont fermes pour toute la durée du contrat.

Option(s) de renouvellement - (justifications en notes complémentaires)

Le contrat prévoit une option de renouvellement de douze (12) mois.

Règle d'adjudication

Comme le prévoit la règle d'adjudication de l'appel d'offres, il est recommandé d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme.

Estimation

L'estimation de contrôle pour ce contrat est de 236 768,02 \$ toutes taxes incluses, le prix soumis de 217 992,60 \$ toutes taxes incluses est donc inférieur de 18 775,42 \$ (7,93 % favorable).

Aucune comparaison n'est possible entre les prix soumis pour le présent contrat et les prix payés pour les contrats antérieurs puisque le nombre de distribution requis pour le présent contrat est maintenant différent et à la baisse comparativement aux contrats précédents.

Suite de la rubrique

- Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Historique du/des contrat(s) précédent(s)

Contrat : STM-4065-08-11-25

Nature de l'autorisation : (Contrat de base), Résolution CA-2011-303

Montant autorisé TTI (sans contingence) : 420 808,50 \$

Période couverte par l'autorisation: du 27 décembre 2011 au 26 décembre 2014

Adjudicataire : Distribution M. Channora Dussault Enr.

Contrat : STM-4065-08-11-25

Nature de l'autorisation : (Renouvellement), Résolution CA-2014-253

Montant autorisé TTI (sans contingence) : 294 336,00 \$

Période couverte par l'autorisation : du 27 décembre 2014 au 26 décembre 2016

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du Secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro :

4.3

Assemblée du :

7 décembre 2016

Résolution numéro :

CA-2016-365

Recommandation STM-5471-07-16-02

D'ADJUGER à l'entreprise « Docu-Dépôt Inc. », un contrat de service d'archivage de documents semi-actifs de la STM, pour la période du 1^{er} mars 2017 au 29 février 2020, au montant de 359 407,65 \$, plus les taxes de 53 821,30 \$, pour un montant maximum de 413 228,95 \$ toutes taxes incluses le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-5471-07-16-02 et à la soumission produite par l'Adjudicataire.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 413.228,95 \$ Toutes taxes incluses

DE responsable Secrétariat général et aff. juridiques

Nom : Sylvie Tremblay

Titre : Secrétaire général et directeur exécutif

Date : 17/11/2016

Signature:

DE responsable : S.O.

Nom : S.O.

Titre : S.O.

Date : _____

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée :

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

La *Loi sur les sociétés de transport en commun (C-30.01)* désigne la secrétaire générale gardienne des documents et des archives de la société. De plus, la *Loi sur les archives (C-21.1)*, oblige la société de garder ces documents durant certaines périodes de temps pouvant aller jusqu'à la permanence. Le service de gestion de l'information gère l'entreposage des documents semi-actifs pour la STM; ces derniers sont consultés occasionnellement pour des raisons administratives et légales.

Afin de minimiser les coûts, les documents prescrits sont conservés en entrepôt plutôt que dans les espaces à bureau et ils sont régulièrement détruits conformément au calendrier de délais de conservation approuvé par la Bibliothèque et Archives nationales du Québec. De plus, pour protéger les documents renfermant des renseignements sensibles ou confidentiels, la STM a besoin d'un service de destruction sécurisé de ces documents.

Conséquemment, la Gestion de l'information désire retenir les services d'une firme d'archivage et de destruction de documents d'entreprise.

Les prévisions des besoins ont été évaluées par la section gestion de l'information du Secrétariat général et direction exécutive Affaires juridiques en collaboration avec la Chaîne d'approvisionnement.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5471-07-16-02 (Adjudication)
Titre de l'appel d'offres : Service d'archivage de documents semi-actifs de la STM.

Processus d'adjudication de contrat

Informations sur les soumissions

- | | | |
|---|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Nouveau contrat | <input type="checkbox"/> De gré à gré | <input type="checkbox"/> Levée d'options |
| <input type="checkbox"/> Renouvellement | <input type="checkbox"/> Sur invitation | <input type="checkbox"/> Autre |
| <input type="checkbox"/> Prolongation | <input checked="" type="checkbox"/> Public | |

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres: 6

Nombre de soumissions déposées : 2

Annexes jointes

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Analyse juridique | <input type="checkbox"/> Analyse technique |
| <input type="checkbox"/> Analyse des prix | <input type="checkbox"/> Analyse de qualité |
| <input type="checkbox"/> Rapport d'analyse des soumissions | <input type="checkbox"/> Liste des soumissionnaires |
| <input type="checkbox"/> Autres annexes (Documents publics seulement) | |

Cheminement décisionnel

 Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

Démarche et conclusion

La démarche de l'appel d'offres

Un avis a été publié dans le quotidien Le Journal de Montréal et sur le système électronique des appels d'offres du Gouvernement du Québec (SEAO), le 6 septembre 2016. Les soumissions ont été ouvertes publiquement, le 7 octobre 2016.

Le marché

L'appel d'offres ci-présent était destiné à des spécialistes de la gestion, de la destruction et de l'entreposage de documents.

Analyse des soumissions et processus d'adjudication

Six (6) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres et deux (2) d'entre elles ont déposé une offre conforme. Le plus bas soumissionnaire, soit l'entreprise Docu-Dépôt Inc. est conforme.

Les prix sont fermes la première année du contrat et par la suite ils seront ajustés annuellement selon l'IPC région de Montréal.

Voir suite de la rubrique Démarche et conclusion

Développement durable

 S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation
Limiter nos émissions atmosphériques

Le service d'archivage de documents aura pour objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Cette mesure contribue à réduire l'empreinte environnementale de la STM (chantier 5 du plan de développement durable 2020). En centralisant les demandes des services en gestion de documents semi-actifs, cela va permettre de réduire les déplacements et les coûts reliés au transport des boîtes de livraison et des retours de dossiers.

Voir suite de la rubrique Développement durable

Préparé par: DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

Nom: Sonia Thibodeau

Titre: Administrateur de contrats

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 16/11/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5471-07-16-02 (Adjudication)
Titre de l'appel d'offres : Service d'archivage de documents semi-actifs de la STM.

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre	13200			
Compte	594330			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	413.228,95			413.228,95

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 01 03 2017 à 29 02 2020
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes ³	Total
(A) Base ²		99.835,46\$	259.572,19\$	359.407,65\$
(B) TPS	0,00\$	4.991,77\$	12.978,61\$	17.970,38\$
(C) TVQ	0,00\$	9.958,59\$	25.892,33\$	35.850,92\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	114.785,82\$	298.443,13\$	413.228,95\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	9.971,07\$	25.924,77\$	35.895,84\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	104.814,75\$	272.518,36\$	377.333,11\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2018, indiquer le total des années 2018 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?
Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Linda Lem
Date: 5/12/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5471-07-16-02 (Adjudication)
Titre de l'appel d'offres : Service d'archivage de documents semi-actifs de la STM.

Suite de la rubrique

- Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Option(s) de renouvellement

Le contrat prévoit deux (2) options de renouvellement de douze (12) mois chacune.

Règle d'adjudication

Comme le prévoit la règle d'adjudication de l'appel d'offres, il est recommandé d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, incluant l'escompte de paiement, et ce, conformément au document d'appel d'offres STM-5471-07-16-02.

Historique des contrats précédents

Contrat : STM-4179-01-12-18

Résolution : CA-2012-043

Montant autorisé TTI (sans contingence) : 580 839,62 \$

Période couverte par l'autorisation : 1^{er} mars 2012 au 28 février 2017

Nature de l'autorisation : Contrat de base

Adjudicataire : RECALL Amérique du Nord.

Suite de la rubrique

- Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Estimation

L'estimation de contrôle pour ce contrat est de 516 689,51 \$ toutes taxes incluses, le prix soumis de 413 228,95 \$ toutes taxes incluses est donc inférieur de 103 460,56 \$ (20 % favorable). Cet écart s'explique par un crédit que la STM recevra au moment de la prise en charge de l'inventaire chez l'actuel entrepositaire.

Pour l'ensemble du dossier, aucune comparaison n'est possible entre les prix soumis du présent contrat versus les prix payés pour le contrat antérieur puisque plusieurs éléments diffèrent du précédent contrat dont notamment, la durée ainsi que l'intégration de nouveaux besoins.

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du Secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro :

4.4

Assemblée du :

7 décembre 2016

Résolution numéro :

CA-2016-366

Recommandation STM-5528-09-16-34

D'ADJUGER à " GSF CANADA Inc.", un contrat pour " Entretien majeur des locaux administratifs à l'étage - CT Saint-Denis ", au montant forfaitaire de 579 649,00 \$, plus les taxes de 86 802,44 \$, pour un montant total de 666 451,44 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-5528-09-16-34 et à la soumission produite par l'Adjudicataire;

D'AUTORISER une réserve pour contingences, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE :

666.451,44 \$ Toutes taxes incluses

DE responsable ING. INFRA. ET PROJETS MAJEURS

Nom : François Chamberland

Titre : Directeur exécutif

Date : 2016-11-18

Signature:

DE responsable :

Nom :

Titre :

Date :

Signature:

Secrétaire de l'assemblée :

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

La vétusté des infrastructures au Centre de transport St-Denis oblige la division ingénierie infrastructure (DII) à procéder à des travaux correctifs. Dans les bureaux administratifs à l'étage, la présence d'isolant thermique giclé dans l'entre plafond empêche toute intervention de maintenance et d'entretien sur les équipements électriques et mécaniques. Ainsi, de façon à pouvoir réaliser les travaux, tout le personnel affecté à l'administration et à la gestion des chauffeurs d'autobus de même que les locaux de service doivent être relocalisés.

Ce contrat vise, entre autres, à « Améliorer l'expérience client » par le maintien des actifs qui sera amélioré par la mise en place d'un environnement sain et sécuritaire. La qualité de l'air sera améliorée, les interventions architecturales permettront la pérennité des installations et le respect du code du bâtiment. Également, il vise à « Attirer, développer et mobiliser les talents » puisque le personnel va bénéficier d'un environnement plus agréable qui aura sans doute des répercussions sur la productivité, l'humeur, la santé et la sécurité.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du PEMI (Programme d'entretien majeur en infrastructure) autorisé lors de la séance du conseil du 1er juin 2016 (Résolution CA-2016-182).

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5528-09-16-34 (Adjudication)
Titre de l'appel d'offres : Entretien majeur des locaux administratifs à l'étage- CT Saint-Denis

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat De gré à gré Levée d'options
 Renouvellement Sur invitation Autre
 Prolongation Public

Nombre d'entreprises ayant
obtenu les documents d'appel
d'offres: 14

Nombre de soumissions
déposées : 9

Annexes jointes

- Analyse juridique Analyse technique
 Analyse des prix Analyse de qualité
 Rapport d'analyse
des soumissions Liste des soumissionnaires
 Autres annexes

Cheminement décisionnel Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets)

Date: (jj/mm/an) 07 04 2016

Comité :

Date: (jj/mm/an)

Démarche et conclusion

La démarche de l'appel d'offres

Un avis a été publié dans le quotidien Le Journal de Montréal et sur le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec (SEAO), le 22 septembre 2016. Les soumissions ont été ouvertes publiquement, le 14 octobre 2016.

Le marché

Le bassin d'entrepreneurs généraux est suffisamment grand pour procurer une compétitivité à cet appel d'offres.

Analyse des soumissions et processus d'adjudication

Quatorze (14) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres et neuf (9) d'entre elles ont déposé une offre dont neuf (9) sont conformes. Le plus bas soumissionnaire, soit l'entreprise " GSF Canada Inc.", est conforme. Les prix sont fermes pour toute la durée du contrat.

Option(s) de renouvellement

Le contrat ne prévoit aucune option de renouvellement.

Règle d'adjudication

Comme le prévoit la règle d'adjudication de l'appel d'offres, il est recommandé d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme.

Voir suite de la rubrique Démarche et conclusion

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Agir en employeur responsable

Réduire notre empreinte écologique

Le présent appel d'offres comprenait une section sur les obligations en matière de gestion sécuritaire des rebuts et des matériaux. Les possibles rejets de matériaux de construction dans l'environnement sont réglementés en vertu de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.

Voir suite de la rubrique Développement durable

Préparé par: APPROVISIONNEMENT - PROJETS ET CONSTRUCTION

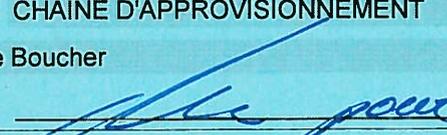
Nom: Yohann Chatel

Titre: Administrateur de contrats

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 18/11/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Appel d'offres STM-5528-09-16-34 (Adjudication)
Titre de l'appel d'offres : Entretien majeur des locaux administratifs à l'étage- CT Saint-Denis

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte	551140			
Ordre interne	500901			
Réseau activité	6016802.2000			
Règlement d'emprunt	R-166			
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	666.451,44			666.451,44

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 07 12 2016 à 22 09 2017
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes ³	Total
(A) Base ²		579.649,00\$		579.649,00\$
(B) TPS	0,00\$	28.982,45\$	0,00\$	28.982,45\$
(C) TVQ	0,00\$	57.819,99\$	0,00\$	57.819,99\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	666.451,44\$	0,00\$	666.451,44\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	57.892,44\$	0,00\$	57.892,44\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	608.559,00\$	0,00\$	608.559,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2018, indiquer le total des années 2018 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Suite à une évaluation du dossier, le programme d'entretien majeur des infrastructures Phase 1 est admissible selon les modalités du programme SOFIL. Cependant, pour le projet d'entretien majeur des locaux administratifs au centre de transport St-Denis, les dépenses effectuées ne seront pas admissibles à la subvention compte tenu de la vie utile restante du Centre de transport Saint-Denis.

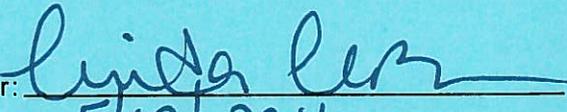
La présente recommandation sera financée par le règlement d'emprunt R-166 (Programme d'entretien majeur des infrastructures Phase 1) qui a été approuvé par le conseil d'administration de la STM et cette somme s'inscrit à l'intérieur de la limite du 10 % exigé par la loi.

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 
Date: 5/12/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5528-09-16-34 (Adjudication)
Titre de l'appel d'offres : Entretien majeur des locaux administratifs à l'étage- CT Saint-Denis

Suite de la rubrique

- Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Estimation

L'estimation de contrôle réalisée par la STM pour ce contrat est de 1 236 314,67 \$ toutes taxes incluses, le prix soumis de 666 451,44 \$ toutes taxes incluses est donc inférieur de 569 863,23 \$ (46 % favorable).

La justification des écarts entre l'estimation de contrôle et la plus basse soumission conforme concerne plusieurs items. La différence de prix favorable pour la STM s'explique comme suit :

- Les soumissions reçues et ouvertes au Bureau des soumissions déposées du Québec (BSDQ) ont favorisé des prix compétitifs pour plusieurs items au bordereau. Étant donné que le dépôt des soumissions des entrepreneurs spécialisé (sous-traitants) étant obligatoire au BSDQ pour tout contrat dont la valeur est de plus 20 000,00 \$ (avant taxes), la visibilité de l'appel d'offres est accrue et suscite de l'intérêt du marché, ce qui favorise une concurrence;
- L'intérêt général pour la réalisation des travaux intérieurs pendant la période hivernale favoriserait des prix à la baisse;
- Compte tenu des travaux inhabituels, la STM a émis une estimation de contrôle conservatrice.

Suite de la rubrique

- Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du Secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro:

4,5

Assemblée du:

7 décembre 2016

Résolution numéro:

CA-2016-367

Recommandation STM-5141-09-15-02

D'AUTORISER une augmentation de l'enveloppe budgétaire au contrat STM-5141-09-15-02 pour les services de design d'intérieur et de chargé(s) de projets d'aménagement pour la STM, adjudgé à l'entreprise « IMMODESIGN 3D Inc. », afin d'ajouter au bloc 2 : Service de chargé(s) de projets d'aménagement, un montant supplémentaire de 250 000,00 \$, plus les taxes de 37 437,50 \$, pour un montant maximum de 287 437,50 \$ toutes taxes incluses.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

287.437,50 \$ Toutes taxes incluses

DE responsable: Ressources humaines et serv. partagés

Nom: Alain Brière

Titre: Directeur exécutif

Date: 21/11/2016

Signature:

DE responsable: S.O.

Nom S.O.

Titre S.O.

Date:

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

La STM a adjudgé le 2 décembre 2015, un contrat pour les services de design d'intérieur et de chargé(s) de projets d'aménagement (Résolution CA-2015-338).

L'équipe de gestion immobilière et aménagement doit recourir à des ressources externes en design d'intérieur et en chargé(s) de projets d'aménagement, afin de supporter ladite équipe dans toutes leurs activités reliées aux projets de réaménagement et de déménagement des espaces administratifs pour l'ensemble de la STM. Le contrat de services de design d'intérieur et de chargé(s) de projets d'aménagement permet la maîtrise des finances puisqu'il offre un milieu de travail adapté aux employés qui contribue à l'efficacité et à la mobilisation.

L'enveloppe budgétaire autorisée en décembre dernier pour le bloc 2 : Service de chargé(s) de projets d'aménagement, sera insuffisante pour planifier, coordonner et superviser les équipes internes ou externes lors d'exécution des travaux d'aménagement et de déménagement, soit jusqu'à la fin du contrat prévu le 31 décembre 2018. En effet, plusieurs projets qui n'avaient pas été planifiés, sont ou seront réalisés et par conséquent, nécessiteront les services du chargé de projets pour mener à bien les aménagements et les déménagements.

Les prévisions des besoins ont été évaluées par l'équipe de gestion immobilière et aménagement de la Direction Chaîne d'approvisionnement.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-5141-09-15-02 (Augmentation)
Titre de l'appel d'offres : Services de design d'intérieur et de chargé(s) de projets d'aménagement pour la STM.

Démarche, solution proposée et conclusion

Suite à un appel d'offres public, un contrat pour les services de design d'intérieur et de chargé(s) de projets d'aménagement a été adjugé à l'entreprise « IMMODESIGN 3D Inc. » par le conseil d'administration de la STM lors d'une séance tenue le 2 décembre 2015. (Résolution CA-2015-338).

Le contrat prend fin le 31 décembre 2018 avec une option de renouvellement de douze (12) mois, qui fera l'objet d'une autre recommandation le cas échéant.

Historique d'adjudication

Contrat : STM-5141-09-15-02

Résolution : CA-2015-338

Montant autorisé TTI (sans contingence) pour l'ensemble du contrat : 386 091,80 \$

Montant autorisé TTI (sans contingence) pour le bloc 2 Service de chargé(s) de projets d'aménagement : 233 548,72 \$

Période couverte par l'autorisation : 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2018

Nature de l'autorisation : Contrat de base

Adjudicataire: Immodesign 3D Inc.

La présente recommandation vise à autoriser une augmentation de l'enveloppe budgétaire d'un montant de 287 437,50 \$ toutes taxes incluses, portant ainsi la valeur du contrat à un total de 673 529,30 \$ toutes taxes incluses.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: S.O.

Date:

JJ MM AAAA

Comité: S.O.

Date:

JJ MM AAAA

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

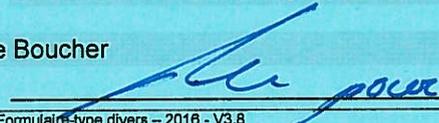
Nom: Sonia Thibodeau

Titre: Administrateur de contrats

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 16/11/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-5141-09-15-02 (Augmentation)
 Titre de l'appel d'offres : Services de design d'intérieur et de chargé(s) de projets d'aménagement pour la STM.

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre	97433	97434		
Compte	573150	573150		
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	183.063,20\$	104.374,30\$		287.437,50

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 08 12 2016 à 31 12 2018
 JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes ³	Total
(A) Base ²		124.395,00\$	125.605,00\$	250.000,00\$
(B) TPS	0,00\$	6.219,75\$	6.280,25\$	12.500,00\$
(C) TVQ	0,00\$	12.408,40\$	12.529,10\$	24.937,50\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	143.023,15\$	144.414,35\$	287.437,50\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	12.423,95\$	12.544,80\$	24.968,75\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	130.599,20\$	131.869,55\$	262.468,75\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2018, indiquer le total des années 2018 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Linda Lem

Date: 5/12/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-5141-09-15-02 (Augmentation)

Titre de l'appel d'offres : Services de design d'intérieur et de chargé(s) de projets d'aménagement pour la STM.

Suite de la rubrique

Recommandation

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

Démarche, solution proposée et conclusion

Développement durable

Subvention

Justification de l'augmentation de l'enveloppe budgétaire

Plusieurs projets qui n'étaient pas connus au moment où le contrat initial a été adjugé ont engendré des coûts de services d'aménagement sur les dossiers suivants :

- 1080 Beaver Hall 3^e étage (Projet Côte-Vertu)

- Centres de transport (Réorganisation CT 2016)

- Projet BPIM : Honoré Beaugrand (Réfection de la station)

- 110 Crémazie (Rénovation du 6^e étage)

- MPM 10 : Aménagement des laboratoires

D'autre part, certains projets prévus à l'enveloppe initiale ont nécessité des heures de chargés de projets supplémentaires à celles initialement prévues et ce, afin de permettre la livraison des différents mandats, notamment :

- Berri UQAM

- Projet 2000 Berri

- Place Dupuis

Présentement, plus de soixante-quinze (75 %) pour cent de l'enveloppe qui avait été autorisée pour les trois (3) années a déjà été consommée. De ce soixante-quinze (75 %) pour cent, soixante-quatorze (74,2 %) pour cent est directement lié aux projets financés et donc rétrofacturé.

Pour l'ensemble de ces raisons, la présente recommandation vise à autoriser une augmentation de l'enveloppe budgétaire qui va permettre la continuité des différents projets entamés et ceux qui n'avaient pas été prévus initialement au contrat.

* (BPIM : Bureau de projet d'infrastructure du métro)

Suite de la rubrique

Recommandation

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

Démarche, solution proposée et conclusion

Développement durable

Subvention

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du Secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro :

4.6

Assemblée du :

7 décembre 2016

Résolution numéro :

CA-2016-368

Recommandation STM-5309-01-16-68

D'OCTROYER à l'entreprise « SAP Canada Inc. », un contrat de support et d'entretien de la suite de progiciels SAP (« SAP Business Suite », « SAP-Portail », « SAP Business Object », « SAP libre-service ESS-MSS »), pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017, au montant de 1 997 006,37 \$, plus les taxes de 299 051,71 \$, pour un montant maximum de 2 296 058,08 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du contrat de support et d'entretien des licences SAP pour l'année 2017.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE :

2.296.058,08 \$ Toutes taxes incluses

DE responsable Ressources humaines et serv. partagés

Nom : Alain Brière

Titre : Directeur exécutif

Date : 2.11.2016

Signature:

DE responsable : S/O

Nom : S/O

Titre : S/O

Date : _____

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

La STM doit acquitter annuellement les coûts d'entretien des licences des progiciels SAP acquises depuis 1998.

Le contrat de support et d'entretien doit être renouvelé annuellement par tous les clients SAP, afin de pouvoir :

- obtenir le support du fournisseur en cas de problème avec les progiciels (résolution de problème);
- obtenir du fournisseur tous les correctifs apportés au système;
- obtenir du fournisseur les adaptations du système, pour se conformer, par exemple, aux changements légaux pour la paie et les systèmes financiers (notamment, les règles et paramètres fiscaux);
- obtenir du fournisseur tous les nouveaux développements ainsi que les améliorations apportées aux progiciels.

Le contrat de support et d'entretien est essentiel pour maintenir la disponibilité, l'intégrité, la sécurité et la performance des progiciels ainsi que leur évolution. Considérant les processus d'affaires névralgiques reposant sur les logiciels SAP au niveau du domaine des Finances (budget, comptabilité, Trésorerie, Paie, Financement des projets, indicateurs et infos de gestion, etc.), ce contrat de support contribue directement au pilier visant la maîtrise des finances.

Les prévisions des besoins ont été évaluées par la Division solutions SAP et gestion de l'information de la Direction des technologies de l'information, en collaboration avec la Chaîne d'approvisionnement.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : STM-5309-01-16-68 (Octroi)
Titre : Contrat de support et d'entretien des licences SAP pour l'année 2017

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat De gré à gré Levée d'options
 Renouvellement Sur invitation Autre
 Prolongation Public

Nombre d'entreprises ayant
obtenu les documents d'appel
d'offres: S/O

Nombre de soumissions
déposées : S/O

Annexes jointes

- Analyse juridique Analyse technique
 Analyse des prix Analyse de qualité
 Rapport d'analyse
des soumissions Liste des soumissionnaires
 Autres annexes

Cheminement décisionnel

 Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : S/O

Date: (jj/mm/an)

Comité : S/O

Date: (jj/mm/an)

Démarche et conclusion

Règle d'adjudication

Puisque SAP Canada Inc. est l'unique propriétaire des droits de propriété intellectuelle des progiciels SAP et la seule pouvant fournir à la STM les droits d'utilisation, l'octroi de ce contrat est conforme au paragraphe 10b) de l'article 101.1 de la *Loi sur les Sociétés de transport en commun (RLRQ, c. S-30.01)*, permettant une entente de gré à gré.

Option(s) de renouvellement

Le contrat ne prévoit aucune option de renouvellement.

Estimation

L'estimation de contrôle pour ce contrat est de 2 297 065,44 \$ toutes taxes incluses. Le prix soumis de 2 296 058,08 \$ toutes taxes incluses est donc inférieur de 1 007,36\$ (0,04% favorable).

Le dernier prix payé

Le prix unitaire obtenu pour le présent contrat représente un écart de 6 986,87 \$ (0,31% défavorable) par rapport au dernier prix payé par la STM.

Voir suite de la rubrique Démarche et conclusion

Développement durable

 S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation
Optimiser la contribution économique et la performance de la STM

Ce contrat permet de maintenir les activités quotidiennes et d'accroître la performance de la STM.

Voir suite de la rubrique Développement durable

Préparé par : DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

Nom : Carmen Descôteaux

Titre : Chaîne d'approvisionnement

Service : CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

Signature : 

Date : 2016/11/11

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : STM-5309-01-16-68 (Octroi)
Titre : Contrat de support et d'entretien des licences SAP pour l'année 2017

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre	39300			
Compte	552170			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	2.296.058,08			2.296.058,08

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 01 01 2017 à 31 12 2017
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	0,00\$	1.997.006,37\$	0,00\$	1.997.006,37\$
(B) TPS	0,00\$	99.850,32\$	0,00\$	99.850,32\$
(C) TVQ	0,00\$	199.201,39\$	0,00\$	199.201,39\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	2.296.058,08\$	0,00\$	2.296.058,08\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	199.451,01\$	0,00\$	199.451,01\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	2.096.607,07\$	0,00\$	2.096.607,07\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2018, indiquer le total des années 2018 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Linda Lem
Date: 5/12/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-5309-01-16-68 (Octroi)
Titre : Contrat de support et d'entretien des licences SAP pour l'année 2017

Suite de la rubrique

- Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Historique du contrat précédent

Contrat : STM-5151-09-15-68

Nature de l'autorisation : (Contrat de base), Résolution CA-2015-336

Montant autorisé TTI (sans contingence) : 2 289 071,21 \$

Période couverte par l'autorisation : du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016

Adjudicataire : SAP Canada Inc.

Suite de la rubrique

- Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du Secrétariat général

Assemblée du: 7 décembre 2016

Article de l'ordre du jour numéro: 4.7

Résolution numéro: CA-2016-369

Recommandation STM-5394-04-16-34 - Cité mobilité - Travaux de préparation pour les stations de recharge

D'AUTORISER une modification au contrat STM-5394-04-16-34 - Cité Mobilité - Travaux de préparation pour les stations de recharge, adjugé à «MGB Associés Inc.», afin de scinder en trois (3) pénalités la pénalité prévue à la phase 1 et de scinder en deux (2) pénalités la pénalité prévue à la phase 2, le tout sans crédit ou montant supplémentaire pour la STM.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

0,00 \$ -

DE responsable: ING. INFRA ET PROJETS MAJEURS

DE responsable: S/O

Nom: François Chamberland

Nom

Titre: Directeur exécutif

Titre

Date: 2016/11/22

Date:

Signature:

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

Dans le cadre du projet Cité Mobilité (en conformité avec la "Convention de réalisation" signée avec Nova Bus le 8 février 2016), la STM s'engage à réaliser certains travaux préparatoires (civils, électriques et mécaniques) pour aménager les sites où seront installés les stations de recharges rapides et les bornes de recharges lente pour les autobus électriques. Ces travaux préparatifs vont permettre la réalisation d'un projet pilote pour les autobus électriques.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-5394-04-16-34 (Modification au contrat)
Titre de l'appel d'offres : Cité Mobilité - Travaux de préparation pour les stations de recharge

Démarche, solution proposée et conclusion

Suite à un appel d'offres public, un contrat pour Cité Mobilité - Travaux de préparation pour les stations de recharge a été adjugé à «MGB Associés Inc.» par le conseil d'administration de la STM lors d'une séance tenue le 6 juillet 2016. (Résolution CA-2016-211).

Les Travaux devant être effectués par l'adjudicataire au Stationnement Square Victoria, à la station de métro Angrignon et au Centre de transport Lasalle doivent être réalisés en deux phases. Les travaux de la phase 1 touchent les trois sites mentionnés ci-haut tandis que les travaux de la phase 2 portent sur les sites Stationnement Square Victoria et Station de métro Angrignon seulement.

La STM doit livrer un équipement, précisément des chargeurs lents, à MGB Associés inc. afin de lui permettre de terminer les Travaux prévus au Centre d'attachement Lasalle. Cependant, la STM enregistre un retard de livraison d'au moins deux (2) mois pour obtenir le dit équipement qui est fournit par le biais du contrat maître du projet. Ce retard ne pouvant être imputable à l'Adjudicataire, et afin de ne pas occasionner un ralentissement des Travaux de l'Adjudicataire sur les deux autres sites, la STM divise en trois (3) la pénalité prévue à la phase 1 et divise en deux (2) la pénalité prévue à la phase 2.

Les modifications ne changent pas la nature du contrat, visent à corriger une situation qui n'avait pas été prévue au moment de l'attribution du contrat et est accessoire au contrat. Son exécution par un autre fournisseur nuirait à l'exécution efficace et à la saine administration du contrat en cours.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: _____ Date: _____

JJ MM AAAA

Comité: _____ Date: _____

JJ MM AAAA

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT - APPROVISIONNEMENT PROJETS ET CONSTRUCTION

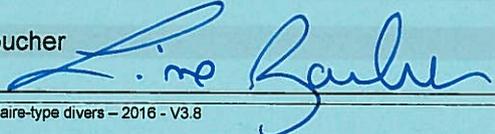
Nom: Isabelle Darsigny

Titre: Administratrice de contrat

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 21/11/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : STM-5394-04-16-34 (Modification au contrat)
Titre de l'appel d'offres : Cité Mobilité - Travaux de préparation pour les stations de recharge

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de 06 07 2016 à 18 11 2016
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	0,00\$			0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2018, indiquer le total des années 2018 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

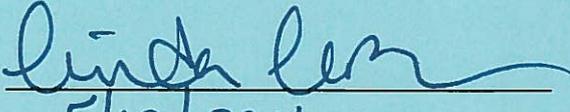
Ce projet a été admis à une subvention, par Décret, de 11 900 000,00 \$, le 20 décembre 2013, dans le cadre de la Stratégie d'électrification des transports du gouvernement du Québec. La Division Soutien Exploitation et Projets de la Direction budget et investissements confirme que la convention d'aide financière relative à cette subvention a été entérinée par le conseil d'administration de la STM le 25 juin 2015 (résolution CA-2015-176) et autorisé par le MTQ, le 13 juillet 2015.

Le projet Cité-Mobilité est financé par un budget spécial d'exploitation.

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ? **NON**

Trésorier: 

Disponibilité des fonds ?

Date: **5/12/2016**

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-5394-04-16-34 (Modification au contrat)
Titre de l'appel d'offres : Cité Mobilité - Travaux de préparation pour les stations de recharge

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

La présente modification touche une exigence de fond du contrat. L'autorisation du CA est donc nécessaire tel que prévu à l'article 4.2 de la politique de gestion 4.10 - "MODifications aux contrats octroyés par la Société et gestion des réserves pour contingences de contrat".

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général

À l'usage du Secrétariat général

Assemblée du: 7 décembre 2016

Article de l'ordre du jour numéro: 4.8

Résolution numéro: CA-2016-370

Recommandation STM-5555-11-16-62 - Acquisition, install. et program. de feux prioritaires et remplacement des contrôleurs

D'AUTORISER conditionnellement à l'obtention de l'autorisation finale du Ministère des Transports de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (ci-après "MTMDET"), l'acquisition, l'installation et la programmation des feux prioritaires et le remplacement des contrôleurs auprès de la Ville de Montréal, pour la période du 01 janvier 2017 au 31 décembre 2018, au montant forfaitaire de 1 496 100,00 \$, exempt de taxes, puisque cette entente n'est pas assujéti à la TPS et à la TVQ, le tout conformément aux conditions convenues avec la Ville de Montréal.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

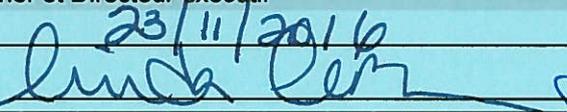
LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: 1.496.100,00 \$ -

DE responsable: Planification, finances et contrôle

Nom: Linda Lebrun

Titre: Trésorier et Directeur exécutif

Date: 23/11/2016

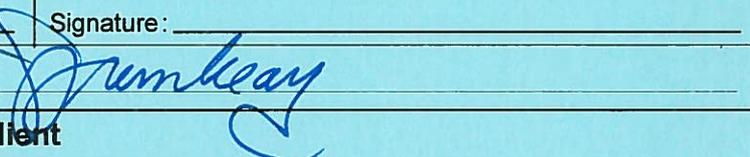
Signature: 

DE responsable:

Nom:

Titre:

Date:

Signature: 

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client
 Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance
 Maîtriser les finances
 Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

La STM a pour objectif d'accroître la qualité des services de transport collectif auprès de sa clientèle. La volonté d'améliorer les déplacements des autobus se traduit par la proposition de nouvelles voies possédant des mesures préférentielles pour bus (ci-après "MPB") sur les axes à fort achalandage. L'implantation de ces mesures permet à la STM dans un premier temps d'améliorer le service à la clientèle en optimisant les temps de parcours et en maintenant la ponctualité du service des autobus et, dans un deuxième temps de hausser la compétitivité et favoriser le transport en commun. Dans cette optique, la STM a mis en place, précisément en 2008, le Programme MPB en collaboration avec la Ville de Montréal.

Dans le cadre de la mise en place du Programme MPB, la STM et la Ville de Montréal bénéficieront à terme de MPB sur un réseau de 375 km de voies. Les MPB comprennent notamment des voies réservées et des feux prioritaires pour les autobus sur près de 1000 intersections. Les besoins reliés à la présente recommandation sont l'installation de feux prioritaires (feux chandelles) pour autobus et le remplacement de contrôleurs de feux de circulation lorsque ceux-ci ne peuvent pas accepter lesdits systèmes de feux prioritaires.

Les prévisions des besoins ont été évaluées par le département de Planification et développement des réseaux.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-5555-10-16-62 (Octroi)
Titre : Acquisition, installation et programmation des feux prioritaires et remplacement des contrôleurs

Démarche, solution proposée et conclusion

Territoire de la Ville de Montréal: La STM est responsable du projet MPB. Toutefois, la Ville de Montréal possède l'expertise et est responsable de tous les travaux effectués sur les équipements et les systèmes aux intersections analysées. L'entente avec la Ville est la suivante: la STM achète les équipements auprès de la Ville de Montréal, soit les feux chandelles, de même que les contrôleurs de feu de circulation, et ces derniers sont installés par la Ville de Montréal.

Afin de respecter les standards de la Ville de Montréal, de s'assurer de l'uniformité des équipements et d'obtenir des prix compétitifs, étant donné qu'elle bénéficie de prix concurrentiels, il est avantageux pour la STM d'acheter ces équipements directement auprès de la Ville de Montréal. Puisque la Ville de Montréal a un contrat pour l'acquisition d'une grande quantité de feux chandelles et de contrôleurs, elle bénéficie d'économies d'échelle. La Ville charge à la STM un prix compétitif incluant la fourniture, la programmation et l'installation des équipements par la Ville, en plus de ne pas appliquer de marge de profit. De plus, la Ville vend les équipements au même prix que les derniers contrats STM-5232-12-15-33, résolution CA-2016-043 et STM-4275-06-12-18, résolution CA-2012-197).

Pour ces raisons, l'octroi de ce contrat est conforme à l'alinéa 2 de l'article 101.1 de la Loi sur les Sociétés de transport en commun (RLRQ. c. S-30.01), permettant une entente de gré à gré avec un organisme public.

Pour la Ville de Montréal, les quantités visées par cette recommandation sont soixante (60) feux chandelles et quatre vingt trois (83) contrôleurs.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets)

Date: 07 07 2013
JJ MM AAAA

Comité:

Date: JJ MM AAAA

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Contribuer à la planification du territoire

Réduire notre empreinte écologique

Contribution à la planification du territoire

Les MPB permettent de réduire le temps de parcours, de prioriser les autobus sur les voies réservées et ainsi maintenir une ponctualité du service des autobus et augmenter le confort des usagés.

Réduire notre empreinte écologique

Les MPB évitent l'émission de gaz à effet de serre de plusieurs milliers par km.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par :

Nom: Isabelle Darsigny

Titre: Administratrice de contrats

Service :

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice - Chaîne d'approvisionnement

Signature: 

Date: 22/11/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-5555-10-16-62 (Octroi)
Titre : Acquisition, installation et programmation des feux prioritaires et remplacement des contrôleurs

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte	567140	547150	voir annexe	
Ordre interne	400305	400305	voir annexe	
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-015-2(CA-113)	R-015-2(CA-113)	R-015-2(CA-113)	
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	45.000,00\$	50.000,00\$	1.401.100,00\$	1.496.100,00

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de 01 01 2017 à 31 12 2018
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	523.635,00\$	972.465,00\$		1.496.100,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	523.635,00\$	972.465,00\$	0,00\$	1.496.100,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D – E)	523.635,00\$	972.465,00\$	0,00\$	1.496.100,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2019, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Suite à une évaluation du dossier, une demande de subvention finale a été soumise pour l'axe Wellington du Programme des MPB au MTQ le 14/03/2016 dans le cadre du programme régulier PAGTCP. La demande est en cours d'évaluation par le MTQ.

Une demande de subvention finale a été soumise pour l'axe Galeries d'Anjou du Programme des MPB au MTMDET le 30/06/2016 dans le cadre du programme régulier PAGTCP. La demande est en cours d'évaluation par le MTMDET.

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: 5/12/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : STM-5555-10-16-62 (Octroi)

Titre : Acquisition, installation et programmation des feux prioritaires et remplacement des contrôleurs

Suite de la rubrique

Recommandation

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

Démarche, solution proposée et conclusion

Développement durable

Subvention

Autres villes liées: Dans le cas des axes MPB situés sur le territoire des villes liées, la STM a une entente avec la Ville de Montréal de nous offrir les contrôleurs à un prix avantageux (sans l'installation). En plus des économies d'échelle réalisées, la STM s'assure d'avoir une standardisation de l'ensemble des contrôleurs MPB sur l'ensemble du territoire, évitant ainsi d'éventuelles problématiques de compatibilité avec les équipements de détection bus à venir. L'installation et la programmation de ces contrôleurs seront exécutées par un entrepreneur qui sera mis sous contrat public par la STM. Pour ce qui est des feux prioritaires (feux chandelles), un entrepreneur externe, également mis sous contrat par appel d'offres public, se chargera de la fourniture, l'installation et la programmation de ces derniers.

Dans le cadre de cette recommandation, les villes liées sont Kirkland / Beaconsfield et Montréal Est pour lesquelles la STM acquiert treize (13) contrôleurs.

Selon l'entente avec la Ville de Montréal, les coûts associés à la fourniture et l'installation des feux prioritaires (feux chandelles) et des contrôleurs sont les suivants:

Coûts d'un contrôleur

Ville de Montréal = 10 000,00 \$ - acquisition, installation et programmation incluses

Villes liées = 9 700,00 \$ - acquisition seulement par la STM. L'installation et la programmation sont réalisées par un entrepreneur dont le contrat aura été octroyé par appel d'offres public par la STM.

Coûts d'un feu prioritaire (feu chandelle)

Ville de Montréal = 9 000\$ - acquisition, installation et programmation incluses.

Villes liées - acquisition, installation et programmation réalisées par un entrepreneur dont le contrat aura été octroyé par appel d'offres public par la STM.

Option(s) de renouvellement

Le contrat ne prévoit aucune option de renouvellement.

Suite de la rubrique

Recommandation

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

Démarche, solution proposée et conclusion

Développement durable

Subvention

Une demande de subvention finale a été soumise pour l'axe Hochelaga du Programme des MPB au MTMDET le 28/11/2016 dans le cadre du programme régulier PAGTCP. La demande est en cours d'évaluation par le MTMDET.

Une demande de subvention finale sera déposée sous peu pour les axes Saint-Charles et Maurice-Duplessis du Programme des MPB au MTMDET, qui confirmera cette qualification. De plus, un avis d'octroi de contrat conditionnel à l'obtention de l'autorisation finale du MTMDET sera envoyé sous peu.

La présente recommandation sera financée par le règlement d'emprunt CA-113 modifié par le R-015, le R-015-1 et le R-015-2 (Financement de projets d'implantation des mesures préférentielles pour bus (MPB)) qui a été dûment autorisé par l'ensemble des instances.

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du Secrétariat général

Assemblée du: 7

décembre 2016

Article de l'ordre du jour numéro:

5.1

Résolution numéro:

CA-2016-371

Recommandation STM-5307-01-16-68

D'OCTROYER à l'entreprise « Dr. Éric Higgins Inc. », un contrat pour les services professionnels du docteur Éric Higgins à titre de médecin consultant et de directeur médical au Bureau de santé de la STM, pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2018, pour un montant de 504 400,00 \$, plus les taxes de 37 766,95 \$, pour un montant maximum de 542 166,95 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du contrat STM-5307-01-16-68.

(Les taxes sont applicables uniquement aux tâches administratives (activités médicales connexes), qui représentent environ 50 % des heures travaillées par année).

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

542.166,95 \$ Toutes taxes incluses

DE responsable: Ressources humaines et serv. partagés

Nom: Alain Brière

Titre: Directeur exécutif

Date: 21/11/2016

Signature:

DE responsable: S.O.

Nom S.O.

Titre S.O.

Date: _____

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

Suite au départ du Dr Marc La Barre à titre de médecin consultant et de directeur médical à la Division des relations professionnelles et gestion de la présence au travail, la STM se doit de le remplacer.

La STM a besoin d'un directeur médical pour s'occuper, entre autres, des dossiers reliés aux accidents de travail, aux suivis médicaux des accidentés et pour agir comme témoin expert de l'employeur dans les cas de litiges face aux différentes instances. Le directeur médical assure le suivi des dossiers d'absences non professionnelles pendant celles-ci et lors du retour au travail, régulier ou avec limitations fonctionnelles.

Le directeur médical coordonne les activités du bureau de santé, notamment les examens pré-emploi, périodiques, dépistages alcool et drogues, SAAQ, programme de santé au travail ainsi que tout autre besoin en terme médical.

Réaliser majoritairement ces activités à l'interne réduit les coûts d'expertises externes pour la STM et permet de faire plus d'activités à un moindre coût. Cela assure également une connaissance des réalités opérationnelles ainsi qu'une cohérence d'entreprise et favorise le retour au travail prompt et durable des travailleurs en invalidité, contribuant à améliorer la productivité.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-5307-01-16-68 (Octroi)
Titre: Contrat pour les services professionnels du Dr Éric Higgins

Démarche, solution proposée et conclusion

Règle d'octroi

Conformément à l'article 27 du *Règlement sur l'adjudication de contrats pour la fourniture de certains services professionnels (RLRQ chapitre C-19, r.2)* qui trouve application en vertu de l'article 101 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun (RLRQ chapitre S-30.01)*, la STM peut octroyer un contrat de gré à gré « pour la fourniture de services qui, en vertu d'une loi ou d'un règlement, ne peuvent être rendus que par un médecin ».

Option de renouvellement

Le contrat ne prévoit aucune option de renouvellement.

Estimation

L'estimation de contrôle et le prix négocié sont identiques, car bien que le taux horaire ait été préalablement estimé par la STM basé sur l'analyse du marché actuel et sur l'historique contractuel de la STM pour cette catégorie d'emploi, il a d'abord fallu s'entendre avec le Dr Higgins sur le nombre d'heures hebdomadaires disponibles afin d'obtenir une estimation de contrôle réaliste sur deux (2) ans.

Historique du contrat précédent

Contrat: STM-4436-02-13-68
Nature de l'autorisation : Contrat de base, Résolution CA-2013-153
Montant autorisé TTI (sans contingence) : 1 140 743,34 \$
Période couverte par l'autorisation : du 5 juin 2013 au 4 juin 2016 (36 mois)
Adjudicataire: Gesti Physis Inc.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: S.O. Date: JJ MM AAAA

Comité: S.O. Date: JJ MM AAAA

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Agir en employeur responsable

La STM agit en employeur responsable en se prévalant des services d'une firme experte dans le domaine de la santé et sécurité au travail.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

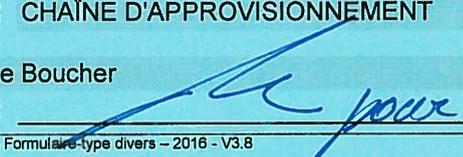
Nom: Carmen Descôteaux

Titre: Administrateur de contrats

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 2016/11/11

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-5307-01-16-68 (Octroi)
Titre: Contrat pour les services professionnels du Dr Éric Higgins

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre	37420			
Compte	551310			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	542.166,95\$			542.166,95

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 01 01 2017 à 31 12 2018
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes ³	Total
(A) Base ²		252.200,00\$	252.200,00\$	504.400,00\$
(B) TPS	0,00\$	6.305,00\$	6.305,00\$	12.610,00\$
(C) TVQ	0,00\$	12.578,48\$	12.578,48\$	25.156,95\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	271.083,48\$	271.083,48\$	542.166,95\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	12.594,24\$	12.594,24\$	25.188,48\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	258.489,24\$	258.489,24\$	516.978,48\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2018, indiquer le total des années 2018 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Linda Lem

Date: 6/12/2016

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du Secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro :

5.2

Assemblée du :

7 décembre 2016

Résolution numéro :

CA-2016-372

Recommandation STM-5070-05-14-55

D'AUTORISER, conditionnellement à l'obtention de l'autorisation des instances gouvernementales, le début de l'étape deux (2) du contrat de services professionnels pour la construction du garage souterrain à la station Côte-Vertu, adjugé à « Groupement SNC-Lavalin Inc. / Stantec / HMM », à compter du 1er février 2017 jusqu'au 30 juin 2020, avec une enveloppe budgétaire maximale de 40 051 562.00 \$, plus les taxes de 5 997 721.41 \$, pour un montant maximum de 46 049 283.41 \$, le tout conformément aux termes et conditions de l'appel d'offres STM-5070-05-14-55 et de la soumission produite par l'Adjudicataire.

D'AUTORISER, advenant le cas où l'autorisation des instances gouvernementales n'est pas obtenue avant la date du 31 janvier 2017, une modification au contrat pour permettre la prolongation de l'étape 1 d'une période de trois (3) mois (du 1er février 2017 au 30 avril 2017) pour une enveloppe budgétaire maximale de 2 100 000.00 \$, plus les taxes de 314 475 \$, pour un montant maximum de 2 414 475.00 \$. Le cas échéant, le montant de 2 100 000.00\$ prévu pour la prolongation de l'étape 1 sera déduit du montant de l'étape 2.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 46.049.283,41 \$ Toutes taxes incluses

DE responsable ING. INFRA. ET PROJETS MAJEURS

Nom : François Chamberland

Titre : Directeur exécutif

Date : 2016.11.24

Signature:

DE responsable : S.O.

Nom :

Titre :

Date :

Signature:

Secrétaire de l'assemblée :

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

La construction d'un garage à la station Côte-Vertu est essentielle pour recevoir les trains supplémentaires prévus dans les prochaines années pour la ligne 2 - Orange. Ce garage aura aussi la capacité de stationner des trains supplémentaires dont les sept (7) trains déjà achetés en prévision d'un prolongement potentiel dans le cadre du contrat d'acquisition des trains MPM-10 en cours.

Le contrat pour des services professionnels d'une firme d'ingénieurs-conseils est divisé en deux (2) étapes. L'étape 1 consiste à démarrer les travaux de rédaction des plans et devis et l'étape 2 vise à compléter la rédaction des plans et devis et à procéder à l'exécution complète du projet de construction du garage souterrain à la station Côte-Vertu.

L'étape 1 du contrat a été octroyée en décembre 2015 (CA-215-383) et vient à échéance le 31 janvier 2017.

La présente recommandation vise l'octroi de l'étape 2 du contrat, conditionnel à l'obtention de l'autorisation des instances gouvernementales. Dans le cas où l'autorisation des instances gouvernementales n'est pas obtenue avant le 31 janvier 2017, la présente vise également la modification du contrat pour permettre la prolongation de l'étape 1 pour une période de trois (3) mois. Le cas échéant, le montant de 2 100 000.00\$ prévu pour la prolongation de l'étape 1 sera déduit du montant de l'étape 2.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : STM-5070-05-14-55 (Étape 2 du projet)

Titre de l'appel d'offres : Services professionnels pour la construction du garage souterrain à la station Côte-Vertu - Étape 2 du projet

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Nouveau contrat | <input type="checkbox"/> De gré à gré | <input type="checkbox"/> Levée d'options |
| <input type="checkbox"/> Renouvellement | <input type="checkbox"/> Sur invitation | <input checked="" type="checkbox"/> Autre |
| <input checked="" type="checkbox"/> Prolongation | <input type="checkbox"/> Public | |

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres:

Nombre de soumissions déposées :

Annexes jointes

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Analyse juridique | <input type="checkbox"/> Analyse technique |
| <input type="checkbox"/> Analyse des prix | <input type="checkbox"/> Analyse de qualité |
| <input type="checkbox"/> Rapport d'analyse des soumissions | <input type="checkbox"/> Liste des soumissionnaires |
| <input type="checkbox"/> Autres annexes | |

Cheminement décisionnel

 Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets)

Date: (jj/mm/an) 03 09 2015

Comité :

Date: (jj/mm/an)

Démarche et conclusion

Historique d'adjudication

Contrat : STM-5070-05-14-55

Résolution : CA-2015-383 (le 17 décembre 2015)

Montant autorisé TTI (sans contingence) : 7 382 849.43 \$

Période couverte par l'autorisation : 28 janvier 2016 au 31 janvier 2017

Nature de l'autorisation : Étape un (1) du contrat

La présente recommandation vise à autoriser le début de l'étape 2 du contrat de services professionnels pour la construction du garage souterrain à la station Côte-Vertu.

La présente recommandation vise également la prolongation de l'étape 1 du contrat pour une période de trois (3) mois, advenant le cas où l'autorisation des instances gouvernementales n'est pas obtenue avant le 31 janvier 2017.

Voir suite de la rubrique Démarche et conclusion

Développement durable

 S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Réduire notre empreinte écologique

Conformément au chantier 5 « Réduire notre empreinte écologique » du Plan de développement durable 2020, les projets de construction doivent viser une certification en développement durable. Le projet du garage Côte-Vertu vise une certification Envision™ de l'ISI (Institute for Sustainable Infrastructure).

Voir suite de la rubrique Développement durable

Préparé par : DIVISION APPROVISIONNEMENT PROJETS ET CONSTRUCTION

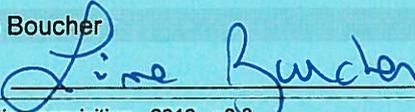
Nom : Joël Trépanier

Titre : Administrateur de contrats

Service : CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

Signature: 

Date : 23/11/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-5070-05-14-55 (Étape 2 du projet)

Titre de l'appel d'offres : Services professionnels pour la construction du garage souterrain à la station Côte-Vertu - Étape 2 du projet

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte	551590			
Ordre interne	156020			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-156-1			
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	46.049.283,41			46.049.283,41

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 01 02 2017 à 30 06 2020
 JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes ³	Total
(A) Base ²		11.566.799,87\$	28.484.762,13\$	40.051.562,00\$
(B) TPS	0,00\$	578.339,99\$	1.424.238,11\$	2.002.578,10\$
(C) TVQ	0,00\$	1.153.788,29\$	2.841.355,02\$	3.995.143,31\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	13.298.928,15\$	32.750.355,26\$	46.049.283,41\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	1.155.234,14\$	2.844.915,62\$	4.000.149,76\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	12.143.694,01\$	29.905.439,64\$	42.049.133,65\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2018, indiquer le total des années 2018 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Subvention : Suite à une évaluation du dossier, ce projet est admissible à une subvention selon les modalités du programme régulier. Une demande de subvention de principe sera déposée sous peu au MTMDET, qui confirmera cette qualification.

Financement : La présente recommandation sera financée par le règlement d'emprunt R-156-1 (Construction d'un garage et d'un quai à la station Côte-Vertu) qui a été dûment autorisé par l'ensemble des instances.

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: 5/12/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-5070-05-14-55 (Étape 2 du projet)

Titre de l'appel d'offres : Services professionnels pour la construction du garage souterrain à la station Côte-Vertu - Étape 2 du projet

Suite de la rubrique

- Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

L'adjudication du contrat est prévue en deux (2) étapes :

- L'étape 1 pour un montant de 6 421 265.00\$ avant taxes : Déjà autorisé par le CA (Résolution #CA-2015-383).
- L'étape 2 pour un montant de 40 051 562.00\$ avant taxes : Objet de la présente recommandation.

Estimation

L'estimation de contrôle pour les deux (2) étapes de ce contrat est de 38 155 852 \$ avant taxes, le prix soumis de 39 820 388 \$ avant taxes est donc supérieur de 1 664 536\$ (4,36 % défavorable).

L'analyse budgétaire demandée pour l'étape 2 (40 051 562.00\$ avant taxes) est basée sur l'estimation des services professionnels requis pour le projet en tenant compte de son contexte d'avancement actuel.

Suite de la rubrique

- Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du Secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro :

6.1

Assemblée du :

7 décembre 2016

Résolution numéro :

CA-2016-373

Recommandation STM-3909-10-10-38

D'AUTORISER des modifications au Contrat STM-3909-10-10-38 - Fourniture de matériel roulant MPM-10 pour le métro de Montréal, pour un coût de 962 151,57\$, plus les taxes de 144 082,20\$, soit un coût total de 1 106 233,77\$.

D'AUTORISER des modifications au Contrat STM-3909-10-10-38 - Fourniture de matériel roulant MPM-10 pour le métro de Montréal, pour un crédit de (26 230,00\$), plus les taxes de (3 927,94\$), soit un crédit total de (30 157,94\$).

Le tout à l'intérieur du montant autorisé de la contingence suivant la résolution du CA-2010-357, pour un coût total net de 935 921,57\$, plus les taxes de 140 154,26\$, soit un montant total de 1 076 075,83\$.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE :

\$ -

DE responsable ING, INFRA. ET PROJETS MAJEURS

Nom : François Chamberland

Titre : Directeur exécutif

Date : 2016-11-18

Signature:

DE responsable :

Nom :

Titre :

Date :

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

À l'automne 2010, la STM a octroyé un contrat de gré à gré au Consortium Bombardier Alstom (nommé CBA ci-après) pour l'acquisition des 468 voitures (52 trains) de métro MPM-10 pour une valeur totale de 1 190 462 364,00 \$, taxes en sus.

Dans le cadre d'acquisition des nouvelles voitures de métro Azur et en cours de réalisation du contrat, des modifications contractuelles se sont avérées nécessaires. Conformément à la politique de gestion PG.4.10 - *Modifications aux contrats octroyés par la société et gestion des réserves pour contingences de contrat*, la présente recommandation vise à faire autoriser un lot de modifications.

Ces modifications visent en partie à adapter et bonifier la conception des nouvelles voitures de métro et ainsi répondre à l'amélioration de l'expérience client.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Bureau de projet MPM-10 – Modifications contractuelles (lot #4) du contrat STM-3909-10-10-38 - Fourniture de matériel roulant MPM-10 pour le métro de Montréal

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat De gré à gré Levée d'options
 Renouvellement Sur invitation Autre
 Prolongation Public

Nombre d'entreprises ayant
obtenu les documents d'appel
d'offres: S.O

Nombre de soumissions
déposées : S.O

Annexes jointes

- Analyse juridique Analyse technique
 Analyse des prix Analyse de qualité
 Rapport d'analyse
des soumissions Liste des soumissionnaires
 Autres annexes items de négociation 4 reco

Cheminement décisionnel Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : S.O

Date: (jj/mm/an)

Comité : S.O

Date: (jj/mm/an)

Démarche et conclusion

Conformément à la *Loi concernant l'acquisition de voitures pour le métro de Montréal* (L.Q., 2010 c. 22), le contrat faisant l'objet de la présente recommandation a été conclu de gré à gré avec le CBA à l'automne 2010, le tout pour un montant total de 1 190 462 364,00 \$ taxes en sus.

En vertu du contrat, le CBA doit fournir 468 voitures de métro, des options techniques, des pièces de rechange et des outillages spécialisés. Pour ce faire, « le Fournisseur s'engage à respecter et à se conformer à tous et chacun des éléments, normes, exigences, spécifications, obligations, codes, techniques et performances contenus dans les Spécifications techniques et généralement à tout ce qui est requis par celles-ci ». Toutefois, « la STM peut modifier les Travaux, que ce soit en apportant des modifications ou des ajouts ou en en supprimant certaines parties » (Clause 8 du Cahier des Charges). Quant au CBA, il peut constater « qu'une amélioration peut être apportée aux Spécifications techniques ou, s'il désire, proposer une équivalence aux matériaux ou autres éléments spécifiés aux Documents contractuels » (Clause 19.2 du Cahier des charges).

Ainsi, en cours de réalisation du contrat, des modifications contractuelles ont été apportées au contrat. Le bureau de projet MPM-10 a regroupé les demandes de modifications en lots distincts qui sont associés à des périodes de temps. Le présent lot (référéncé lot # 4) qui fait l'objet de cette recommandation est associé à la période de temps du 1^{er} janvier 2014 au 28 mai 2015.

Voir suite de la rubrique *Démarche et conclusion*

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par : DIVISION APPROVISIONNEMENT - PROJETS ET CONSTRUCTION

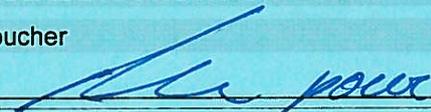
Nom: Michel Gilbert

Titre : Chargé d'intégration de contrat – projets majeurs

Service : CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date : 17/11/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Bureau de projet MPM-10 – Modifications contractuelles (lot #4) du contrat STM-3909-10-10-38 - Fourniture de matériel roulant MPM-10 pour le métro de Montréal

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de

JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

	2016	2017	2018 et suivantes ³	Total
–				
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D – E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2018, indiquer le total des années 2018 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Subvention : Suite à une évaluation du dossier par le MTQ, une subvention de 75% des dépenses admissibles selon les modalités du programme régulier a été allouée pour ce projet. La direction Budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 15 novembre 2010 pour le projet " Acquisition du matériel roulant".

Financement : La présente recommandation sera financée par le règlement d'emprunt R-042-4 (Acquisition des nouvelles voitures de métro et la modification des ateliers et des équipements reliés aux nouvelles voitures de métro) qui a été dûment autorisé par l'ensemble des instances.

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ? **NON**

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: **5/12/2014**

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Bureau de projet MPM-10 – Modifications contractuelles (lot #4) du contrat STM-3909-10-10-38 - Fourniture de matériel roulant MPM-10 pour le métro de Montréal

Suite de la rubrique

- Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Parmi les modifications contractuelles comprises dans ce lot, quinze (15) totalisent un coût de 962 151,57\$ avant taxes, soit un montant total de 1 106 233,77\$ toutes taxes incluses et cinq (5) totalisent un crédit de (26 230,00\$) avant taxes, soit un montant total de (30 157,94\$) toutes taxes incluses.

Ce coût et les crédits des modifications contractuelles totalisent finalement un coût de 935 921,57\$, plus taxes, soit un montant total de 1 076 075,83\$.

Suite de la rubrique

- Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du Secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro :

6.2

Assemblée du: 7 décembre 2016

Résolution numéro: CA-2016-374

Recommandation STM-5466-07-16-31

D'ADJUGER à l'entreprise « 9160-5188 Québec inc. (Hulix Construction) », un contrat de « Modifications - Atelier de grande révision Youville (GRY) - Lot C06 - Construction et aménagement de l'atelier de réparations majeures du métro - phase 2 », au montant de 471 850,00 \$, plus les taxes de 70 659,54 \$, pour un montant forfaitaire de 542 509,54 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-5466-07-16-31 et à la soumission produite par l'Adjudicataire.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: 542.509,54 \$ Toutes taxes incluses

DE responsable ING., INFRA. ET PROJETS MAJEURS

Nom : François Chamberland

Titre : Directeur exécutif

Date : 2016/11/28

Signature:

DE responsable : S.O.

Nom : S.O.

Titre : S.O.

Date : _____

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

La STM procède actuellement à l'approvisionnement de nouveaux trains en remplacement des trains MR-63 en service. L'arrivée des trains MPM-10 nécessite des modifications aux installations d'entretien du Plateau Youville qui regroupent notamment les ateliers responsables de l'entretien des trains.

La présente recommandation concerne l'adjudication d'un contrat visant la réfection de secteurs des ateliers et aires composant le Plateau Youville. Plus précisément, le contrat vise à effectuer la phase 2 de la construction et l'aménagement de l'atelier de réparations majeures du métro. Les travaux de l'atelier incluent, notamment, la réfection d'une section du plancher du rez-de-chaussée et le réaménagement de l'aire d'entreposage du sous-sol.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5466-07-16-31 (Adjudication) Titre : Modifications - Atelier de grande révision Youville (GRY) - Lot C06 - Construction et aménagement de l'atelier de réparations majeures du métro - Phase 2

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- | | | |
|---|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Nouveau contrat | <input type="checkbox"/> De gré à gré | <input type="checkbox"/> Levée d'options |
| <input type="checkbox"/> Renouvellement | <input type="checkbox"/> Sur invitation | <input type="checkbox"/> Autre |
| <input type="checkbox"/> Prolongation | <input checked="" type="checkbox"/> Public | |

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres: 17

Nombre de soumissions déposées : 5

Annexes jointes

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Analyse juridique | <input checked="" type="checkbox"/> Analyse technique |
| <input checked="" type="checkbox"/> Analyse des prix | <input type="checkbox"/> Analyse de qualité |
| <input checked="" type="checkbox"/> Rapport d'analyse des soumissions | <input checked="" type="checkbox"/> Liste des soumissionnaires |
| <input type="checkbox"/> Autres annexes (Documents publics seulement) | |

Cheminement décisionnel

 Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

Comité : S.O.

Date: (jj/mm/an)

Démarche et conclusion

La démarche de l'appel d'offres

Un avis a été publié dans le quotidien Le Journal de Montréal et sur le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec (SEAO), le 1er septembre 2016. Les soumissions ont été ouvertes publiquement le 11 octobre 2016.

Le marché

Le bassin d'entrepreneur est suffisamment grand pour procurer une compétitivité à cet appel d'offres.

Analyse des soumissions et processus d'adjudication

Dix-sept (17) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres et cinq (5) d'entre elles ont déposé une offre dont cinq (5) sont conformes. Le plus bas soumissionnaire, soit l'entreprise « 9160-5188 Québec inc. (Hulix construction) », est conforme. Les prix sont fermes pour toute la durée du contrat.

Voir suite de la rubrique Démarche et conclusion

Développement durable

 S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation
Réduire notre empreinte écologique

L'appel d'offres comportait des clauses spécifiques portant sur la protection de l'environnement lors des travaux dont : contrôle des émissions atmosphériques, contrôle de la contamination et la consommation de l'eau, contrôle de l'érosion et des sédiments, gestion environnementale des matières dangereuses, gestion environnementale des sols et matériaux excavés et de l'eau souterraine, contrôle des nuisances, protection des cours d'eau et milieux humides...

Voir suite de la rubrique Développement durable

Préparé par : DIVISION APPROVISIONNEMENT PROJETS ET CONSTRUCTION

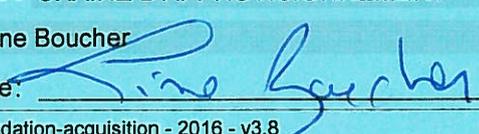
Nom: Sandra Simard

Titre : Administratrice de contrats

Service : CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 28/11/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Appel d'offres STM-5466-07-16-31 (Adjudication) Titre : Modifications - Atelier de grande révision Youville (GRY) - Lot C06 - Construction et aménagement de l'atelier de réparations majeures du métro - Phase 2

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte	551140			
Ordre interne	256180			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-042-4			
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	542.509,54			542.509,54

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de 08 12 2016 à 27 05 2017
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes ³	Total
(A) Base ²		471.850,00\$		471.850,00\$
(B) TPS	0,00\$	23.592,50\$	0,00\$	23.592,50\$
(C) TVQ	0,00\$	47.067,04\$	0,00\$	47.067,04\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	542.509,54\$	0,00\$	542.509,54\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	47.126,02\$	0,00\$	47.126,02\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	495.383,52\$	0,00\$	495.383,52\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2018, indiquer le total des années 2018 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Subvention : Suite à une évaluation du dossier par le MTQ, une subvention de 75% des dépenses admissibles selon les modalités du programme régulier a été allouée pour ce projet. La direction Budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 12 juillet 2012 pour le projet " Modification des ateliers et équipements métro".

Financement : La présente recommandation sera financée par le règlement d'emprunt R-042-4 (Acquisition des nouvelles voitures de métro et la modification des ateliers et des équipements reliés aux nouvelles voitures de métro) qui a été dûment autorisé par l'ensemble des instances.

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Linda Lem

Date: 5/12/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5466-07-16-31 (Adjudication) Titre : Modifications - Atelier de grande révision Youville (GRY) - Lot C06 - Construction et aménagement de l'atelier de répartitions majeures du métro - Phase 2

Suite de la rubrique

- Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Option(s) de renouvellement

Le contrat ne prévoit aucune option de renouvellement.

Règle d'adjudication

Comme le prévoit la règle d'adjudication de l'appel d'offres, il est recommandé d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme.

Estimation

L'estimation de contrôle pour ce contrat est de 455 641,89 \$ toutes taxes incluses, le prix soumis de 542 509,54 \$ toutes taxes incluses est donc supérieur de 86 867,65 \$ (19% défavorable). Cet écart s'explique, entre autre, par la complexité des travaux à effectuer.

Suite de la rubrique

- Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

protection de la végétation, protection des oiseaux migrateurs et de déversement accidentel.

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du Secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro:

8.1

Assemblée du:

7 décembre 2016

Résolution numéro:

CA-2016-375

Recommandation STM 29 04 02

D'AUTORISER un amendement au bail de sous-location entre Stantec Experts-Conseil Ltée (ci-après "Stantec") et la Société de transport de Montréal (ci-après "STM") pour la location d'un espace de 4 672 pieds carrés, situé au 15^e étage du 1080, Côte du Beaver Hall, Montréal, pour le Bureau de projets Équipements fixes Métro (ci-après "BPÉFM"), pour un terme d'un (1) an et cinq (5) mois, débutant le 1^{er} janvier 2017 et se terminant le 31 mai 2018, à un loyer, pour ce terme, de 189 367,84 \$, plus les taxes de 28 357,83 \$, pour un montant maximum de 217 725,67 \$.

D'AUTORISER un montant de 190 000,00 \$, plus les taxes de 28 452,50 \$, pour un montant maximum de 218 452,50 \$ pour les travaux d'aménagement des lieux loués.

D'AUTORISER les signataires à consentir à toute modification au projet d'entente de sous-location jointe à la présente recommandation qui n'est pas incompatible avec la présente, afin de donner pleinement effet à la présente recommandation.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

436.178,17 \$ Toutes taxes incluses

DE responsable: Ing., infrastructures et projets majeurs

Nom: François Chamberland

Titre: Directeur exécutif

Date: 2016/12/01

Signature:

DE responsable: S/O

Nom S/O

Titre S/O

Date: _____

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

Le 11 octobre dernier, le maire de Montréal, M. Denis Coderre, et le président du conseil d'administration de la STM, M. Philippe Schnobb, annonçaient des investissements de 213 M\$ pour rendre quatorze (14) stations de métro universellement accessibles, grâce à l'ajout d'ascenseurs, d'ici 2022. Le Programme d'accessibilité des stations de métro – Phase 1 s'échelonne de 2017 à 2022.

Le BPÉFM a été mandaté pour réaliser la première phase, soit l'accessibilité de 14 nouvelles stations. Les services professionnels ont été autorisés par le conseil d'administration de la STM (Résolution CA-2016-284) et le BPÉFM doit procéder à l'embauche de ressources.

Avec l'arrivée du Programme Accessibilité, le BPÉFM se doit donc de réorganiser ses effectifs. C'est pourquoi la sous-location d'un espace de 4 672 pieds carrés situé au 15^e étage du 1080 Beaver Hall est requise. Elle servira à installer les ressources du Programme Réno-Systèmes - phase 4, qui seront déplacées pour faire place aux ressources additionnelles requises au BPÉFM. Par leur contribution, à la réalisation des différents livrables de ces programmes, ces ressources contribueront à améliorer l'expérience client.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM 29 04 02

Titre : Sous-location de 4 672 p.c. d'espaces à bureaux de Stantec au 1080 Beaver Hall, 15e étage

Démarche, solution proposée et conclusion

Suite à l'annonce des investissements de 213 M\$ pour rendre accessibles quatorze (14) stations de métro, le BPÉFM a effectué une analyse de ses espaces à bureaux et a constaté que les espaces existants ne pouvaient loger toutes les ressources requises dans le cadre du projet Accessibilité.

Stantec a présentement sous bail un espace de 4 672 pieds carrés situé au 15^e étage du 1080, Côte du Beaver Hall. Elle est disposée à sous-louer cet espace à la STM, pour le BPÉFM, pour un terme d'un (1) an et cinq (5) mois, débutant le 1^{er} janvier 2017 et se terminant le 31 mai 2018, pour installer une partie des ressources additionnelles requises au BPÉFM. Le BPÉFM utilisera cet espace additionnel pour réorganiser ses équipes de projets.

La sous-location de l'espace additionnel au 15^e nécessite des travaux pour l'aménagement des lieux. Plusieurs bureaux doivent être démolis pour créer une aire ouverte. Ceci permettra de faire passer de 22 à 30 le nombre de personnes qui pourront occuper l'espace. Le coût des travaux est estimé à 190 000,00 \$ et la période de construction à environ trente jours (30) jours. Le coût des travaux peut sembler important pour une période de bail si courte. Toutefois, le bail contient une option de renouvellement de 5 ans qui pourra être exercée en 2017 et qui justifie l'aménagement d'un environnement de travail adéquat.

Détails du loyer :

Loyer de base : 12,50 \$ le pied carré pour janvier 2017 à mai 2018.

Frais d'exploitation taux 2016 : 15,50 \$ le pied carré, majoré annuellement au 1^{er} janvier de chaque année.

Le loyer de base proposé est à un taux très avantageux. Le BPÉFM paie 16,00 \$ le pied carré aux 19^e et 20^e étages et 19,50 \$ le pied carré au 8^e étage.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: Comité suivi des actifs

Date: 28 06 2016
JJ MM AAAA

Comité: S/O

Date: JJ MM AAAA

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Réduire notre empreinte écologique

Rendre le transport collectif accessible au plus grand nombre

L'édifice du 1080, côte du Beaver Hall a un programme de gestion des matières résiduelles;

L'édifice est accessible aux personnes à mobilité réduite;

L'édifice offre un accès direct au métro et est desservi par plusieurs lignes d'autobus;

Le stationnement intérieur offre des places de stationnement pour vélos.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par : DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

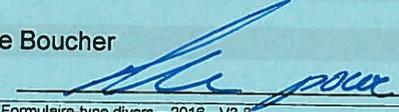
Nom: Manon Chartrand

Titre: Administrateur immobilier

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 14/11/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM 29 04 02

Titre : Sous-location de 4 672 p.c. d'espaces à bureaux de Stantec au 1080 Beaver Hall, 15e étage

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre	0			
Compte	573110			
Ordre interne	290402			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-149			
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	436.178,17\$			436.178,17

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 01 01 2017 à 31 05 2018
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes ³	Total
(A) Base ²		323.011,84\$	56.356,00\$	379.367,84\$
(B) TPS	0,00\$	16.150,59\$	2.817,80\$	18.968,39\$
(C) TVQ	0,00\$	32.220,43\$	5.621,51\$	37.841,94\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	371.382,86\$	64.795,31\$	436.178,17\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	32.260,81\$	5.628,56\$	37.889,37\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	339.122,05\$	59.166,75\$	398.288,80\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2018, indiquer le total des années 2018 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Financement : La présente recommandation sera financée par le règlement d'emprunt R-149 (Réno-Systèmes - phase 4) qui a été dûment autorisé par l'ensemble des instances.

Subvention : Suite à une évaluation du dossier par le MTMDET, une subvention de 75% des dépenses admissibles selon les modalités du programme régulier a été allouée pour ce projet.

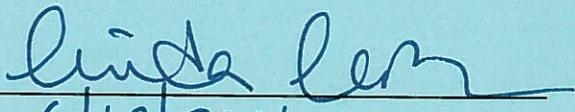
La direction Budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 31 mai 2016.

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: 6/12/2016

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du Secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro :

0.1

Assemblée du :

7 décembre 2016

Résolution numéro :

CA-2016-376

Recommandation STM-5376-04-16-64

D'ADJUGER à l'entreprise « Hulix Construction », un contrat de réfection de l'édicule Square Cabot de la station Atwater (Projet 03.02.24.35 Lot C-15), au montant de 2 814 000,00 \$, plus les taxes de 421 396,50 \$, pour un montant maximum de 3 235 396,50 \$ toutes taxes incluses, le tout conformément aux termes et conditions du document d'appel d'offres public STM-5376-04-16-64, et à la soumission produite par l'Adjudicataire;

D'AUTORISER une réserve pour contingences, tel que spécifié en annexe, laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE :

3.235.396,50 \$ Toutes taxes incluses

DE responsable ING, INFRA ET PROJETS MAJEURS

Nom : François Chamberland

Titre : Directeur exécutif

Date : 2016.11.17

Signature :

DE responsable : S.O.

Nom : S.O.

Titre : S.O.

Date :

Signature :

Secrétaire de l'assemblée :

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

Le programme Réno-Infrastructures vise essentiellement le maintien des infrastructures du réseau de métro. Le programme inclut principalement des travaux de réfection des éléments architecturaux et structuraux ainsi que des travaux de remplacement des équipements de mécanique et d'électricité et ce, notamment dans les structures auxiliaires du métro.

Dans le cadre du présent projet, les travaux consistent principalement à la réfection de l'édicule, de la toiture, des escaliers fixes, des locaux techniques et du corridor menant au centre commercial Alexis Nihon. Dans le but d'améliorer l'expérience client, ces travaux sont nécessaires pour remplacer ou moderniser des équipements et infrastructures qui ont atteint leur durée de vie utile.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5376-04-16-64 (Adjudication)
Titre de l'appel d'offres : Atwater - Réfection de l'édicule Square Cabot

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- Nouveau contrat De gré à gré Levée d'options
 Renouvellement Sur invitation Autre
 Prolongation Public

Nombre d'entreprises ayant
obtenu les documents d'appel
d'offres: 21

Nombre de soumissions
déposées : 10

Annexes jointes

- Analyse juridique Analyse technique
 Analyse des prix Analyse de qualité
 Rapport d'analyse
des soumissions Liste des soumissionnaires
 Autres annexes

Cheminement décisionnel Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : Comité suivi des actifs

Date: (jj/mm/an) 01 11 2016

Comité :

Date: (jj/mm/an)

Démarche et conclusion

La démarche de l'appel d'offres

Un avis a été publié dans le quotidien Le Journal de Montréal et sur le système électronique des appels d'offres du gouvernement du Québec (SEAO), le 15 septembre 2016. Les soumissions ont été ouvertes publiquement, le 19 octobre 2016.

Le marché

Lors de la publication de l'appel d'offres, soixante-cinq (65) entreprises ont été contactées afin de sonder l'intérêt du marché. Six (6) d'entre elles ont manifesté un intérêt à consulter les documents d'appel d'offres.

Analyse des soumissions et processus d'adjudication

Vingt et une (21) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres et dix (10) d'entre elles ont déposé une offre. Les dix (10) soumissions reçues sont conformes. Les prix sont fermes pour toute la durée du contrat.

Règle d'adjudication

Comme le prévoit la règle d'adjudication de l'appel d'offres, il est recommandé d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme.

Voir suite de la rubrique Démarche et conclusion

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation
Réduire notre empreinte écologique

Le présent appel d'offres comprend une section de devis relative aux engagements de la politique de développement durable et des principes d'approvisionnement responsable. Cette dernière fait notamment mention de réduire de quatre-vingt-quinze pour cent (95 %) le flux total de matériaux de rebut de construction et de démolition.

Voir suite de la rubrique Développement durable

Préparé par: DIVISION APPROVISIONNEMENT PROJETS ET CONSTRUCTION

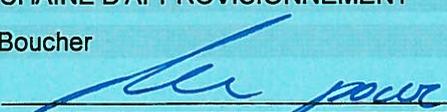
Nom: Yassine Boussikouk

Titre: Administrateur de contrats

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 16/11/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5376-04-16-64 (Adjudication)
Titre de l'appel d'offres : Atwater - Réfection de l'édicule Square Cabot

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte	551140			
Ordre interne	212435			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-154			
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	3.235.396,50			3.235.396,50

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de 08 12 2016 à 31 08 2017
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes ³	Total
(A) Base ²		2.814.000,00\$		2.814.000,00\$
(B) TPS	0,00\$	140.700,00\$	0,00\$	140.700,00\$
(C) TVQ	0,00\$	280.696,50\$	0,00\$	280.696,50\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	3.235.396,50\$	0,00\$	3.235.396,50\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	281.048,25\$	0,00\$	281.048,25\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	2.954.348,25\$	0,00\$	2.954.348,25\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2018, indiquer le total des années 2018 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Subvention :

Suite à une évaluation du dossier, une demande de subvention finale a été soumise au MTMDET le 24 mai 2016 dans le cadre du programme régulier. La demande est en cours d'évaluation par le MTMDET. De plus, un avis d'octroi de contrat a été envoyé au MTMDET le 7 décembre 2016.

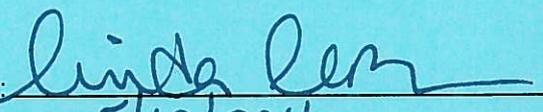
Suite à une décision du comité exécutif de la Ville de Montréal du 6 juillet 2016, ces travaux de l'édicule Square Cabot seront subventionnés par la Ville de Montréal à hauteur de 1 300 000 \$.

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: 5/12/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5376-04-16-64 (Adjudication)
Titre de l'appel d'offres : Atwater - Réfection de l'édicule Square Cabot

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Option de renouvellement

Le contrat ne prévoit aucune option de renouvellement.

Estimation

L'estimation de contrôle, réalisée par la firme Macogep, pour ce contrat est de 3 626 727,62 \$ toutes taxes incluses. Le prix soumis de 3 235 396,50 \$ toutes taxes incluses est donc inférieur de 391 331,12 \$ (10,79 % favorable).

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

Financement :

La présente recommandation sera financée par le règlement d'emprunt R-154 (Programme Réno-Infrastructures phase II) qui a été dûment autorisé par l'ensemble des instances.

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du Secrétariat général

Assemblée du: 7 décembre 2016

Article de l'ordre du jour numéro: 9.2

Résolution numéro: CA-2016-377

Recommandation STM-5119-07-15-64

D'AUTORISER une modification au contrat STM-5119-07-15-64 pour la réfection de 8 structures auxiliaires, adjugé à l'entreprise « Hulix Construction », afin de retirer les travaux prévus au poste University, le tout pour un crédit de 370 768,70 \$, plus les taxes de 55 522,61 \$, pour un crédit total de 426 291,31\$ toutes taxes incluses pour ce contrat autorisé le 2 mars 2016 (CA-2016-047).

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: 0,00 \$ Toutes taxes incluses

DE responsable: ING, INFRA ET PROJETS MAJEURS

DE responsable: S.O.

Nom: François Chamberland

Nom S.O.

Titre: Directeur exécutif

Titre S.O.

Date: 2016-11-18

Date: _____

Signature:

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

Pour chaque structure auxiliaire visée par le contrat, les travaux prévus visent principalement la réfection du béton dans l'ensemble du puits, le remplacement de l'éclairage et de l'ensemble de la distribution 600V et moins, le remplacement des canalisations de drainage, le remplacement des paliers, échelles et autres métaux ouvrés ainsi que le déplacement des équipements existants afin de permettre l'exécution des travaux. Dans le but d'améliorer l'expérience client, ces travaux sont nécessaires pour remplacer ou moderniser des équipements et infrastructures qui ont atteint leur durée de vie utile.

Les scénarios d'évacuation en cas d'incendie de la STM prévoient de maintenir un nombre minimum de postes de ventilation en opération à proximité de chaque station afin d'assurer la ventilation de la station en cas d'incendie. Comme plusieurs travaux dans les postes de ventilation sont prévus à proximité de la structure auxiliaire University, cette dernière doit être retirée du contrat.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-5119-07-15-64 (Modification au contrat)
Titre de l'appel d'offres : Réfection de 8 structures auxiliaires

Démarche, solution proposée et conclusion

Suite à un appel d'offres public, un contrat pour la réfection de 8 structures auxiliaires a été adjugé à «Hulix Construction» par le conseil d'administration de la STM lors d'une séance tenue le 2 mars 2016. (Résolution CA-2016-047).

La fin des travaux est prévue pour juillet 2017.

En cours du contrat, il a été constaté que plusieurs travaux dans les postes de ventilation sont prévus à proximité de la structure auxiliaire University. Afin de respecter les scénarios d'évacuation en cas d'incendie de la STM, les travaux prévus à la structure auxiliaire University doivent être retirés du contrat. D'ailleurs, la possibilité de retirer les travaux dans une des structures auxiliaires prévues au contrat a été considérée lors de la préparation des documents d'appel d'offres. En effet, la clause 16.10 du document «Instructions aux soumissionnaires» stipule que la STM se réserve le droit de retirer du contrat les travaux d'une des structures auxiliaires selon le prix correspondant soumis au Bordereau des prix. La STM a obtenu les informations afin de prendre la décision de retirer cette structure auxiliaire seulement après l'adjudication du contrat.

La modification ne change pas la nature du contrat et vise à corriger une situation qui n'avait pas été prévue au moment de l'attribution du contrat et est accessoire au contrat.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets)

Date: 25 05 2010
JJ MM AAAA

Comité:

Date: JJ MM AAAA

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: DIVISION APPROVISIONNEMENT PROJETS ET CONSTRUCTION

Nom: Yassine Boussikouk

Titre: Administrateur de contrats

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 17/11/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-5119-07-15-64 (Modification au contrat)
Titre de l'appel d'offres : Réfection de 8 structures auxiliaires

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte	551140			
Ordre interne	210762			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-121			
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2018, indiquer le total des années 2018 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Subvention

Suite à une évaluation du dossier par le MTQ, une subvention de 75% des dépenses admissibles selon les modalités du programme régulier a été allouée pour ce projet. La direction Budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 25 novembre 2013.

Financement

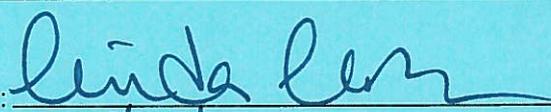
La présente recommandation sera financée par le règlement d'emprunt R-121 (Programme Réno-Infrastructures phase I) qui a été dûment autorisé par l'ensemble des instances.

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ? **NON**

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: 5/12/2014

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du Secrétariat général

Assemblée du: 7 décembre 2016

Article de l'ordre du jour numéro: 9.3

Résolution numéro: CA-2016-378

Recommandation STM-5376-04-16-64

D'AUTORISER la conclusion d'une entente à intervenir entre la Ville de Montréal (ci-après appelée la «Ville») et la Société de transport de Montréal (ci-après appelée la «STM») pour le financement et la réalisation des travaux de réfection de l'édicule Square Cabot de la station Atwater.

D'AUTORISER les signataires à apporter toute modification à l'entente qui n'est pas incompatible avec la présente recommandation et de signer tout document nécessaire, afin d'y donner pleinement effet.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

\$ -

DE responsable: ING, INFRA ET PROJETS MAJEURS

Nom: François Chamberland

Titre: Directeur exécutif

Date: 2016/11/22

Signature:

DE responsable: S.O.

Nom S.O.

Titre S.O.

Date:

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

La Ville a entrepris des travaux de réaménagement du Square Cabot et a demandé à la STM, en surplus de ses travaux prévus dans le cadre de son programme Réno-Infrastructures, de réaménager l'édicule Square Cabot en diminuant son empreinte au sol et en augmentant sa transparence.

Les travaux consistent principalement à la réfection de l'édicule, de la toiture, des escaliers fixes, des locaux techniques et du corridor menant au centre commercial Alexis Nihon. Dans le but d'améliorer l'expérience client, ces travaux sont nécessaires pour remplacer ou moderniser des équipements et infrastructures qui ont atteint leur durée de vie utile.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5376-04-16-64 (Entente)
Titre de l'appel d'offres: Protocole d'entente entre la Ville et la STM dans le cadre de la réfection de l'édicule Square Cabot de la station Atwater

Démarche, solution proposée et conclusion

Le projet de réfection de l'édicule Square Cabot se fait en partie suite à la demande de la Ville.

La STM accepte d'effectuer des travaux de réaménagement de cet édicule, en surplus des travaux déjà prévus dans le cadre de son programme Réno-Infrastructure, conditionnellement au versement d'une contribution financière de la part de la Ville. Les travaux seront donc financés conjointement entre la STM et la Ville.

Le 25 août 2016, le conseil d'agglomération de la Ville a adopté la résolution CG16 0499, en vertu de laquelle cette dernière accepte de verser une contribution municipale additionnelle maximale de 1 300 000,00 \$ à la STM pour l'exercice financier 2016 afin de réaliser lesdits travaux. Cette contribution correspond à la portion des travaux non subventionnables que la STM doit entreprendre afin de répondre aux besoins de la Ville.

Le versement de cette contribution est conditionnel à l'adoption par la Ville ainsi que par le conseil d'administration de la STM de la présente entente de réalisation et de financement des travaux de réfection de l'édicule Square Cabot de la station Atwater et sera effectué dans les 10 jours suivants l'octroi du contrat de construction faisant suite à l'appel d'offres STM-5376-04-16-64, lequel contrat fera l'objet d'une autorisation distincte du conseil d'administration.

Les travaux devraient débuter en janvier 2017 pour se terminer en août 2017. La Ville et la STM mettront en place une stratégie de communication conjointe.

Dans l'éventualité où la Ville aurait versé la contribution municipale additionnelle et que les travaux de construction touchant l'ensemble des travaux de la STM n'auraient toujours pas débuté le 1^{er} juin 2017, la STM s'engage à lui rembourser le montant ainsi versé, sans intérêts, sur demande de la Ville. Toutefois, les parties peuvent convenir de reporter cette date du 1^{er} juin 2017 à une date ultérieure.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: Comité suivi des actifs	Date: 01	11	2016
	JJ	MM	AAAA
Comité:	Date:		
	JJ	MM	AAAA

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: DIVISION APPROVISIONNEMENT PROJETS ET CONSTRUCTION

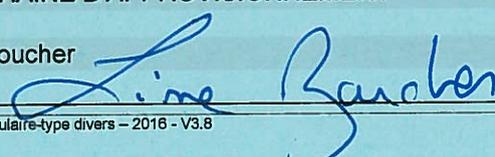
Nom: Yassine Boussikouk

Titre: Administrateur de contrats

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 20/11/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5376-04-16-64 (Entente)
 Titre de l'appel d'offres: Protocole d'entente entre la Ville et la STM dans le cadre de la réfection de l'édicule Square Cabot de la station Atwater

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-154			
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.
 3. Si le contrat se poursuit après 2018, indiquer le total des années 2018 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Subvention :

Suite à une évaluation du dossier, une demande de subvention finale a été soumise au MTMDET le 24 mai 2016 dans le cadre du programme régulier. La demande est en cours d'évaluation par le MTMDET.

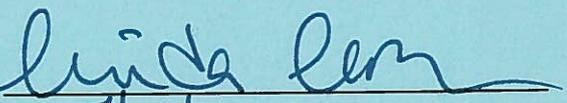
Suite à une décision du comité exécutif de la Ville de Montréal du 6 juillet 2016, les travaux de l'édicule Square Cabot seront subventionnés par la Ville de Montréal à hauteur de 1 300 000 \$.

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 
 Date: 5/12/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Appel d'offres STM-5376-04-16-64 (Entente)
Titre de l'appel d'offres: Protocole d'entente entre la Ville et la STM dans le cadre de la réfection de l'édicule Square Cabot de la station Atwater

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

Financement :

La présente recommandation sera financée par le règlement d'emprunt R-154 (Programme Réno-Infrastructures phase 2) qui a été dûment autorisé par l'ensemble des instances.

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du Secrétariat général

Assemblée du: 7 décembre 2016

Article de l'ordre du jour numéro: 9.4

Résolution numéro: CA-2016-379

Recommandation STM 5558-10-16-36

D'AUTORISER un amendement au bail entre la Société de transport de Montréal (ci-après « STM ») et Complexe Place Crémazie S.E.C., pour prolonger la durée du bail en cours pour 25 094 pieds carrés d'espace de bureaux, de quatre (4) années, soit du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2022, pour les locaux situés au 110 Crémazie Ouest à Montréal, les suites 600 Est et 1400, pour un montant de 2 418 093,31 \$, plus les taxes de 362 109,47 \$, pour un montant total de 2 780 202,78 \$ toutes taxes incluses.

D'AUTORISER le renouvellement de la location de 6 567 pieds carrés pour les locaux de la suite 600 Ouest, pour une durée de cinq (5) années et deux (2) mois, soit du 1^{er} février 2017 au 31 mars 2022, pour un montant de 810 636,94 \$, plus les taxes de 121 392,88 \$, pour un montant total de 932 029,82 \$ toutes taxes incluses.

D'AUTORISER la location de 2 621 pieds carrés d'espace de bureaux aménagés additionnels au 6^e étage, pour une durée de cinq (5) années et un (1) mois, soit du 1^{er} mars 2017 au 31 mars 2022, pour un montant de 515 059,79 \$, plus les taxes de 77 130,20 \$, pour un montant total de 592 189,99 \$ toutes taxes incluses.

D'AUTORISER une enveloppe budgétaire au montant de 155 315,82 \$, plus les taxes de 23 258,55 \$, pour un montant maximum de 178 574,37 \$ toutes taxes incluses, pour des frais accessoires non prévus au bail, pour des services devant être effectués par le bailleur, pour une période de cinq (5) années et deux (2) mois, à partir du 1^{er} février 2017 jusqu'au 31 mars 2022, pour l'ensemble des locaux faisant l'objet de la présente recommandation, le tout assujéti à la politique de gestion PG 1.02.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: 4.482.996,96 \$ Toutes taxes incluses

DE responsable: Ingénierie, infrastr. et projets majeurs

DE responsable: S/O

Nom: François Chamberland

Nom S/O

Titre: Directeur exécutif

Titre S/O

Date: 2016/11/22

Date:

Signature:

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

Le Bureau de projets infrastructures métro (BPIM) réalise des projets de réfection majeure des infrastructures du réseau du métro. Les effectifs du BPIM sont de plus de 130 ressources et sont localisés aux 6^e et 14^e étages du 110 Crémazie Ouest.

Avec le démarrage de la phase 2 du programme Réno-Infrastructures, le besoin pour les espaces de bureaux actuels du BPIM est maintenu jusqu'en 2022. En plus des effectifs actuels, des postes additionnels sont prévus au plan de ressources au cours des prochains mois. Les besoins en espace de bureaux à moyen terme seront donc plus importants puisque le nombre de ressources dédiées au BPIM est prévu passer à 155 en 2017. Conséquemment, les locaux actuels ne pourront suffire pour l'installation des nouvelles ressources, ce qui requière de louer un espace additionnel.

Le regroupement de tous les espaces à bureaux dans un même site et une prolongation du terme pour l'ensemble des locaux jusqu'en 2022, assortie d'une option de renouvellement de cinq (5) années additionnelles, permettra d'assurer la bonne marche du bureau de projet de façon à permettre la livraison des mandats pris en charge par les équipes de projet.

Ce renouvellement du bail contribuera directement à l'amélioration de l'expérience client à travers le réseau du métro, et ce, grâce aux projets réalisés par l'équipe du BPIM.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-5558-10-16-36
Titre: Amendement du bail avec Place Crémazie S.E.C.

+

Démarche, solution proposée et conclusion

La STM a conclu un bail pour les locaux de la suite 600 du 110 Crémazie Ouest en décembre 2011 pour les besoins de la Direction exécutive projets majeurs, soit pour 14 973 pieds carrés. En février 2012, suite à la création du BPIM la STM a convenu d'un premier amendement pour ajouter les espaces de la suite 1400, soit 16 688 pieds carrés additionnels. Au total le BPIM occupe présentement 31 661 pieds carrés.

Le bail en cours doit prendre fin au 31 mars 2018 pour les locaux du 1400 et du 600 Est soit pour 25 094 pieds carrés. Le bail comprends aussi la location d'un espace de 6 567 pieds carrés au 600 Ouest dont le terme est différent et se termine le 31 janvier 2017.

Pour la présente recommandation, la Direction principale gestion des projets majeurs-Métro confirme le besoin de poursuivre la location pour les espaces de bureaux de la suite 600 Ouest. Ces locaux ont été rénovés en 2016 et sont complètement occupés.

La Direction principale gestion des projets majeurs-Métro confirme aussi un besoin pour un espace de bureaux additionnel pour environ 3 000 pieds carrés afin d'installer le personnel supplémentaire à venir en 2017.

De plus, le carnet de projet du BPIM permet de confirmer le besoin pour l'ensemble des espaces de bureaux, soit les 34 282 pieds carrés faisant l'objet de la présente recommandation, jusqu'au 31 mars 2022, pour une prolongation du terme au bail de quatre (4) années.

Ainsi, un projet d'amendement a été négocié avec le bailleur. Le projet prévoit la prolongation de la location pour la suite 600 Ouest, de 6 567 pieds carrés, l'ajout d'un espace d'une superficie de 2 621 pieds carrés contigus avec la suite 600 Ouest, ainsi que la prolongation du terme du bail au 31 mars 2022 pour l'ensemble des espaces loués. L'amendement accorde à la STM une option de prolongation de cinq (5) années additionnelles.

Pour l'espace additionnel de 2 621 pieds carrés, des travaux d'aménagement réalisés par le bailleur sont requis.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: S/O Date: JJ MM AAAA

Comité: S/O Date: JJ MM AAAA

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Réduire notre empreinte écologique

Sensibiliser, former et outiller nos employés

L'édifice du 110 Crémazie Ouest est localisé à proximité du transport collectif;

L'édifice a mis en place un système de gestion des matières résiduelles et en collaboration avec la STM collabore à la collecte PVM (Papier-verre métal).

L'édifice Crémazie est détenteur de la certification Boma Best, niveau 3 (score de 82 %). Le programme national de certification environnementale pour les immeubles commerciaux vise la réduction des impacts environnementaux de la consommation de l'énergie. Il vise aussi la réduction de l'émission des GES, la réduction de la consommation et de la pollution de l'eau ainsi que la gestion des matières résiduelles.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

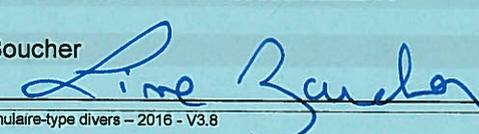
Nom: Robin Bouffard

Titre: Administrateur immobilier

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 21/11/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : STM-5558-10-16-36
Titre: Amendement du bail avec Place Crémazie S.E.C.

+

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte	573110			
Ordre interne	212000			
Réseau activité				
Règlement d'emprunt	R-154			
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	4.482.996,96\$			4.482.996,96

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de 01 02 2017 à 31 03 2022
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes ³	Total
(A) Base ²		394.613,04\$	3.504.492,82\$	3.899.105,86\$
(B) TPS	0,00\$	19.730,65\$	175.224,64\$	194.955,29\$
(C) TVQ	0,00\$	39.362,65\$	349.573,16\$	388.935,81\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	453.706,34\$	4.029.290,62\$	4.482.996,96\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	39.411,98\$	350.011,22\$	389.423,20\$
(F) Montant net (D – E)	0,00\$	414.294,36\$	3.679.279,40\$	4.093.573,76\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2018, indiquer le total des années 2018 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

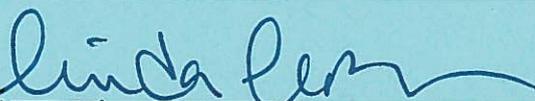
Subvention : Suite à une évaluation du dossier, une demande de subvention finale a été soumise au MTMDET le 24 mai 2016 dans le cadre du programme régulier. La demande est en cours d'évaluation par le MTMDET.

Financement : La présente recommandation sera financée par le règlement d'emprunt R-154 (Programme Réno-Infrastructures phase 2) qui a été dûment autorisé par l'ensemble des instances.

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Trésorier: 

Disponibilité des fonds ?

Date: 5/12/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-5558-10-16-36
Titre: Amendement du bail avec Place Crémazie S.E.C.

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

Coût du loyer

Superficie locative : 34 282 pieds carrés
Loyer de base : 12,00 \$ le pied carré/an
Loyer additionnel : 11,14 \$ le pied carré/an (prévision d'augmentation de 3% par an)
Fin du terme : 31 mars 2022

Loyer total 2017 : 795 804,35 \$ (avant taxes)
Loyer total 2018 : 807 859,85 \$ (avant taxes)
Loyer total 2019 : 807 885,70 \$ (avant taxes)
Loyer total 2020 : 819 780,74 \$ (avant taxes)
Loyer total 2021 : 832 032,66 \$ (avant taxes)
Loyer total 2022 : 211 163,03 \$ (avant taxes)

Historique d'adjudication

Résolution : CA-2011-321
Montant autorisé TTI : 1 243 979,79 \$
Période couverte par l'autorisation : 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2014
Nature de l'autorisation : Bail (locaux 600 Ouest et 600 Est)

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

Historique d'adjudication (suite)

Résolution : CA-2012-023
Montant autorisé TTI : 5 243 864,20 \$
Période couverte par l'autorisation : 1^{er} avril 2012 au 31 mars 2018
Nature de l'autorisation : Amendement no 1 (locaux 1400, 600 Est et 600 Ouest)

Autorisation déléguée : Directeur général
Montant autorisé TTI : 166 637,53 \$
Période couverte par l'autorisation : 1^{er} février 2015 au 31 janvier 2016
Nature de l'autorisation : Amendement no 2 (local 600 Ouest)

Résolution : CA-2015-363
Montant autorisé TTI : 173 857,58 \$
Période couverte par l'autorisation : 1^{er} février 2016 au 31 janvier 2017
Nature de l'autorisation : Amendement no 3 (local 600 Ouest)

Résolution : CA-2016-133
Montant autorisé TTI : 172 462,50 \$
Période couverte par l'autorisation : S/O
Nature de l'autorisation : Augmentation d'enveloppe pour travaux (local 600 Ouest)

Le tout portant la valeur totale à : 11 483 798,56 \$

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du Secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 10.1

Assemblée du: 7 décembre 2016

Résolution numéro: CA-2016-380

Recommandation

D'approuver les termes du mémoire d'entente intervenu avec le Syndicat du transport de Montréal (Employés des services d'entretien) (CSN) relatifs à la modification du règlement du Régime de retraite de la Société de transport de Montréal (Syndicat du transport de Montréal CSN) le tout, selon les termes du mémoire d'entente joint à la présente recommandation;
D'adopter le règlement R-022-4-1 modifiant le règlement R-022-4, selon le projet de règlement joint à la présente pour en faire partie intégrante;
De consentir aux obligations qui résultent dudit règlement et des modifications au Régime prévues au mémoire d'entente;
De soumettre le règlement aux fins d'enregistrement à l'Agence du revenu du Canada et à Retraite Québec.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

\$ -

DE responsable: RHSP

Nom: Alain Brière

Titre: Directeur exécutif

Date: 28/11/2016

Signature:

DE responsable:

Nom

Titre

Date:

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

Le régime de retraite de la Société de transport de Montréal (Syndicat du transport de Montréal CSN) regroupe tous les employés de l'entretien de la Société. Une entente signée est intervenue entre la STM et le Syndicat du transport de Montréal (employés des services d'entretien) (CSN) dont les membres sont des participants au Régime de retraite de la Société de transport de Montréal (Syndicat du transport de Montréal CSN) relativement à des modifications à apporter au règlement du Régime.

Pour mettre en application ces modifications, le règlement du Régime doit être amendé.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: RÈGLEMENT R-022-4-1 DU RÉGIME DE RETRAITE DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL
(SYNDICAT DU TRANSPORT DE MONTRÉAL CSN)

Démarche, solution proposée et conclusion

Une entente est intervenue, sous la forme d'un mémoire d'entente, avec le Syndicat du transport de Montréal (employés des services d'entretien) (CSN) dont les membres sont des participants au Régime de retraite de la Société de transport de Montréal (Syndicat du transport de Montréal CSN) concernant certaines modifications à apporter au règlement du Régime. Voici les points saillants du mémoire d'entente qui est annexé à la présente :

1. La Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminés du secteur municipal (LQ 2014 c.15) permet l'élection de deux nouveaux membres non votants sur le Comité de retraite. Ainsi, pour se conformer à cette Loi, une modification au texte du règlement du Régime est requise.
2. Lors du décès d'un participant actif âgé de plus de 65 ans, une prestation de décès est payable à la suite de ce décès. La modification vient préciser les modalités du versement de cette prestation de décès.

Les éléments du mémoire d'entente n'entraînent aucun déboursé ou charge financière pour la Société.

Un projet de règlement, soit le Règlement R-022-4-1 modifiant le Règlement R-022-4 concernant le Régime de retraite de la Société de transport de Montréal (Syndicat du transport de Montréal CSN), a été préparé et joint au présent dossier pour adoption.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité:	Date:	JJ	MM	AAAA
Comité:	Date:	JJ	MM	AAAA

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Agir en employeur responsable

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

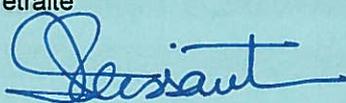
Préparé par: RHSP

Nom: Pierre Massicotte

Titre: Conseiller principal

Service: Régimes de retraite

Nom: Isabelle Poissant



Titre: Directrice

Signature: _____

Date: _____

21 novembre 2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: RÈGLEMENT R-022-4-1 DU RÉGIME DE RETRAITE DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL
(SYNDICAT DU TRANSPORT DE MONTRÉAL CSN)

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3'	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de

JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2018, indiquer le total des années 2018 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ? non

Disponibilité des fonds ?

Trésorier:

Date:



5/12/2016

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du Secrétariat général

Assemblée du: 7 décembre 2016

Article de l'ordre du jour numéro: 12.1

Résolution numéro: CA-2016-381

Recommandation STM-5554-10-16-84 - Amendement de bail 5757 Cypihot

D'APPROUVER l'amendement de bail entre la Société de Transport de Montréal (ci-après nommée : « STM ») et 161163 Canada Inc. (Ci-après nommé : « Canada Inc. ») du lot 1 163 717 cadastre du Québec, avec bâtisse ci-dessus érigée portant l'adresse municipale 5757, rue Cypihot, dans l'arrondissement Saint-Laurent, Ville de Montréal (ci-après nommée : « Usine Cypihot »), visant une prolongation de deux (2) ans et neuf (9) mois de la durée du terme initial prévu au bail, menant la fin de terme au 31 août 2021 au lieu du 30 novembre 2018, et l'ajout de quatre (4) options de renouvellement trois (3) mois chacune, pour un montant total de 4 273 533 \$, plus les taxes de 639 961,57 \$, pour un montant maximum de 4 913 494,57 \$ toutes taxes incluses, comprenant : le loyer de base, les taxes foncières, les frais d'exploitation, l'entretien et l'ajout des quatre (4) options de renouvellement de trois (3) mois, le tout selon les termes et conditions contenus audit amendement;

D'AUTORISER la Directrice, chaîne d'approvisionnement, à exercer les options de renouvellement prévues audit amendement, selon les termes et conditions y étant précisés, pour les périodes du 1^{er} septembre 2021 au 30 novembre 2021, 1^{er} décembre 2021 au 29 février 2022, 1^{er} mars 2022 au 31 mai 2022 et du 1^{er} juin 2022 au 31 août 2022, le cas échéant, sous condition de l'obtention d'une confirmation écrite du Directeur exécutif ingénierie, infrastructures et projets majeurs, attestant l'impossibilité de relocaliser les employés dans le futur Complexe Crémazie à la date prévue;

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: 4.913.494,57 \$ Toutes taxes incluses

DE responsable: Ing., Infrastructures et projets majeurs

Nom: François Chamberland

Titre: Directeur exécutif

Date: 2016.11.14

Signature:

DE responsable: S/O

Nom S/O

Titre S/O

Date: _____

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

Dans le cadre du projet de reconstruction du Complexe Crémazie, une portion des mesures transitoires consistait à louer un bâtiment à l'Usine Cypihot, et ce, afin de maintenir les opérations de la Livraison de Service au cours de la réalisation dudit projet. Le calendrier d'exécution a été retardé dans la phase conception des plans et devis.

En conséquence, il est requis de modifier la durée du terme du bail initial jusqu'au 31 août 2021, et d'y ajouter quatre (4) options de renouvellement de trois (3) mois, ce qui porterait la fin de terme au 31 août 2022 si toutes les options étaient exercées, laissant ainsi une marge de manœuvre advenant la non-complétion des travaux au Complexe Crémazie dans l'échéancier planifié. Considérant la courte durée de chacune des options et les divers délais pour les exercer, il est requis d'autoriser la Directrice de la chaîne d'approvisionnement d'exercer, le cas échéant, la ou les options, sous condition de l'obtention de l'attestation écrite du Directeur exécutif ingénierie, infrastructures et projets majeurs, confirmant l'impossibilité de relocaliser les employés dans le futur Complexe Crémazie à la date prévue.

Le projet de reconstruction du Complexe Crémazie permettra une meilleure disponibilité des véhicules de la STM qui se traduit par l'amélioration de l'expérience client.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-5554-10-16-84- 10107784
Titre: Amendement de bail du 5757 Cypihot, Montréal, entre la STM et 161163 CANADA INC.

Démarche, solution proposée et conclusion

Historique :

En juillet 2014, le Conseil d'administration de la STM (ci-après nommée : « CA ») autorisait un Bail, pour un terme de quatre (4) ans, soit du 1^{er} décembre 2014 au 30 novembre 2018, avec Canada Inc. (Résolution CA 2014-173) pour la location d'un local industriel situé au 5757, rue Cypihot, pour assurer le maintien des opérations de la Livraison du service, et ce, jusqu'à l'accueil du nouveau Complexe Crémazie, le tout pour un montant total de 4 681 016\$ TTI. Aux termes de ce bail, la STM dispose de trois (3) options de renouvellement de six (6) mois, portant la fin de la dernière période de renouvellement au 30 mai 2020, sous réserve de l'approbation desdites options et des dépenses y étant associées par ledit CA.

En mai 2015, le CA de la STM autorisait l'augmentation de l'enveloppe budgétaire (CA-2015-134) en raison de travaux électriques imprévus au bail, pour un montant total de 74 733,75\$ TTI.

Solution proposée et conclusion :

Afin d'arrimer le nouvel échéancier de construction du futur Complexe Crémazie avec le bail de l'Usine Cypihot, il est requis d'amender celui-ci afin de prolonger la durée du terme de deux (2) ans et neuf (9) mois à compter du 30 novembre 2018, portant la fin de terme au 31 août 2021, et y prévoir et autoriser la dépense de quatre (4) options de renouvellement de trois (3) mois, permettant une marge de manœuvre advenant des imprévus audit échéancier révisé menant à la réalisation dudit Complexe Crémazie.

Aux termes dudit amendement de bail, la prolongation de terme sera selon les mêmes termes et conditions que le bail initial (y compris le loyer de base), et ce, jusqu'au 31 août 2021. L'augmentation du loyer de base chiffré à 6\$/ pi². sera effective dès la réalisation de la première des quatre (4) options de renouvellement de trois (3) mois, et ce, jusqu'au 31 août 2022, si toutes les options étaient exercées. Il est à noter que pour la prolongation de terme et lesdites options, le loyer additionnel sera ajusté de même façon que ce qui est prévu au bail initial.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: S/O

Date:

JJ MM AAAA

Comité: S/O

Date:

JJ MM AAAA

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Réduire notre empreinte écologique

Bonifier l'offre de service pour maximiser les bénéfices du transport collectif

La location de l'Usine Cypihot permet de maintenir les opérations de la STM pendant la reconstruction du Complexe Crémazie, qui vise une certification de bâtiment durable LEED or.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

Nom: Sandra Boucher

Titre: Administrateur immobilier

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 11 / 11 / 2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : STM-5554-10-16-84- 10107784
Titre: Amendement de bail du 5757 Cypihot, Montréal, entre la STM et 161163 CANADA INC.

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte	573110			
Ordre interne	280000			
Réseau activité	060001.00.20.02			
Règlement d'emprunt	R-143-B			
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	4.913.494,57\$			4.913.494,57

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de 01 12 2018 à 31 08 2022
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes ³	Total
(A) Base ²			4.273.533,00\$	4.273.533,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	213.676,65\$	213.676,65\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	426.284,92\$	426.284,92\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	4.913.494,57\$	4.913.494,57\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	426.819,11\$	426.819,11\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	4.486.675,46\$	4.486.675,46\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2018, indiquer le total des années 2018 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Subvention : Suite à une évaluation du dossier, une demande de subvention finale a été soumise au MTMDET* le 22/09/2016 dans le cadre du programme SOFIL 3. La demande est en cours d'évaluation par le MTMDET.

Financement : La présente recommandation sera financée par le règlement d'emprunt R-143-B (Reconstruction du complexe Crémazie) qui a été dûment autorisée par l'ensemble des instances.

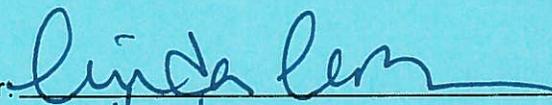
*MTMDET : Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'électrification des Transports.

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: 5/12/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : STM-5554-10-16-84- 10107784

Titre: Amendement de bail du 5757 Cypihot, Montréal, entre la STM et 161163 CANADA INC.

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

D'AUTORISER les signataires à consentir à toute modification audit amendement qui n'est pas incompatible avec la présente recommandation, afin d'y donner pleinement effet.

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

Des négociations ont donc été entamées avec le représentant du propriétaire et l'amendement de bail approuvé par Canada Inc. est le suivant :

Amendement de bail (conditions monétaires)

Part des coûts payables au bailleur :

Loyer de base : Prolongation de Terme : 1-12-2018 au 31-08-2021 : 5,75 \$ / pi.ca., soit 577 048,38 \$ / an
4 options de 3 mois : 6,00 \$ / pi.ca., soit 150 534,36 \$ / option de renouvellement, le cas échéant
Frais d'exploitation : Prévission d'un taux de 2,11 \$ / pi.ca. (2018) indexé annuellement
Assurance : Prévission d'un taux de 0,043 \$ / pi.ca. (2018) ajusté au réel annuel
Taxes foncières : Prévission d'un taux de 2,53 \$ / pi.ca. (2018) ajusté au réel annuel

Le loyer négocié pour la prolongation de terme et les options sont inférieurs à l'estimation du loyer marchand estimé en 2014 à 6,20 \$ / pi.ca. (réf. Estimation du loyer marchand : Paris, Ladouceur & Ass.).

Part des coûts payables à des tiers :

En sus des coûts payables au bailleur, il est à noter que la STM doit, en vertu du bail initial et de son amendement, déboursier directement à Hydro-Québec et Gaz-Métro les coûts inhérents à la consommation d'électricité et de gaz.

La valeur totale de la dépense locative avec Canada Inc., engagement monétaire depuis le début de terme, se chiffre à 9 669 244,32\$, toutes taxes incluses.

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du Secrétariat général

Assemblée du: 7 décembre 2016

Article de l'ordre du jour numéro: 12.2

Résolution numéro: CA-2016-382

Recommandation Entente de partenariat avec BIXI Montréal pour la saison 2017-2018

Autoriser une entente de partenariat entre la STM, BIXI Montréal et Communauto pour la période du 15 avril 2017 au 14 avril 2018.

En vertu de cette entente, les parties s'engagent à :

A) Consentir un rabais de 59 \$ aux personnes contractant à la fois un abonnement à OPUS à l'année de la STM et un abonnement annuel à BIXI :

- La contribution de la STM sera de 39 \$ et sera versée à la fin de l'année d'abonnement sous forme de crédit sur l'abonnement STM. Les crédits s'échelonnent donc en 2018-2019;
- La contribution de BIXI de 20 \$ sera versée sous forme de rabais sur le coût de l'abonnement BIXI.

B) Consentir un rabais de 59 \$ sur l'abonnement Bixi aux personnes qui s'abonnent au forfait Bixi-Auto-Bus (Trio). La contribution de la STM sera de 29 \$ taxes incluses, qui seront versés à Communauto, le gestionnaire du forfait.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

93.932,00 \$ Toutes taxes incluses

DE responsable: Expérience client et activ. commerciales

Nom: Michel Lafrance

Titre: Directeur exécutif

Date: 16 NOV. 2016

Signature:

DE responsable:

Nom

Titre

Date:

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

Afin d'encourager la mobilité intégrée et le transport actif, les parties souhaitent favoriser le recours aux modes de transport complémentaires que sont le vélo, le transport collectif, et l'auto-partage sur réservation.

Cette entente vise à offrir une tarification attrayante à nos abonnés annuels ou détenteurs de titres mensuels abonnés à plus d'un service. Les objectifs du partenariat sont de:

- Fidéliser nos clients;
- Augmenter la vente de titres mensuels en été afin d'atténuer la saisonnalité;
- Augmenter l'achalandage;
- Démontrer l'engagement de la STM envers la mobilité intégrée.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Entente de partenariat avec BIXI Montréal pour la saison 2017-2018

Démarche, solution proposée et conclusion

Dans le cadre de ce partenariat, la STM prévoit ses coûts au programme comme suit :

A) Les abonnés d'OPUS à l'année obtiendront 59 \$ en rabais, dont 39 \$ de la STM.

Nb de participants estimé pour la saison 2016-17 : 1650. Croissance estimée de 10% en 2017-18.

Coût STM: 70 785 \$

B) Les abonnés au forfait Bixi-Auto-Bus obtiendront 59 \$ en rabais, dont 29 \$ de la STM.

Nb de participants estimé pour la saison 2016-17 : 420. Croissance estimée de 30% en 2017-18.

Coût STM: 15 834 \$

C) À l'achat d'un titre mensuel en juin, juillet, août ou septembre, le client pourra obtenir un rabais de 15 \$ sur un abonnement mensuel BIXI d'une valeur de 30 \$ (la STM et Bixi financent chacune la moitié du rabais).

Nb de participants pour la saison 2016-17 : 423. Prévision de 975 pour 2017-18 (retour à un niveau comparable à 2015)

Coût STM: 7 313 \$

Total coût STM: 93 932 \$

Notes

- Le partenariat en cours se terminant le 14 avril 2017, le nombre de participants pour l'année complète a été estimé, et ce, au 31 octobre 2016.

- Un rabais financé par BIXI sera accordé aux personnes qui contractent à la fois un abonnement à OPUS & Cie de la STM et un abonnement annuel à BIXI. Ce rabais de 20% sera applicable sur le coût de l'abonnement BIXI.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: Comité Service à la clientèle

Date: 08 09 2016

JJ MM AAAA

Comité:

Date:

JJ MM AAAA

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Bonifier l'offre de service pour maximiser les bénéfices du transport collectif

Par:

- La promotion de la mobilité intégrée;

- L'amélioration de l'intermodalité.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: Division stratégie marketing et analyse

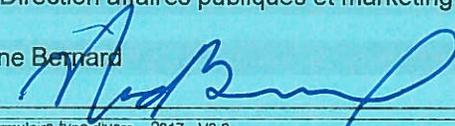
Nom: Yannick Maher

Titre: Conseiller corporatif - chef de produits

Service: Direction affaires publiques et marketing

Nom: Nadine Bernard

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 16/11/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Entente de partenariat avec BIXI Montréal pour la saison 2017-2018

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre	38400			
Compte	599521			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	93.932,00\$			93.932,00

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de 15 04 2017 à 14 04 2018
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²	19.443,00\$	53.778,00\$	17.697,00\$	90.918,00\$
(B) TPS	972,00\$	34,00\$	0,00\$	1.007,00\$
(C) TVQ	1.939,00\$	69,00\$	0,00\$	2.008,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	22.354,00\$	53.881,00\$	17.697,00\$	93.932,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	1.942,00\$	69,00\$	0,00\$	2.011,00\$
(F) Montant net (D - E)	20.412,00\$	53.812,00\$	17.697,00\$	91.921,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.
 3. Si le contrat se poursuit après 2019, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

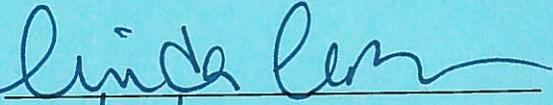
Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: 5/12/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Entente de partenariat avec BIXI Montréal pour la saison 2017-2018

Suite de la rubrique

Recommandation

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

Démarche, solution proposée et conclusion

Développement durable

Subvention

C) Consentir aux personnes qui achètent à la fois un titre de transport mensuel de la STM en juin, juillet, août ou septembre 2017 et un abonnement mensuel au BIXI pour la même période, un rabais de 15 \$ (50%) sur le coût de l'abonnement mensuel au BIXI.
- La contribution de la STM dans ce rabais sera de 7,50 \$ taxes incluses.

Autoriser la Direction exécutive - Affaires juridiques à rédiger l'entente finale à intervenir entre les parties selon des termes et conditions substantiellement conformes à ceux énoncés à la présente recommandation.

Suite de la rubrique

Recommandation

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

Démarche, solution proposée et conclusion

Développement durable

Subvention

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du Secrétariat général

Assemblée du: 7 décembre 2016

Article de l'ordre du jour numéro: 12.3

Résolution numéro: CA-2016-383

Recommandation CONVENTION-CADRE (ATUQ) 2017

D'APPROUVER la modification des montants pour les mandats de fourniture de pièces de sièges d'autobus urbain et de fourniture de lave-vitre et d'antigel éthylène glycol, suite à la révision des prévisions par les Sociétés participantes dans le cadre de la Convention-Cadre (ATUQ) 2016, intégrée à l'annexe 1 de la Convention-Cadre (ATUQ 2017).

D'APPROUVER la Convention-Cadre (ATUQ 2017) pour divers achats regroupés 2017 (ci-après appelée « Convention ») par laquelle les neuf (9) Sociétés de transport en commun du Québec, instituées en vertu de la Loi sur les Sociétés de transport en commun (RLRQ., c. S-30.01), se donnent et reçoivent des mandats d'achats regroupés en vertu de l'article 89 de la loi précitée, le tout tel que détaillé à l'annexe 1 de la Convention-Cadre (ATUQ 2017).

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: 153.475.000,00 \$ Toutes taxes incluses

DE responsable BUS

Nom : René Amilcar

Titre : Directrice exécutive

Date : 18 nov 2016

Signature:

DE responsable : S/O

Nom : S/O

Titre : S/O

Date : _____

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client
- Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance
- Maîtriser les finances
- Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

Les Sociétés de transport en commun du Québec (ci-après appelées « Sociétés de transport ») ont un nombre important d'acquisitions de biens et services à réaliser durant l'année 2017. Afin d'optimiser le processus d'acquisition, les Sociétés de transport ont décidé de se regrouper dans le cadre de la Convention. Cette Convention a pour but de consolider les treize (13) contrats regroupés pour l'année 2017, d'octroyer et d'accepter des mandats relatifs aux différents appels d'offres mentionnés à l'annexe 1 de la Convention.

Les objectifs de ces regroupements sont, d'une part, de globaliser les besoins et, d'autre part, d'échanger entre les Sociétés de transport, afin d'obtenir les meilleures offres de soumissionnaires dans le but de bien maîtriser les finances publiques et rendre efficace nos processus d'acquisition pour les neuf (9) Sociétés. Suite aux résultats des années précédentes, il est recommandé d'approuver la Convention pour l'année 2017.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : CONVENTION CADRE (ATUQ) 2017

Processus d'adjudication de contrat Informations sur les soumissions

- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Nouveau contrat | <input type="checkbox"/> De gré à gré | <input type="checkbox"/> Levée d'options |
| <input type="checkbox"/> Renouvellement | <input type="checkbox"/> Sur invitation | <input checked="" type="checkbox"/> Autre |
| <input type="checkbox"/> Prolongation | <input type="checkbox"/> Public | |

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres: S/O

Nombre de soumissions déposées: S/O

Annexes jointes

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Analyse juridique | <input type="checkbox"/> Analyse technique |
| <input type="checkbox"/> Analyse des prix | <input type="checkbox"/> Analyse de qualité |
| <input type="checkbox"/> Rapport d'analyse des soumissions | <input type="checkbox"/> Liste des soumissionnaires |
| <input checked="" type="checkbox"/> Autres annexes Convention Cadre et Annexe 1 | |

Cheminement décisionnel

 Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : S/O

Date: (jj/mm/an)

Comité : S/O

Date: (jj/mm/an)

Démarche et conclusion

Les Sociétés désirent renouveler l'expérience avec la présente Convention pour les achats regroupés de l'année 2017.

Les Sociétés de transport signataires de la Convention ont inscrit, dans l'annexe 1, les appels d'offres où il serait avantageux, en 2017, de mandater une Société afin qu'elle entreprenne, en leurs noms et à l'occasion de divers appels d'offres regroupés, l'acquisition de certains biens ou services. Plutôt que de procéder au cas par cas, pour donner et accepter ces mandats, et afin de permettre une certaine uniformité, il est recommandé de procéder via la signature d'une Convention, comme il est fait depuis 2007.

La Convention simplifie le processus administratif pour les Sociétés de transport en permettant l'octroi et/ou l'acceptation de mandats prévus à l'Annexe 1 de la Convention.

Voir suite de la rubrique Démarche et conclusion

Développement durable

 S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation
S'approvisionner de façon responsable

Un tel regroupement permet, d'une part, de globaliser les besoins et, d'autre part, d'échanger afin d'obtenir les meilleures offres de soumissionnaires en termes de coût, de qualité et en tenant compte de critères en développement durable lors d'acquisition de biens et services.

Voir suite de la rubrique Développement durable

Préparé par : DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

Nom : Céline Dumesnil

Titre : Administrateur de contrat

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom : Line Boucher

Titre : Directrice

Signature: 

Date: 18/11/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : CONVENTION CADRE (ATUQ) 2017

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de 01 01 2017 à 31 12 2021
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes ³	Total
(A) Base ²		26.697.108,07\$	106.788.432,27\$	133.485.540,34\$
(B) TPS	0,00\$	1.334.855,40\$	5.339.421,61\$	6.674.277,01\$
(C) TVQ	0,00\$	2.663.036,53\$	10.652.146,12\$	13.315.182,65\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	30.695.000,00\$	122.780.000,00\$	153.475.000,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	2.666.373,67\$	10.665.494,67\$	13.331.868,34\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	28.028.626,33\$	112.114.505,33\$	140.143.131,66\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2018, indiquer le total des années 2018 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

À des fins de certification de fonds, les montants présentés à la rubrique "ventilation des coûts" représentent le total des mandats reçus des autres Sociétés mandataires et donnés par la STM aux autres Sociétés mandataires.

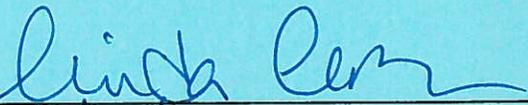
Les montants détaillés pour chacun de ces mandats pour toutes les Sociétés participantes sont énumérés au document RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF, suite de la rubrique intitulée : "Démarche et conclusion".

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 

Date: 7/12/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: CONVENTION CADRE (ATUQ) 2017

Suite de la rubrique

- Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

L'Annexe 1 détermine la nature du contrat et fixe, pour chacune des Sociétés, les limites maximales et l'étendue du mandat de chaque Société. La durée maximale de cinq (5) ans, incluant les années d'option de renouvellement, a été retenue, car la durée exacte des futurs contrats est inconnue.

La Convention comporte également d'autres dispositions administratives, notamment des délégations de pouvoirs facilitant la gestion des contrats, des garanties qui en découlent et, le cas échéant, le règlement des réclamations de garanties.

À noter que, tel que spécifié à la Convention, les représentants désignés dans la Convention ont le pouvoir d'apporter certaines modifications à l'étendue des mandats, notamment de confirmer les options de renouvellement prévues aux contrats.

Les mandats de fourniture de pièces de sièges d'autobus urbains et de fourniture de lave-vitre et d'antigel éthylène glycol, mandats approuvés à l'Annexe 1 (2016), dont le Réseau de transport de Longueuil (RTL) est le mandataire, ont été révisés par les sociétés participantes. Comme le processus d'appel d'offres pour ces mandats débutera entre la fin de l'année 2016 et le début de l'année 2017, ils ont été intégrés à l'Annexe 1 (2017) afin de refléter les prévisions révisées globalement à la hausse.

Suite de la rubrique

- Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche et conclusion Développement durable Subvention

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

OBJET : CONVENTION CADRE (ATUQ) 2017

SUITE DE LA RUBRIQUE INTITULÉE : « DÉMARCHE ET CONCLUSION »

Conformément à l'annexe 1 de la Convention, la STM reçoit six (6) mandats d'achats regroupés de plusieurs Sociétés et donne un (1) mandat au RTL, trois (3) mandats au RTC et un (1) mandat à la STL. Les cinq (5) mandats donnés par la STM aux autres Sociétés de transport sont les suivants :

1. Achat de fourniture de lubrifiants pour autobus urbains et véridins, pour un montant maximal de 19 610 709 \$ toutes taxes et contingences incluses.
2. Contrat de rechapage de pneus d'autobus, pour un montant maximal de 8 282 065 \$ toutes taxes et contingences incluses.
3. Achat de fourniture de diverses pièces de freins de marque Bendix, Haldex et Meritor pour autobus, pour un montant maximal de 22 466 551 \$ toutes taxes et contingences incluses.
4. Achat de fourniture de diverses pièces de transmission de marque ZF pour autobus, pour un montant maximal de 34 257 601 \$ toutes taxes et contingences incluses.
5. Achat de fourniture de roues de marque Accuride, pour un montant maximal de 4 216 137 \$ toutes taxes et contingences incluses.

Les Sociétés ont donnés deux (2) mandats au RTL à l'Annexe 1 de la Convention 2016, ces mandats ont été révisés et intégrés à l'Annexe 1 de la Convention 2017 :

6. Achat de fourniture de pièces de siège chauffeur pour autobus, pour un montant maximal de 8 751 305 \$ toutes taxes et contingences incluses.
7. Achat de fourniture de lave-vitre et d'antigel éthylène glycol, pour un montant maximal de 10 328 079 \$ toutes taxes et contingences incluses.

Toutes les estimations sont basées sur une durée maximale de cinq (5) ans, car la durée exacte des prochains contrats n'est pas encore connue.

Les besoins de la STM, pour tous les mandats de l'annexe 1 de la Convention, ont été estimés par la Direction de la chaîne d'approvisionnement. Une évaluation plus précise des besoins sera refaite avant le lancement des appels d'offres, par la Division planification opérationnelle, en collaboration avec la Division gestion des matières, entreposage et distribution de la Direction chaîne d'approvisionnement.

Historique des contrats en cours à l'Annexe 1 2017 pour la STM

Résolution	Raison	Période couverte	Adjudicataire	Montant avec taxes et les options
CA-2012-225 CA-2014-125 CA-2015-237 CA-2016-205	FOURNITURE DE ROULEMENTS ET MANCHONS POUR AUTOBUS	1 octobre 2012 au 4 septembre 2017 *inclus 2 options de 12 mois	PRÉVOST, UNE DIVISION GROUPE VOLVO	695 124 \$
			ABC BAKER TRANSIT PARTS	572 737 \$
			WAJAX COMPOSANTS INDUSTRIELS	581 293 \$
			BDI CANADA INC.	2 809 662 \$
			MOTION INDUSTRIES (CANADA) INC	448 674 \$
			RÉSEAU CB (CANADIAN BEARINGS)	713 229 \$
			TOTAL	5 620 719 \$

Résolution	Raison	Période de couverture	Adjudicataire	Montant avec taxes sans option
CA-2013-266 CA-2015-278	FOURNITURE DE PNEUS RADIAUX POUR AUTOBUS URBAINS	1 ^{er} novembre 2013 au 31 octobre 2017 *inclus option 24 mois	MICHELIN AMÉRIQUE DU NORD (CANADA)	12 084 253 \$

Résolution	Raison	Période couverte	Adjudicataire	Montant avec taxes et les options
CA-2014-246	FOURNITURE DE VITRES ET DE PARE-BRISE POUR AUTOBUS	1er décembre 2014 30 novembre 2017	PRÉVOST, UNE DIVISION GROUPE VOLVO	1 085 456 \$
			CBM NA INC.	86 133 \$
			NORTH AMERICAN TRANSIT SUPPLY CORP.	70 663 \$
			TOTAL	1 242 252 \$

Résolution	Raison	Période couverte	Adjudicataire	Montant avec taxes sans option
CA-2014-249	FOURNITURE DE FILTRES POUR AUTOBUS	15 décembre 2014 au 14 décembre 2017	PRÉVOST, UNE DIVISION GROUPE VOLVO	1 189 148 \$
			CBM NA INC.	633 112 \$
			CUMMINS EST DU CANADA	757 700 \$
			NEOPART CANADA INC.	314 468 \$
			TOTAL	2 894 428 \$

Résolution	Raison	Période couverte	Adjudicataire	Montant avec taxes sans option
CA-2015-015	FOURNITURE DE DIVERSES PIÈCES D'AUTOBUS	16 avril 2015 au 30 mars 2018	ABC BAKER TRANSIT PARTS	1 057 675 \$
			CBM NA INC.	3 908 988 \$
			CUMMINS EST DU CANADA	677 810 \$
			FABORY CANADA INC.	91 714 \$
			SERVICE DE FREINS MONTREAL LIMITEE	206 839 \$
			MOHAWK MFG & SUPPLY CO.	69 509 \$
			NEW FLYER INDUSTRIES CANADA ULC	1 248 058 \$
			PRÉVOST, UNE DIVISION GROUPE VOLVO	10 616 035 \$
			TRACTION (UAP INC.)	14 904 \$
TOTAL	17 891 532 \$			

Résolution	Raison	Période couverte	Adjudicataire	Montant avec taxes sans option
CA-2013-053 CA-2016-038	FOURNITURE DE FLUIDE D'ÉCHAPPEMENT DIESEL DEF-URÉE	1 ^{er} mai 2013 au 30 avril 2018 *inclus option 24 mois	ROCOCHEM INC.	1 530 286 \$

Résolution	Raison	Période couverte	Adjudicataire	Montant avec taxes
RTL 14-138	FOURNITURE DE LAVE-VITRE ET ANTIGEL POUR AUTOBUS	11 mars 2015 au 10 mars 2017	PRODUITS AUTOMOBILE LAURENTIDE INC.	525 068 \$
			HALL-CHEM MFG INC	1 435 607 \$
			TOTAL	1 960 675 \$

Résolution	Raison	Période couverte	Adjudicataire	Montant avec taxes
RTL-15-134	FOURNITURE DE PIÈCES DE SIÈGES CHAUFFEUR POUR AUTOBUS	16 novembre 2015 au 15 mai 2017	PRÉVOST, UNE DIVISION GROUPE VOLVO	604 776 \$
			NEW FLYER INDUSTRIES LIMITED	238 844 \$
			TOTAL	843 620 \$

Résolution	Raison	Période couverte	Adjudicataire	Montant avec taxes
RTL-14-54	FOURNITURE DE LUBRIFIANTS POUR AUTOBUS URBAINS ET VÉRINS	17 mai 2014 au 16 mai 2017	SAFETY-KLEEN	2 933 378.40 \$
			CREVIER LUBRIFIANTS	2 592 035.78 \$
			FILGO ÉNERGIE	421 573.88 \$
			TOTAL	5 946 988.06 \$

Résolution	Raison	Période couverte	Adjudicataire	Montant avec taxes sans option
RTC-14-72	FOURNITURE DE DIVERSES PIÈCES DE FREINS POUR AUTOBUS	1er juin 2014 au 31 mai 2017 *inclus option de 12 mois	ABC BAKER TRANSIT PARTS	29 044 \$
			NEOPART CANADA INC.	15 711 \$
			NEW FLYER INDUSTRIES LIMITED	60 407 \$
			PRÉVOST, UNE DIVISION GROUPE VOLVO	3 374 108 \$
			SERVICE DE FREINS MONTREAL LIMITEE	155 558 \$
			CBM NA INC.	1 318 832 \$
			BRAKE PRO PLUS	850 806 \$
			FREINS ALCO INC.	164 394 \$
			TOTAL	5 968 860 \$

Résolution	Raison	Période couverte	Adjudicataire	Montant avec taxes sans option
RTC-14-71	FOURNITURE DE PIÈCES DE TRANSMISSION DE MARQUE ZF POUR AUTOBUS	1er juin 2014 au 31 mai 2017 * inclus option de 12 mois	PRÉVOST, UNE DIVISION GROUPE VOLVO	3 036 331 \$
			ABC BAKER TRANSIT PARTS	444 926 \$
			NEW FLYER INDUSTRIES LIMITED	141 796 \$
			CENTRE DU CAMION SERAFIN INC.	3 493 626 \$
			CBM NA INC.	2 105 320 \$
			U.A.P. INC. DIVISION TRACTION	216 249 \$
			NEOPART CANADA INC.	395 329 \$
TOTAL	9 833 577 \$			

Résolution	Raison	Période couverte	Adjudicataire	Montant avec taxes sans option
RTC-15-34	FOURNITURE DE JANTES DE ROUE D'AUTOBUS	1 ^{er} mai 2015 au 31 mars 2018	UAP INC. (TRACTION)	1 302 460 \$



RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général

À l'usage du Secrétariat général

Assemblée du: 7 décembre 2016

Article de l'ordre du jour numéro: 12.4

Résolution numéro: CA-2016-384

Recommandation STM-5525-09-16-36

D'AUTORISER un premier amendement au bail entre la Société de transport de Montréal (ci-après "STM") et Place Dupuis Commercial Trust représenté par son mandataire Busac Inc., pour le local 2101 du 800 De Maisonneuve Est, afin de modifier le terme de l'entente prévue du 1^{er} octobre 2016 au 30 septembre 2017, pour le 1^{er} février 2017 au 31 janvier 2018, sans frais pour la STM.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: 0,00 \$ -

DE responsable: Ressources humaines et serv. partagés	DE responsable: S/O
Nom: Alain Brière	Nom S/O
Titre: Directeur exécutif	Titre S/O
Date: 21/11/2016	Date:
Signature:	Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client
 Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance
 Maîtriser les finances
 Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

Dans le cadre du projet Vision Chaîne d'approvisionnement et RDA, la STM met en place une équipe de professionnels mandatés à concevoir et mettre en œuvre les solutions pour supporter les processus de la chaîne d'approvisionnement et de production. Afin d'installer les effectifs prévus pour ce projet, des locaux ont été loués au 800 De Maisonneuve Est, la suite 2101 dont le terme devait débuter au 1^{er} octobre 2016.

Cependant, l'attribution du mandat de services professionnels a dû être retardée de quelques mois et le besoin pour octobre a été reporté.

À la séance du 3 novembre dernier (Résolution 2016-338), la STM a autorisé un contrat de services professionnels pour l'intégration d'une solution SAP de gestion des processus d'approvisionnement et de fabrication des pièces.

Maintenant, la nouvelle planification du projet demande que les locaux du 2101 puissent être disponibles au 1^{er} février 2017.

Cet amendement du bail représente une économie de quatre (4) mois de loyers pour ainsi contribuer directement à la maîtrise des finances de la STM.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : STM-5525-09-16-36
Titre: Amendement au bail avec Place Dupuis Comercial Trust

Démarche, solution proposée et conclusion

En accord avec le bailleur, le début du bail est reporté au 1^{er} février 2017 sans qu'il y ait de coût pour la STM. Ainsi la date de fin de bail sera le 31 janvier 2018, le terme étant d'une année. Le bail comporte une option de prolongation pour quatre (4) années additionnelles. La STM devra donner l'avis au plus tard le 31 octobre 2017 pour se prévaloir de cette option.

Historique d'adjudication

Contrat : Bail entre la STM et Place Dupuis Comercial Trust
Résolution : CA-2016-056
Montant autorisé TTI : 299 972,83 \$
Période couverte par l'autorisation : 1^{er} octobre 2016 au 30 septembre 2017
Nature de l'autorisation : Conclusion d'un bail

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: S/O	Date:			
		JJ	MM	AAAA
Comité: S/O	Date:			
		JJ	MM	AAAA

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

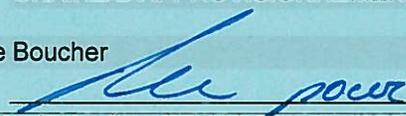
S/O

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

Nom: Robin Bouffard Titre: Administrateur immobilier

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher Titre: Directrice
Signature:  Date: 16/11/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-5525-09-16-36
 Titre: Amendement au bail avec Place Dupuis Commercial Trust

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	0,00\$			0,00

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2018, indiquer le total des années 2018 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ? **NON**

Trésorier: Linda Lem

Disponibilité des fonds ?

Date: 5/12/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM-5525-09-16-36

Titre: Amendement au bail avec Place Dupuis Comercial Trust

Suite de la rubrique

Recommandation

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

Démarche, solution proposée et conclusion

Développement durable

Subvention

Suite de la rubrique

Recommandation

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

Démarche, solution proposée et conclusion

Développement durable

Subvention

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du Secrétariat général

Assemblée du: 7 décembre 2016

Article de l'ordre du jour numéro: 13.1

Résolution numéro: CA-2016-385

Recommandation STM-5575-11-16-87 - Services professionnels de laboratoire

D'ADOPTER, conformément à l'article 96.1 de la Loi sur les Sociétés de transport en commun (RLRQ c. S-30.01), le système de pondération et d'évaluation des offres devant servir à déterminer le soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final, dont chacun des critères ci-après énumérés fera l'objet d'une description plus détaillée dans les documents d'appel d'offres, lequel système sera intégré au document d'appel d'offres public intitulé « Services professionnels de laboratoire ».

- « Compréhension du mandat » « 10 points »
 - « Expérience de la firme » « 15 points »
 - « Qualification et expérience des membres de l'équipe proposée » « 30 points »
 - « Méthodologie de travail et stratégie d'intervention » « 30 points »
 - « Équipement et installation de laboratoire » « 15 points »
- /100

La composition du comité de sélection sera autorisée, conformément à l'article 96.1 de la Loi sur les sociétés de transport en commun (RLRQ c.S-30.01) et du règlement interne R-062 de la STM, par le Directeur exécutif ressources humaines et services partagés.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: \$ -

DE responsable: ING. INFRA ET PROJETS MAJEURS

Nom: François Chamberland

Titre: Directeur exécutif

Date: 2016.11.17

Signature:

DE responsable:

Nom

Titre

Date:

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

Dans le cadre des phases 3 et 4 du programme Réno-Systèmes et de la phase 1 du programme Accessibilité des stations, le BPEFM requiert des services professionnels spécialisés en laboratoire pour effectuer les interventions nécessaires afin de compléter les différents livrables, et de s'assurer de la qualité et du contrôle des matériaux avant, pendant et après les travaux.

Un système de pondération et d'évaluation des offres doit donc être autorisé.

Par souci d'efficacité, la même grille d'évaluation sera utilisée pour l'ensemble des appels d'offres requis pour ce type de services professionnels dans le cadre de ces projets.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5575-11-16-87 (Grille de pondération et d'évaluation des offres)
Titre de l'appel d'offres : Services professionnels de laboratoire

Démarche, solution proposée et conclusion

La STM utilise un système de pondération et d'évaluation des offres conforme à l'article 96.1 de la Loi sur les Sociétés de transport en commun (RLRQ c. S-30.01).

La grille de pondération et d'évaluation des offres est composée des critères qui sont indiqués à la première page de la présente recommandation. L'application de cette grille permettra d'évaluer les soumissionnaires en fonction des différents critères y étant inclus.

Après l'approbation de la grille de pondération et d'évaluation des offres, un appel d'offres public sera lancé afin de sélectionner une firme apte à offrir des services conformes aux exigences des documents d'appel d'offres.

Le prix proposé sera pondéré pour les soumissions ayant obtenu un pointage intérimaire d'au moins 70, selon la formule prescrite à l'article 96.1 de la Loi sur les Sociétés de transport en commun (RLRQ c. S-30.01). Les soumissionnaires, dont l'offre n'atteindra pas le pointage intérimaire de 70, verront leur enveloppe contenant le prix, retournée sans avoir été ouverte.

Le contrat sera adjugé au soumissionnaire conforme ayant obtenu le meilleur pointage final.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: S.O.

Date:

JJ

MM

AAAA

Comité:

Date:

JJ

MM

AAAA

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Réduire notre empreinte écologique

Il est prévu au contrat que les services de laboratoire doivent inclure l'activité suivante : vérifier la qualité environnementale des sols en places, afin de définir le mode de gestion à appliquer aux sols excavés. Ces laboratoires permettent de déterminer le niveau de contamination des sols, réduire l'impact sur l'environnement par la bonne gestion et de respecter la réglementation environnementale en vigueur.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: CHAÎNE APPROVISIONNEMENT

Nom: Karla Jiménez

Titre: Administratrice de contrats

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 16/11/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Appel d'offres STM-5575-11-16-87 (Grille de pondération et d'évaluation des offres)
Titre de l'appel d'offres : Services professionnels de laboratoire

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de _____ à _____
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.
3. Si le contrat se poursuit après 2018, indiquer le total des années 2018 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

RS3 :

Financement : La présente recommandation sera financée par le règlement d'emprunt R-122 (Réno-Systèmes - phase 3) qui a été dûment autorisé par l'ensemble des instances.

Subvention : Suite à une évaluation du dossier par le MTQ, une subvention de 82,5 % des dépenses admissibles selon les modalités du programme régulier et du Fonds Chantiers Canada a été allouée pour ce projet. La direction Budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 12 juillet 2012.

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ? **NON**

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Linda Lem

Date: 5/12/2014

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5575-11-16-87 (Grille de pondération et d'évaluation des offres)
Titre de l'appel d'offres : Services professionnels de laboratoire

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

RS4 :

Financement : La présente recommandation sera financée par le règlement d'emprunt R-149 (Réno-Systèmes - phase 4) qui a été dûment autorisé par l'ensemble des instances.

Subvention : Suite à une évaluation du dossier par le MTMDET, une subvention de 75% des dépenses admissibles selon les modalités du programme régulier a été allouée pour ce projet. La direction Budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 31 mai 2016.

Accessibilité 1 :

Financement : La présente recommandation sera financée par le règlement d'emprunt R-168 (Programme accessibilité des stations de métro - phase 1) qui a été autorisé au conseil d'administration de la STM en septembre 2016 et la somme certifiée s'inscrit à l'intérieur de la limite des 10 % exigés par la loi.

Subvention: Suite à une évaluation du dossier par la division Soutien exploitation et projets de la direction Budget et investissements, ce projet a été ciblé pour une demande de subvention selon les modalités du programme régulier (Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes) et du Fonds pour les infrastructures du transport en commun (FITC). Une demande de subvention finale sera déposée sous peu au ministère des Transports, Mobilité durable et de l'Électrification des Transports (MTMDET) qui confirmera cette qualification.

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général

À l'usage du Secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 13.2

Assemblée du: 7 décembre 2016

Résolution numéro: CA-2016-386

Recommandation STM-5574-11-16-87 - Services professionnels en architecture

D'ADOPTER, conformément à l'article 96.1 de la Loi sur les Sociétés de transport en commun (RLRQ c. S-30.01), le système de pondération et d'évaluation des offres devant servir à déterminer le soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final, dont chacun des critères ci-après énumérés fera l'objet d'une description plus détaillée dans les documents d'appel d'offres, lequel système sera intégré au document d'appel d'offres public intitulé « Services professionnels en architecture ».

- | | |
|---|---------------|
| - « Expérience de la firme » | « 15 points » |
| - « Méthodologie proposée pour la réalisation du mandat » | « 30 points » |
| - « Compétences, expérience et disponibilité du chargé de projets » | « 25 points » |
| - « Compétences, expérience et disponibilité de l'équipe » | « 30 points » |
| | /100 |

La composition du comité de sélection sera autorisée, conformément à l'article 96.1 de la Loi sur les sociétés de transport en commun (RLRQ c.S-30.01) et du règlement interne R-062 de la STM, par le Directeur exécutif ressources humaines et services partagés.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

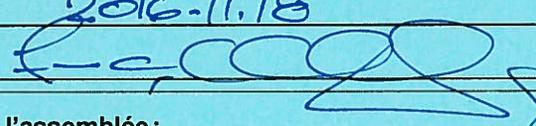
\$ -

DE responsable: ING. INFRA. ET PROJETS MAJEURS

Nom: François Chamberland

Titre: Directeur exécutif

Date: 2016-11-18

Signature: 

DE responsable:

Nom

Titre

Date: _____

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée: 

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client
 Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance
 Maîtriser les finances
 Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

Dans le cadre des phases 3 et 4 du programme Réno-Systèmes et de la phase 1 du programme Accessibilité des stations, le BPEFM requiert des services professionnels spécialisés en architecture pour effectuer les interventions nécessaires afin de compléter les différents livrables.

Un système de pondération et d'évaluation des offres doit donc être autorisé.

Par souci d'efficacité, la même grille d'évaluation sera utilisée pour l'ensemble des appels d'offres requis pour ce type de services professionnels dans le cadre de ces projets.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5574-11-16-87 (Grille de pondération et d'évaluation des offres)
Titre de l'appel d'offres : Services professionnels en architecture

Démarche, solution proposée et conclusion

La STM utilise un système de pondération et d'évaluation des offres conforme à l'article 96.1 de la Loi sur les Sociétés de transport en commun (RLRQ c. S-30.01).

La grille de pondération et d'évaluation des offres est composée des critères qui sont indiqués à la première page de la présente recommandation. L'application de cette grille permettra d'évaluer les soumissionnaires en fonction des différents critères y étant inclus.

Après l'approbation de la grille de pondération et d'évaluation des offres, un appel d'offres public sera lancé afin de sélectionner une firme apte à offrir des services conformes aux exigences des documents d'appel d'offres.

Le prix proposé sera pondéré pour les soumissions ayant obtenu un pointage intérimaire d'au moins 70, selon la formule prescrite à l'article 96.1 de la Loi sur les Sociétés de transport en commun (RLRQ c. S-30.01). Les soumissionnaires, dont l'offre n'atteindra pas le pointage intérimaire de 70, verront leur enveloppe contenant le prix, retournée sans avoir été ouverte.

Le contrat sera adjugé au soumissionnaire conforme ayant obtenu le meilleur pointage final.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: S.O.

Date:

JJ

MM

AAAA

Comité:

Date:

JJ

MM

AAAA

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

S'approvisionner de façon responsable

Il a été prévu, dans le critère d'évaluation (expertise de la firme) de mesurer l'implication de la firme en développement durable, en demandant des exemples de gestes posés ainsi que des exemples de projets reflétant des principes de développement durable.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

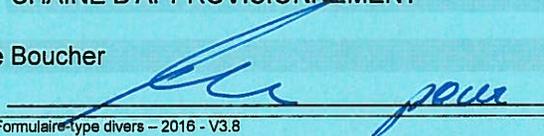
Nom: Karla Jiménez

Titre: Administratrice de contrats

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 18/11/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5574-11-16-87 (Grille de pondération et d'évaluation des offres)
Titre de l'appel d'offres : Services professionnels en architecture

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de _____ à _____
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.
3. Si le contrat se poursuit après 2018, indiquer le total des années 2018 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

RS3 :

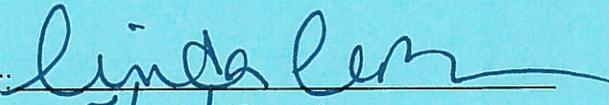
Financement : La présente recommandation sera financée par le règlement d'emprunt R-122 (Réno-Systèmes - phase 3) qui a été dûment autorisé par l'ensemble des instances.

Subvention : Suite à une évaluation du dossier par le MTQ, une subvention de 82,5 % des dépenses admissibles selon les modalités du programme régulier et du Fonds Chantiers Canada a été allouée pour ce projet. La direction Budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 12 juillet 2012.

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ? **NON**

Trésorier: 

Disponibilité des fonds ?

Date: **5/12/2016**

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Appel d'offres STM-5574-11-16-87 (Grille de pondération et d'évaluation des offres)
Titre de l'appel d'offres : Services professionnels en architecture

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

RS4 :

Financement : La présente recommandation sera financée par le règlement d'emprunt R-149 (Réno-Systèmes - phase 4) qui a été dûment autorisé par l'ensemble des instances.

Subvention : Suite à une évaluation du dossier par le MTMDET, une subvention de 75% des dépenses admissibles selon les modalités du programme régulier a été allouée pour ce projet. La direction Budget et investissements confirme que cette subvention a été autorisée le 31 mai 2016.

Accessibilité 1 :

Financement : La présente recommandation sera financée par le règlement d'emprunt R-168 (Programme accessibilité des stations de métro - phase 1) qui a été autorisé au conseil d'administration de la STM en septembre 2016 et la somme certifiée s'inscrit à l'intérieur de la limite des 10 % exigés par la loi.

Subvention: Suite à une évaluation du dossier par la division Soutien exploitation et projets de la direction Budget et investissements, ce projet a été ciblé pour une demande de subvention selon les modalités du programme régulier (Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes) et du Fonds pour les infrastructures du transport en commun (FITC). Une demande de subvention finale sera déposée sous peu au ministère des Transports, Mobilité durable et de l'Électrification des Transports (MTMDET) qui confirmera cette qualification.

Suite de la rubrique Recommandation Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client
 Démarche, solution proposée et conclusion Développement durable Subvention

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du Secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro:

14.1

Assemblée du:

7 décembre 2016

Résolution numéro:

CA-2016-387

Recommandation

Il est recommandé de procéder, pour l'année de cotisation 2017, au choix de la limite par lésion de 900% le salaire maximum annuel assurable dans le cadre du régime rétrospectif de cotisation de la CNESST.

Le coût du volet assurance, au choix de la limite par lésion de 900% inclus dans la cotisation CNESST pour 2017 sera approximativement de 449 200\$

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

449.200,00 \$ -

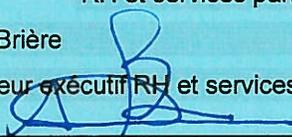
DE responsable: RH et services partagés

Nom: Alain Brière

Titre: Directeur exécutif RH et services partagés

Date:

Signature:


11/2/2016

DE responsable:

Nom

Titre

Date:

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

Améliorer l'expérience client

Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance

Maîtriser les finances

Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

Il est recommandé de procéder, pour l'année de cotisation 2017, au choix de la limite par lésion de 900% le salaire maximum annuel assurable dans le cadre du régime rétrospectif de cotisation de la CNESST.

Ce choix est le plus judicieux puisqu'il nous permet par une saine gestion des dossiers de lésions professionnelles de maîtriser les finances.

Le coût du volet assurance au choix de la limite par lésion de 900% inclus dans la cotisation CNESST pour 2017 sera approximativement de 449 200\$

Le tout pour un montant total pour la société de: 449 200\$

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Choix de limite par lésion - Cotisation 2017

Démarche, solution proposée et conclusion

La Société de transport de Montréal est tarifée à la CNESST en mode rétrospectif. Chaque année, les employeurs tarifés en mode rétrospectif doivent choisir une limite d'assurance par lésion afin de fixer le montant maximal que l'employeur est prêt à assumer pour chacune des lésions qui surviendra au cours de l'année.

Le coût d'une lésion est établi en multipliant les montants versés à un employé et imputés à notre expérience par des facteurs de réserve qui varient selon la durée et la période au cours de laquelle l'employé reçoit des indemnités de remplacement du revenu.

La limite d'assurance par lésion correspond au montant maximum que la CNESST peut nous charger pour un événement et pour lequel correspond une prime d'assurance. Plus le montant du déductible est élevé, plus la prime d'assurance sera faible. Il y a dix choix de limite d'assurance (déductible par lésion) qui sont établis en fonction du maximum annuel assurable, soit un multiple de 72 500 \$, maximum annuel assurable de l'année 2017 (M.A.A.)

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: _____ Date: _____
JJ MM AAAA

Comité: _____ Date: _____
JJ MM AAAA

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: Gestion de la présence au travail

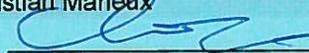
Nom: Hélène Gravel

Titre: Chef de section

Service: Ressources humaines

Nom: Christian Maheux

Titre: Directeur

Signature: 

Date: 1-11-2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Choix de limite par lésion - Cotisation 2017

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre	97110			
Compte	519906			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	471.306,85\$			471.306,85

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de 01 01 2017 à 31 12 2017
JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes ³	Total
(A) Base ²		449.200,00\$		449.200,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	449.200,00\$	0,00\$	449.200,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	449.200,00\$	0,00\$	449.200,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.
 3. Si le contrat se poursuit après 2018, indiquer le total des années 2018 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ?

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: 
 Date: 6/12/2016

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

SUITE DE LA RUBRIQUE INTITULÉE :

« Démarche, solution proposée et conclusion »

Choix de limite	Limite par lésion	Taux de prime d'assurance	Coût de l'assurance*
	M.A.A. 2017 = 72 500 \$		
150%	108 750 \$	50,11%	4 228 200 \$
200%	145 000 \$	40,83%	3 377 800 \$
250%	181 250 \$	36,05%	2 982 300 \$
300%	217 500 \$	31,76%	2 627 400 \$
400%	290 000 \$	24,48%	2 025 200 \$
500%	362 500 \$	18,72%	1 548 700 \$
600%	435 000 \$	14,03%	1 160 700 \$
700%	507 500 \$	10,64%	880 200 \$
800%	580 000 \$	7,75%	641 100 \$
900%	652 500 \$	5,43%	449 200 \$

*Le coût de l'assurance est obtenu en multipliant la cotisation au risque (8 272 800 \$ en 2017) par le taux de prime d'assurance. Par exemple, pour 900 % si nous multiplions 8 272 800 \$ par 5,43 % nous obtenons 449 200 \$.

Étant donné que nous sommes tarifés en mode rétrospectif, le coût du dossier CNESST est étroitement lié à la performance de la STM en matière de santé et sécurité du travail. Les efforts consacrés à la prévention et à la saine gestion des dossiers de lésions professionnelles ont des incidences directes et positives sur notre cotisation.

L'évolution de notre expérience au cours des dernières années et le suivi rigoureux en place nous permettent donc de choisir pour l'année 2017 le choix de limite de 900% qui se traduit par une limite de 652 500 \$ par lésion.

Le choix est le même depuis dix ans et s'est avéré des plus judicieux.

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du Secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 14.2

Assemblée du: 7 décembre 2016

Résolution numéro: CA-2016-388

Recommandation Calendrier 2017 des assemblées publiques du conseil d'administration

Adopter le CALENDRIER DES ASSEMBLÉES PUBLIQUES du conseil d'administration de la Société de transport de Montréal (STM) pour l'année 2017 :

LES MERCREDIS (17 h 30) :

1^{er} février 2017
1^{er} mars 2017
5 avril 2017
3 mai 2017
7 juin 2017
5 juillet 2017
6 septembre 2017
4 octobre 2017
8 novembre 2017
6 décembre 2017

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

\$ -

DE responsable: Secrétariat général et DE Affaires juridiq.

Nom: Sylvie Tremblay

Titre: Secrétaire générale et DE Affaires juridiques

Date: 7 décembre 2016

Signature:

DE responsable:

Nom

Titre

Date:

Signature:

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

Tel que stipulé à l'article 26 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ, c. S-30.01), le conseil d'administration de la STM doit se réunir en assemblée ordinaire au moins dix fois par année.

Les assemblées publiques se tiendront à compter de 17 h 30 et seront précédées d'une rencontre préparatoire privée.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: ADOPTION DU CALENDRIER DES ASSEMBLÉES PUBLIQUES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL (STM) POUR L'ANNÉE 2017

Démarche, solution proposée et conclusion

À TITRE D'INFORMATION, VOIR EN ANNEXE UN TABLEAU INCLUANT LES DATES DU CONSEIL DE LA VILLE DE MONTRÉAL ET DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION POUR L'ANNÉE 2017.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: S/O

Date:

JJ

MM

AAAA

Comité: S/O

Date:

JJ

MM

AAAA

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: Secrétariat général

Nom: Danièle Porret

Titre: Assistant secrétaire

Service: Secrétariat général

Nom: Christian Portelance

Titre: Secrétaire général adjoint

Signature: 

Date: 6.12.2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: ADOPTION DU CALENDRIER DES ASSEMBLÉES PUBLIQUES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL (STM) POUR L'ANNÉE 2017

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2017	2018	2019 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.
3. Si le contrat se poursuit après 2019, indiquer le total des années 2019 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ? **NON**

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Linda Lem
Date: 5/12/2016

RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

SUITE DE LA RUBRIQUE INTITULÉE :

« Démarche, solution proposée et conclusion »

TABLEAU INCLUANT LES DATES DU CONSEIL DE LA VILLE DE MONTRÉAL ET DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION POUR L'ANNÉE 2017

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA STM	COMITÉ EXÉCUTIF VILLE DE MONTRÉAL	CONSEIL D'AGGLOMÉRATION
1 ^{ER} FÉVRIER 2017	15 MARS 2017	30 MARS 2017
1 ^{ER} MARS 2017	12 AVRIL 2017	27 AVRIL 2017
5 AVRIL 2017	3 MAI 2017	18 MAI 2017
3 MAI 2017	31 MAI 2017	15 JUIN 2017
7 JUIN 2017	9 AOÛT 2017	24 AOÛT 2017
5 JUILLET 2017	9 AOÛT 2017	24 AOÛT 2017
6 SEPTEMBRE 2017	Élections générales : le conseil ne siège plus à compter de 16 h 30, le 6 octobre 2017	Élections générales : le conseil ne siège plus à compter de 16 h 30, le 6 octobre 2017
4 OCTOBRE 2017	Élections générales : le conseil ne siège plus à compter de 16 h 30, le 6 octobre 2017	Élections générales : le conseil ne siège plus à compter de 16 h 30, le 6 octobre 2017
8 NOVEMBRE 2017	À VENIR	À VENIR
6 DÉCEMBRE 2017	À VENIR	À VENIR

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Secrétariat général



À l'usage du Secrétariat général

Assemblée du : 7 décembre 2016

Article de l'ordre du jour numéro : 14.3

Résolution numéro : CA-2016-389

Recommandation STM 5566-11-16-84

D'AUTORISER la conclusion d'un acte de cession de droits de propriété, de renonciation à une servitude, de reconnaissance de droits de propriété et de création de servitudes (ci-après nommé : « acte de cession ») entre la Société de Transport de Montréal (ci-après nommée : « STM ») et la Société québécoise des infrastructures (ci-après nommée : « SQI ») visant les lots 5 839 430 et 5 839 431, cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;

D'AUTORISER les signataires de l'acte de cession à apporter toute modification audit acte qui n'est pas incompatible avec la présente recommandation, afin d'y donner pleinement effet.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE:

0,00 \$ -

DE responsable: Secrétariat général et affaires juridiques

DE responsable: S/O

Nom: Sylvie Tremblay

Nom S/O

Titre: Secrétaire générale et directrice exécutive

Titre S/O

Date: 17/11/2016

Date: _____

Signature:

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

L'édicule Nord de la station Henri-Bourassa, de même que l'accès et le tunnel d'accès qui y sont reliés doivent faire l'objet d'une régularisation des droits de propriété.

À cet effet, dans le cadre des discussions avec la SQI, un acte de cession doit intervenir entre celle-ci et la STM afin de donner suite aux engagements pris en 1982 entre Sa Majesté du chef du Québec (ci-après nommée : « Sa Majesté ») et la Communauté urbaine de Montréal (ci-après nommée : « C.U.M. ») relativement aux droits immobiliers de l'édicule Nord de la station Henri-Bourassa (ci-après nommé : « édicule Nord »), du tunnel et de son accès.

Cette régularisation des droits immobiliers vise à maîtriser les finances de la STM en s'assurant de préserver le patrimoine immobilier de celle-ci.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM 5566-11-16-84 - Régularisation des titres de propriété de l'édicule Nord de la station Henri-Bourassa

Démarche, solution proposée et conclusion

L'édicule de la station de métro Henri-Bourassa a longtemps été desservi au Nord par un terminus d'autobus. Désormais, les opérations audit terminus ont cessé et s'effectuent, en partie, au terminus métropolitain adjacent à l'édicule Sud.

La station de métro Henri-Bourassa est en opération depuis l'inauguration du métro. Vers la fin des années 1980, un projet du gouvernement provincial a donné lieu à la construction d'un édifice à bureaux situé directement au-dessus de l'édicule Nord de ladite station de métro ainsi qu'au réaménagement dudit édicule. Dans le cadre de ce projet, une entente sous seing privée est intervenue en mai 1982 entre Sa Majesté et la C.U.M. visant la propriété de l'édicule Nord, le tunnel ainsi que l'accès audit tunnel.

Afin de mener à terme le projet, le gouvernement provincial a procédé à l'acquisition des immeubles requis, celui-ci ayant également fait l'acquisition des lots où était situé l'édicule Nord. Ainsi, dans le cadre de l'entente intervenue entre les parties, un engagement de la part de Sa Majesté prévoit l'obligation pour celle-ci d'opérer une rétrocession à la C.U.M. des volumes occupés par les infrastructures de l'édicule Nord de la station, du tunnel d'accès ainsi que de l'accès lui-même. Par ailleurs, tel que convenu à l'entente de 1982, tous droits immobiliers n'étant plus requis pour les fins du métro suite aux travaux de réaménagement de Sa Majesté, mais étant toujours conservés par la STM, doivent être rétrocédés à la SQI qui est maintenant aux droits de Sa Majesté relativement aux propriétés immobilières.

Pour sa part, la STM étant aux droits de la C.U.M. en ce qui a trait aux infrastructures du métro, la rétrocession doit donc s'effectuer directement avec celle-ci.

L'acte de cession à intervenir entre la STM et la SQI fait suite à l'entente prise en mai 1982 entre Sa Majesté et la C.U.M. et vise à régulariser les titres immobiliers détenus de part et d'autre et prévoit la création de diverses servitudes (limitation de charge, passage, accès, entretien et réparation) afin de préserver l'intégrité des infrastructures du métro.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: S/O

Date:

JJ MM AAAA

Comité: S/O

Date:

JJ MM AAAA

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: DIVISION APPROVISIONNEMENT EXPLOITATION

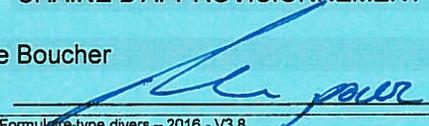
Nom: Sandra Boucher

Titre: Administrateur immobilier

Service: CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom: Line Boucher

Titre: Directrice

Signature: 

Date: 15/11/2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: STM 5566-11-16-84 - Régularisation des titres de propriété de l'édicule Nord de la station Henri-Bourassa

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de _____ à _____
 JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2018, indiquer le total des années 2018 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ? **NON**

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Linda Lem

Date: 5/12/2016

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du Secrétariat général

Assemblée du: 7 décembre 2016

Article de l'ordre du jour numéro: 14.5

Résolution numéro: CA-2016-391

Recommandation

- adopter la mise à jour de la politique corporative « Accès à l'égalité en emploi » (PC2.12), selon le projet soumis en annexe

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: \$ -

DE responsable :

Nom: Alain Brière
 Titre: DE - Ressources humaines et Services partagés
 Date: 2.11.2016
 Signature:

DE responsable :

Nom: _____
 Titre: _____
 Date: _____
 Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée:

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client
 Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance
 Maîtriser les finances
 Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

Le 15 août 1990, le conseil d'administration adoptait la politique corporative : « Accès à l'égalité en emploi » (PC 2.12). Plusieurs de ses dispositions sont maintenant obsolètes ou ont perdu de leur pertinence depuis l'adoption par le conseil d'administration de la « Déclaration en matière de diversité et d'inclusion » en novembre 2012 (CA-2012-324) ainsi que de la politique corporative « Accessibilité universelle » (PC 1.12) en juillet 2009 (CA-2009-192).

La mise à jour de cette politique contribuera aux efforts déployés par la Société pour se positionner comme une entreprise à l'avant-garde en matière d'accès à l'égalité.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Adoption de la mise à jour de la politique corporative : Accès à l'égalité en emploi (PC 2.12)

Démarche, solution proposée et conclusion

La politique corporative « Accès à l'égalité en emploi » (PC 2.12) a été adoptée en 1990. Le projet soumis constitue la première mise à jour depuis son adoption originale. L'actualisation de la PC 2.12 est nécessaire pour :

- préciser les efforts maintenant déployés par la Société en matière d'accès à l'égalité en emploi,
- faire le lien avec la « Déclaration en matière de diversité et d'inclusion »
- ajuster ses dispositions de manière à respecter toutes les exigences prévues à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics (R.L.R.Q. chapitre A-2.01).

Ce projet de politique est le résultat de consultations entre la division - Diversité et Développement organisationnel auprès des groupes suivants :

- Membres du comité de direction
- Secrétariat général et DE - Affaires juridiques

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: Comité Ressources humaines

Date: 28 09 2016

JJ MM AAAA

Comité:

Date:

JJ MM AAAA

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Agir en employeur responsable

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: Secrétariat général et DE - Affaires juridiques

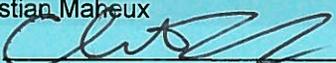
Nom: Sylvain Laliberté

Titre: Conseiller corporatif - Politiques et directives

Service: Direction - Ressources humaines

Nom: Christian Maheux

Titre: Directeur - Ressources humaines

Signature: 

Date: 18-11-2016

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Adoption de la mise à jour de la politique corporative : Accès à l'égalité en emploi (PC 2.12)

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat : de _____ à _____

JJ MM AAAA JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2018, indiquer le total des années 2018 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ? **NON**

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: Linda Lem
Date: 5/12/2016

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Secrétariat général

À l'usage du Secrétariat général

Article de l'ordre du jour numéro: 14.6

Assemblée du: 7 décembre 2016

Résolution numéro: CA-2016-392

Recommandation

- adopter la politique corporative « données ouvertes » (PC5.09), selon le projet soumis en annexe.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE: _____

\$ -

DE responsable: _____

Nom: Linda Lebrun

Titre: Trésorière et DE - Planification, Finances et Contrôle

Date: 7/12/2016

Signature: Linda Lebrun

DE responsable: _____

Nom: _____

Titre: _____

Date: _____

Signature: _____

Secrétaire de l'assemblée: Humbleau

Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'excellence de l'expérience client

L'ouverture des données est une tendance prédominante dans plusieurs secteurs y compris celui du transport collectif. La mise à disposition de diverses données permettra de confirmer le positionnement de la Société comme entreprise ouverte et transparente. La démarche d'ouverture des données aura un impact positif sur l'expérience des clients qui souhaitent pouvoir y accéder ou encore qui utiliseront des applications développées à partir de celles-ci.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Excellence de l'expérience client*

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : Adoption de la politique corporative de données ouvertes

Démarche, solution proposée et conclusion

La Société reconnaît que l'accès ouvert aux données qu'elle produit et possède présente des avantages du point de vue de la transparence de l'administration publique, de la vie démocratique et sociale, du développement économique et de l'efficacité organisationnelle. Par l'adoption de cette politique elle s'engage à :

- diffuser et à mettre progressivement à la disposition du public un maximum d'ensembles de données tout en prenant en compte leur degré d'ouverture, les coûts de diffusion et de mise à la disposition, les efforts et les ressources disponibles pour y arriver;
- mettre en place des mécanismes de concertation avec les utilisateurs de données pour prendre en compte leurs besoins dans les efforts de diffusion des données;
- développer de bonnes pratiques et des technologies visant à faciliter le partage des données à l'interne et vers le public ainsi qu'à assurer leur qualité.

Une évaluation de l'effort requis et des coûts sera réalisé en début 2017 afin d'établir un plan d'action visant l'ouverture de l'ensemble des données de la Société. L'objectif poursuivi demeure de compléter l'ouverture des données pour le 31 décembre 2019.

Ce projet de politique est le résultat de consultations entre la DE - Planification, finances et contrôle auprès des groupes suivants :

- Membres du comité de direction;
- Division - Solution client et développement applicatif (direction - Technologies de l'Information);
- Division - Information et service à la clientèle (direction - Marketing, Communications et Affaires publiques);
- Secrétariat général et DE - Affaires juridiques.

Voir suite de la rubrique *Démarche, solution proposée et conclusion*

Cheminement décisionnel – Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité: _____	Date: _____
	JJ MM AAAA
Comité: _____	Date: _____
	JJ MM AAAA

Développement durable S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable)

Sélectionnez le ou les chantiers du Plan de développement durable correspondant à la présente recommandation

Engager nos parties prenantes

Rendre le transport collectif accessible au plus grand nombre

L'adoption de cette politique et l'ouverture progressive de nos données vont permettre de répondre de manière proactive aux différentes demandes d'information soumises par nos parties prenantes. Une telle initiative supporte le projet « Montréal, ville intelligente et numérique » de la Ville de Montréal.

En rendant disponibles nos données actuelles et futures, les développeurs d'applications seront en mesure d'offrir au public des outils de planification de trajets et de déplacements qui répondent à un plus large éventail de besoins, contribuant ainsi à rendre le transport collectif accessible à un plus grand nombre de personnes.

Voir suite de la rubrique *Développement durable*

Préparé par: Secrétariat général et DE - Affaires juridiques

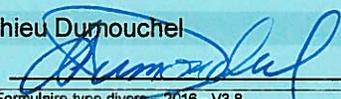
Nom: Sylvain Laliberté

Titre: Conseiller corporatif - Politiques et directives

Service: Centre de compétences en intelligence d'affaires

Nom: Mathieu Dumouchel

Titre: Gestionnaire corporatif

Signature: 

Date: 7/12/16

RECOMMANDATION / SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Adoption de la politique corporative de données ouvertes

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période couverte par le contrat: de JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

-	2016	2017	2018 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D - E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit après 2018, indiquer le total des années 2018 et suivantes dans la colonne visée et fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O

(This section is currently blank in the provided image.)

Voir suite de la rubrique *Subvention*

Certification de fonds

Certification de fonds requise ? **NON**

Disponibilité des fonds ?

Trésorier: *Linda Lem*
Date: 7/12/2016